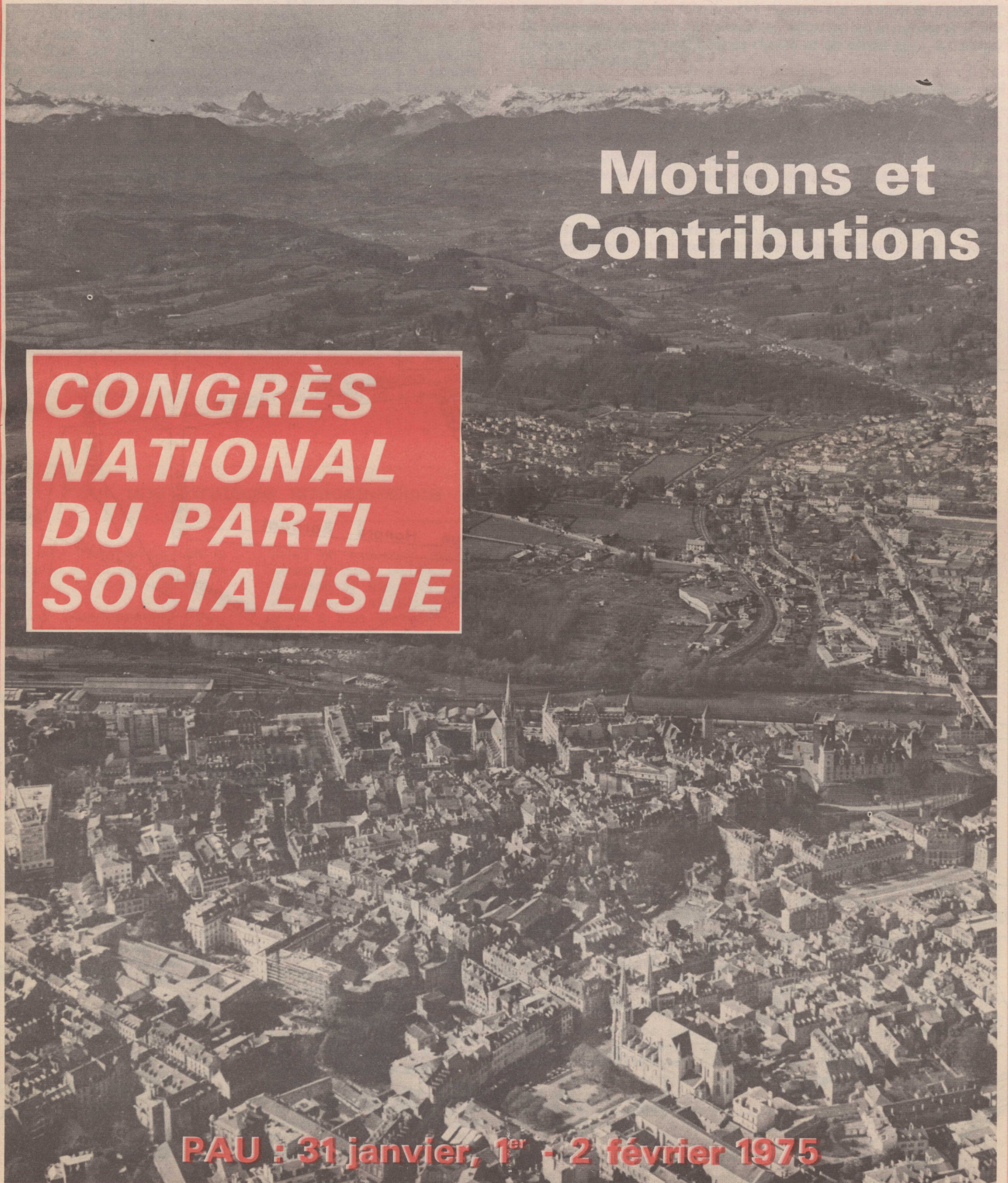




LE POING ET LA ROSE

12, Cité Malesherbes, 75009 Paris – Organe du Parti Socialiste

N° 36 – Janvier 1975 – 1 F



Motions et
Contributions

**CONGRÈS
NATIONAL
DU PARTI
SOCIALISTE**

PAU : 31 janvier, 1^{er} - 2 février 1975

VILLE DE PAU

Photo Montagne Optique



● Le Congrès national se tiendra à Pau les vendredi 31 janvier, samedi 1^{er} et dimanche 2 février 1975.

● Les conditions de participation (délégation des fédérations) sont fixées par les statuts et par une circulaire d'application du Secrétariat à la Coordination.

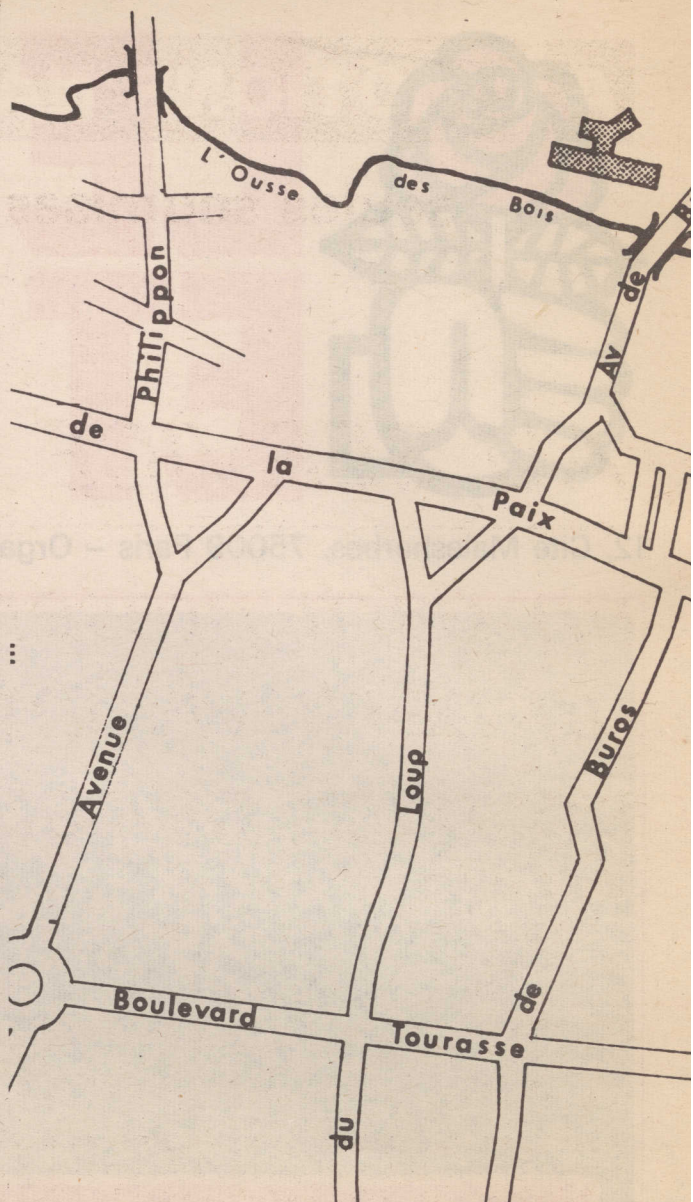
● Le lieu où se dérouleront les travaux du Congrès est le Parc des Expositions.

● Les réservations pour les chambres d'hôtel doivent se faire obligatoirement en utilisant les "bons de réservation" prévus à cet effet. Ces bons, qui ont été adressés aux secrétaires fédéraux, doivent être retournés à l'adresse indiquée avant le 10 janvier.

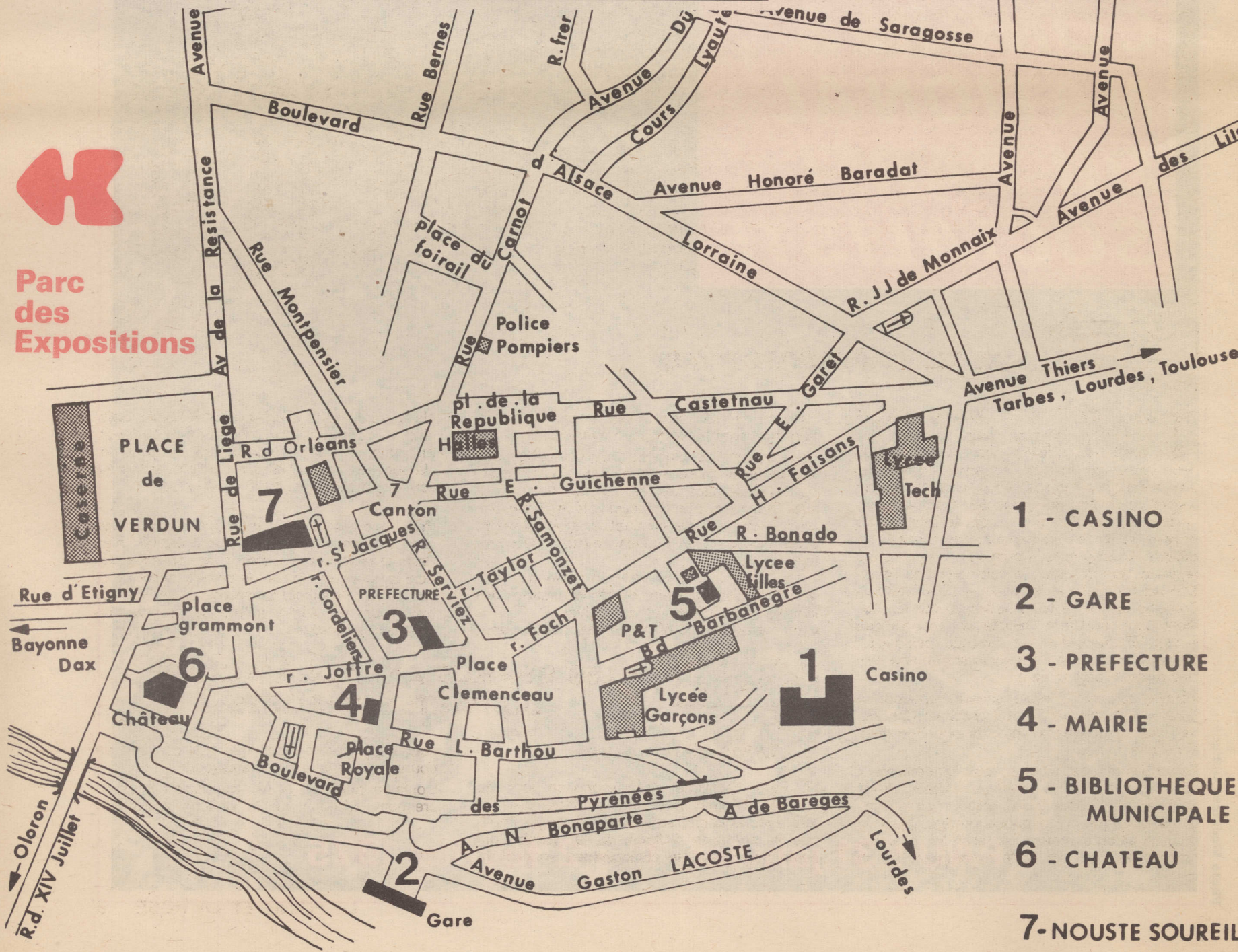
● Un service de cars sera assuré de la gare et de l'aéroport au service d'accueil et aux hôtels.

● Le service d'accueil chargé de donner tous les renseignements aux participants du Congrès est situé au Parc des Expositions même, avenue Champetier-de-Ribes. Trajet fléché dans toutes les artères de la ville.

● Tous renseignements sur l'organisation du Congrès et les problèmes d'hébergement à Roland FLORIAN au siège du Parti (878-40-73).



Parc des Expositions



- 1 - CASINO
- 2 - GARE
- 3 - PREFECTURE
- 4 - MAIRIE
- 5 - BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE
- 6 - CHATEAU
- 7 - NOUSTE SOUREIL

seules soumises au vote indicatif des sections

AU SERVICE DU SOCIALISME

*un parti présent dans les luttes
un parti vivant dans l'union
un parti puissant dans l'action*

LES signataires de la présente motion souhaitent tracer ici, avec l'accord du plus grand nombre possible de camarades, les grands axes de l'action à venir du Parti socialiste. Ils énoncent également une série de propositions concrètes sur divers problèmes d'actualité. Leur souci est de mettre le Parti en mesure de fixer, dans l'immédiat et sans ambiguïté, une ligne d'action à court et moyen terme.

A cet égard, ils appellent l'attention des camarades à la base sur l'abus qui consiste à qualifier de courant de gauche telle ou telle fraction du Parti associée à la direction nationale. Les décisions prises depuis 1971 l'ont été conformément aux volontés des congrès : Union de la gauche, Programme commun de gouvernement, autogestion, nouvel internationalisme, élargissement et renforcement du Parti. Sur chacun de ces points, la majorité de la direction nationale a conscience d'avoir scrupuleusement observé le mandat reçu. La politique de gauche n'appartient pas à un seul courant. Elle est celle du Parti et donc de la direction tout entière qui, en ce domaine, ne peut qu'être solidaire. Les signataires ne reconnaissent à personne le droit de monopoliser une démarche qui a été et reste collective.

En vérité, les motions soumises à l'attention et au vote des adhérents du Parti permettent de distinguer les orientations particulières des courants. Chaque socialiste a le devoir de se prononcer dans la clarté. François Mitterrand, premier secrétaire du Parti, et la majorité de la direction nationale demandent la confiance des camarades pour poursuivre et mener à bien la stratégie de gauche qu'ils conduisent depuis trois ans : c'est pourquoi ils leur présentent la motion suivante :

MOTION ①



1^{re} PARTIE

BILAN ET PERSPECTIVES

TROIS ans et demi après le Congrès d'Épinay qui avait défini sa charte et arrêté sa stratégie, le Parti socialiste peut présenter un bilan largement positif de son action. Il a tenu les engagements pris au regard de l'Union de la gauche, il a développé partout son implantation ; son audience dans le pays n'a cessé de grandir ; des dizaines de milliers d'adhérents nouveaux sont venus rejoindre son combat ; la campagne de l'élection présidentielle et le fait que 13 millions de Français ont porté leurs suffrages sur le candidat commun de la Gauche ont montré que la victoire de celle-ci est devenue inéluctable. De cette victoire, le Parti socialiste entend être l'instrument déterminant.

Pour y parvenir, il reste encore beaucoup à faire et il appartient à notre prochain Congrès de fixer de nouveaux objectifs pour les deux années à venir.

Ces objectifs se situent tout naturellement dans le cadre de la stratégie d'Union de la gauche telle qu'elle a été scellée par le Programme commun de gouvernement. Mais ils doivent aider à mettre en relief les analyses propres au Parti socialiste notamment sur la

crise du capitalisme mondial et sur l'exploitation dont sont victimes les travailleurs français. Ceux-ci sont de plus en plus persuadés que le Socialisme au service de l'homme peut mettre fin aux inégalités et aux injustices :

- en donnant à la collectivité la maîtrise des grands moyens de production et d'échange ;
- en proposant un nouveau modèle de développement ;
- en ouvrant la voie de l'autogestion ;
- en élargissant sans cesse le champ des libertés individuelles et collectives ;
- en menant sur le plan international une dou-

ble action visant à créer une véritable organisation communautaire de l'Europe et à assumer une nouvelle dimension de la lutte des classes : en particulier par une solidarité plus active aux peuples du Tiers-Monde.

Pour être présents en même temps sur tous ces terrains, les socialistes ont besoin d'un Parti capable non seulement de consolider les positions acquises mais de devenir encore plus fort, mieux organisé, davantage au service des travailleurs et plus à même de préparer les prochaines victoires.

2^e PARTIE

LES GRANDS AXES DE L'ACTION DU PARTI SOCIALISTE

1. L'Union de la gauche

Le Parti socialiste s'est prononcé lors du congrès d'Épinay pour une stratégie de rupture avec le capitalisme. Cette stratégie implique la politique d'Union de la gauche qui seule permettra un changement en profon-

deur de la société, politique qu'il convient de poursuivre sans esprit de retour.

L'opinion publique et les travailleurs le comprennent. L'Union de la gauche a recueilli

l'adhésion de dix millions de Français lors des élections législatives de mars 1973, puis celle de treize millions de Français lors de l'élection présidentielle de mai 1974 soit, pour la seule métropole, 49,5 % des suffrages.

2. Le Programme commun de gouvernement

Le Programme commun de gouvernement à la rédaction duquel le Parti socialiste a pris une part très active avait ouvert dès juin 1972 des perspectives nouvelles au combat des forces de progrès. Il propose à notre peuple un certain nombre d'options fondamentales pour combattre le système capitaliste et pour créer les conditions de l'avènement d'une société socialiste. Il a déjà permis de cimenter efficacement le front de classe des exploités.

3. Un Parti socialiste nombreux et fort

D'un Parti socialiste nombreux et fort dépend la victoire durable de la Gauche. Son développement et l'affirmation de son originalité au sein de l'Union renforcent la montée du mouvement ouvrier en France. Par son propre programme, le Parti socialiste a jeté, il y a deux ans déjà, les bases d'un projet de société auquel il demeure fidèle. Par l'Union de la gauche et le Programme commun, il rassemble 140 000 adhérents recensés, pour 80 000 en 1971. Il accroît considérablement le nombre de ses électeurs. Il apparaît comme pouvant devenir bientôt le premier parti de France. Sans vain esprit de compétition, il cherche à s'élargir et à améliorer son action et ses structures. Il a conscience que de son développement dépend la victoire de la Gauche.

4. Un projet autogestionnaire

Le Parti socialiste s'est prononcé pour une planification démocratique de l'économie, ce qui implique l'appropriation collective des grands moyens de production et d'échange. L'extension du secteur public et la conquête du pouvoir d'Etat constituent une seule et même démarche politique. Celle-ci doit conduire à l'édification d'une société libre et vivante dans laquelle le projet d'autogestion, héritage de la pensée des socialistes français des XIX^e et XX^e siècles, trouvera, grâce à l'action du Parti socialiste, son point d'application.

La responsabilité des travailleurs dans l'entreprise et leur droit à intervenir directement dans l'élaboration des choix de l'entreprise garantiront les libertés et seront gages d'efficacité. Le Parti socialiste tiendra au printemps prochain une Convention nationale qui devra définir, après un vaste débat dans toutes les sections et fédérations, ce qu'il convient d'entendre par la perspective autogestionnaire inscrite dans notre programme et qui devra faire l'objet d'une ardente campagne dans le pays tout entier.

5. La formation des militants, objectif n° 1

Le Parti socialiste sera confronté dans les années prochaines à des tâches immenses. Aussi doit-il se donner les moyens de répondre à l'espérance populaire.

Le grand nombre d'adhésions recueillies au cours des derniers mois lui fait un devoir de consacrer une part très importante de son activité aux tâches de formation. Aussi proposons-nous de créer un centre national de formation qui fonctionnera comme une sorte d'école normale et qui essaimera à travers la France. Aux cadres et aux militants du Parti, un bagage idéologique solide sera donné. Il les aidera à former à leur tour d'autres militants

ainsi préparés à une action directe sur le terrain des luttes politiques, économiques et sociales.

6. Une organisation moderne, une meilleure communication

De même, un soin tout particulier sera apporté à une meilleure circulation de l'information depuis la direction nationale jusqu'à la base, mais aussi depuis les sections et les fédérations jusqu'au niveau central de l'organisation. Des moyens techniques (ordinateurs), financiers et matériels seront réunis pour moderniser les circuits d'information du Parti.

La désignation à tous les échelons de responsables spécialisés dans les tâches d'information et de formation, de responsables des problèmes économiques et sociaux, du cadre de vie, de l'agriculture, de la presse, permettra de rendre les sections et les fédérations toujours plus vivantes et plus actives. Ce résultat sera obtenu par l'intensification des formes de travail en équipe.

Le Parti devra également tenir compte du rôle politique croissant que les femmes sont appelées à jouer à l'intérieur de l'organisation du fait de leur action militante. Il veillera à ce qu'elles prennent conscience de la situation d'exploitées dans laquelle la plupart d'entre elles se trouvent et leur donnera les moyens de mener le combat politique.

Le Parti exercera, grâce à un échange fructueux et un dialogue permanent entre élus et militants un contrôle réel des élus locaux et nationaux. Les responsabilités des sections, des fédérations départementales et des organismes directeurs en la matière sont d'ores et déjà précisées dans les statuts. Il conviendra d'assurer une pratique vivante des textes. Le développement et les progrès de l'Association nationale des Élus socialistes et républicains, ainsi que la participation active de nos parlementaires et de nos maires aux récentes campagnes seront le gage d'une meilleure harmonie.

A l'heure actuelle, les fédérations départementales connaissent un accroissement régulier de leurs effectifs. Pour mieux agir, il leur faut se doter au moins d'un siège départemental et pouvoir engager un ou des permanents. Le Parti lui-même entreprend un effort considérable pour disposer d'un siège national nouveau et moderne, à l'écoute et au service des fédérations. Ce siège permettra de réserver

une plus grande place que par le passé à la réception des militants. Ils trouveront là des salles de réunion, une bibliothèque, une librairie et les divers services dont ils ont besoin lorsqu'ils viennent à Paris. Le Parti doit se mobiliser autour de la souscription lancée pour le nouveau siège national, symbole de la croyance en l'avenir du socialisme. Aucun problème relevant de la pratique ne doit être négligé, alors que des actions difficiles nous attendent : présence sur tous les terrains de lutte, actions dans les entreprises, dans les quartiers des villes et en milieu rural, actions politiques de toutes sortes.

De même, il faudra renforcer la diffusion de la presse et la vente militante de nos journaux sur les lieux de travail et dans le pays.

7. Priorité aux entreprises

Enfin, on accordera une priorité absolue au développement des sections et des groupes d'entreprises qui sont la manifestation de l'enracinement en milieu ouvrier. Là aussi le plus grand soin sera apporté au développement de la presse d'entreprise et à l'explication politique.

Le renforcement des sections et des fédérations, des relations de plus en plus étroites, et réclamées par tous, avec l'échelon national, permettront tout au long de l'année l'animation du Parti à travers de grandes campagnes d'opinion et d'action. Celles-ci accroîtront la cohésion et le dynamisme du mouvement socialiste et porteront son niveau de combativité au plus haut point.

Pour traduire dans la réalité des instances dirigeantes nationales l'arrivée au Parti socialiste, avant et après les Assises de dizaines de milliers de militants et pour permettre au pluralisme des choix de s'exprimer le plus largement possible, le nombre des membres du Comité directeur et du Bureau exécutif sera accru. La fonction même du Comité directeur devant s'appliquer plus encore qu'hier aux débats de fond sur la politique générale du pays et du Parti, la présence de tous les courants et orientations de pensée contribuera à une meilleure étude des décisions à prendre. Le Congrès en décidera.

A titre de comparaison : le Comité central du P.C. compte en fait 122 membres (97 titulaires et 25 suppléants) et le Comité directeur de la plupart des partis socialistes européens de 100 à 160 membres.

3^e PARTIE

PROPOSITIONS CONCRÈTES SUR DES PROBLÈMES ACTUELS

DANS cette 3^e partie de la motion sont rassemblées des propositions touchant à la réalité du combat politique d'aujourd'hui et sont proposées des explications sur les choix du Parti. Les camarades pourront ainsi en connaissance de cause soutenir ou non la direction nationale et François Mitterrand dans l'action qu'ils mènent.

● Le Parti socialiste et l'éventualité de son arrivée au pouvoir

Les signataires font leur la déclaration suivante, communiquée à la presse par le Premier secrétaire en réponse à diverses questions sur les intentions du Parti socialiste.

Le président de la République a été élu pour sept ans par le peuple français. Le Parti socialiste refuse de considérer que pendant ce temps la Gauche s'interdit à elle-même de

prendre en mains les affaires de l'Etat et d'apporter ses propres solutions au pays. Si la majorité des Français se prononce en faveur de la Gauche lors des élections législatives, le devoir du président de la République sera d'appeler la Gauche à gouverner et le devoir de la Gauche sera de gouverner pour appliquer son programme.

Les difficultés qui naîtront de l'opposition entre un président élu par une majorité de droite et une assemblée élue par une majorité de gauche seront tranchées d'abord par le retour aux règles trop souvent transgressées de la Constitution, puis par la réforme constitutionnelle prévue par le Programme commun.

Telle est la position du Parti socialiste qui ne se reconnaît le droit ni d'inviter les Français à voter pour la Gauche, et ayant obtenu leur confiance de n'en rien faire, ni de poser le problème de l'alternance en termes d'affrontement et de violence. Procéder autrement reviendrait à pratiquer la politique du pire et

à laisser le champ libre aux amateurs de coups d'Etat avant même que la nouvelle majorité ait pris en charge les intérêts du pays.

Le Parti socialiste maintient la position adoptée par l'Union de la gauche lors des élections législatives de 1973 et sa conception de l'alternance démocratique. Il se déclare prêt, si le suffrage universel en décide, à assurer le gouvernement de la France dans le respect des engagements auxquels il a souscrit, en premier lieu le Programme commun qui reste pour lui le fondement de la garantie de l'Union de la gauche.

Si des événements devaient modifier en profondeur le jeu des institutions, la loi du Parti socialiste serait alors de choisir en toute circonstance la voie démocratique, c'est-à-dire qu'aucun pouvoir ne serait à ses yeux ni légitime ni acceptable qui n'aurait pas reçu la sanction du suffrage universel.

Il va de soi qu'aucune éventualité d'ordre parlementaire n'a de chance d'aboutir durablement que si le Parti garde dans l'exercice du pouvoir la confiance populaire et s'il s'appuie sur les travailleurs dont il aura le devoir, demain comme aujourd'hui, d'exprimer les aspirations.

● *Le Parti socialiste et les élections municipales*

Diverses polémiques ont été lancées à l'extérieur et à l'intérieur du Parti sur la question des alliances aux élections municipales. Les signataires rappellent à ce sujet :

1. que les dernières élections municipales ont eu lieu en mars 1971, soit trois mois avant le Congrès constitutif d'Epinais et quinze mois avant le Programme commun. La direction actuelle n'a donc pas à rendre compte d'une situation qui ne lui a été opposée à aucun moment par ses partenaires lors de la discussion et de la signature du Programme commun ;

2. que les prochaines élections municipales auront lieu en mars 1977. Or, d'ici là, rien n'assure que le mode de scrutin pour les villes de plus de trente mille habitants restera inchangé. Un nouveau congrès ordinaire du Parti devra, selon nos statuts, se tenir avant janvier 1977. Il ne manquera pas de se saisir de cette question ;

3. François Mitterrand a déclaré en novembre dernier sur les antennes d'Europe 1 que le Parti socialiste ne contracterait d'alliances aux élections municipales qu'avec des groupes ou des personnes ayant souscrit aux options du Programme commun de la gauche.

Dans cet esprit, les signataires demandent que le Parti socialiste recherche en toutes circonstances le meilleur accord possible avec les formations politiques signataires du Programme commun. Il appartiendra aux fédérations départementales d'apprécier dans le cadre de leur compétence les propositions qui leur seront faites par ces formations politiques au regard des intérêts légitimes du Parti. Le Bureau exécutif national veillera à ce que soient strictement respectées les décisions des Congrès d'Epinais et de Grenoble récusant toute alliance de type troisième force.

● *Les Assises du socialisme*

Les signataires renouvellent l'accord qu'ils ont donné au texte adopté par la Convention nationale du 8 décembre 1974, et notamment sur les extraits suivants :

Le projet de société élaboré et discuté à l'occasion des Assises éclaire le sens général du combat des socialistes qui passe dans la phase historique actuelle par le développement de la politique d'Union de la gauche pour atteindre les objectifs définis dans le Programme commun. Au total, les travaux des Assises du socialisme ont abouti à un constat d'identité dont la conclusion logique et positive est l'adhésion de nombreux militants nouveaux, conformément à la vocation pluraliste du Parti.

La représentation de ces militants sera assurée proportionnellement à leur nombre aux différents échelons dans le cadre des courants auxquels ils se rattacheront. Ainsi sera franchie une étape nouvelle, complétant l'œuvre entreprise en 1971 au Congrès d'Epinais, celle du rassemblement de tous les socialistes dans le même Parti socialiste.

● *Le P.S. et la crise du capitalisme mondial*

On assiste aujourd'hui à une campagne du Parti communiste tendant à laisser entendre que le P.S. serait prêt à faire supporter aux travailleurs les conséquences de la crise du capitalisme mondial. Il s'agit d'une contrevérité qui doit être dénoncée comme telle. La direction nationale du P.S. a, au contraire, par les prises de position publiques et constantes de son Premier secrétaire et des secrétaires nationaux, analysé la crise comme révélatrice des contradictions du capitalisme parvenu au stade multinational et cherchant à échapper à ses propres lois économiques et notamment à la baisse de rentabilité du capital en misant sur l'inflation et le chômage. Le P.S. a déclaré hautement qu'il n'était pas question pour la gauche de gérer la crise pour le compte du grand capital et qu'il se refusait, quant à lui, à toute autre hypothèse de gouvernement que celle qui découle de l'Union de la gauche en vue d'appliquer le Programme commun, quelles que soient les hésitations de ses partenaires, il prendrait quant à lui les responsabilités conformes avec ces objectifs. Il estime enfin que la campagne engagée contre lui fait le jeu des partis conservateurs au pouvoir et donc de l'ennemi commun des travailleurs, le grand capital. L'exploitation systématique de cette polémique à sens unique à laquelle se livrent la presse, la radio et la télévision contrôlées par le pouvoir capitaliste montre bien à qui profite cette agression injustifiée.

● *Politique et syndicalisme*

Les signataires constatent avec regret la persistance de divergences politiques et stratégiques entre le Parti et la confédération F.O. Ils ont eu l'occasion de formuler leur désaccord avec certaines prises de position de cette confédération exprimées par son secrétaire général, André Bergeron, lors des récentes luttes sociales. Ils souhaitent que dans les six prochains mois soient adoptées des dispositions internes au Parti permettant d'éviter toute confusion entre l'appartenance politique et la responsabilité syndicale. Le P.S. reconnaît et ses adhérents pratiquent le pluralisme syndical. S'il est en droit d'attendre de ses militants engagés dans les syndicats un comportement conforme à leurs convictions politiques, il s'interdit de leur donner des directives ou de les sanctionner pour les positions qu'ils prennent au nom de leur organisation syndicale.

Cela vaut pour les responsables F.O. comme pour ceux des autres centrales déjà membres du P.S. ou susceptibles d'y adhérer. Mais le respect de ce principe implique que les déclarations de syndicalistes membres du P.S. ne puissent pas être interprétées comme engageant en quoi que ce soit le Parti.

● *Les relations entre le Parti socialiste et le Parti communiste*

Les signataires considèrent que rien ne justifie les attaques lancées contre le Parti socialiste par le Parti communiste depuis les six élections partielles des 29 septembre et 6 octobre. Ils regrettent l'inconséquence d'une attitude qui ne peut que nuire à la qualité de l'Union de la gauche et à son audience dans le pays. Ils estiment que le Parti doit continuer de rester à l'écart d'une polémique dont le Parti communiste porte la seule responsabilité. Ils proposent aux militants la déclaration suivante :

Fidèle à ses engagements et à la stratégie qu'il

a librement choisie lors de son Congrès constitutif, le Parti socialiste sera présent aux côtés des forces politiques et syndicales de gauche sur tous les terrains de lutte et se déclare prêt à toute rencontre utile avec le Parti communiste dès lors que celui-ci aura cessé la campagne anti-socialiste.

● *L'action internationale du Parti socialiste*

La création d'un **Secrétariat national au tiers-monde** au lendemain du Congrès de Grenoble a marqué la volonté du Parti de s'insérer davantage dans la lutte des peuples contre l'impérialisme. Des liens étroits se sont créés avec les **résistants chiliens**. La visite à **Cuba** d'une délégation conduite par François Mitterrand et Gaston Defferre a permis de créer de véritables relations d'amitié avec Fidel Castro. Le Parti est aujourd'hui en contact avec la plupart des **mouvements révolutionnaires et d'indépendance** d'Amérique latine et d'Afrique.

Cette action sera continuée et approfondie. Au sein de l'**Internationale socialiste**, le Parti a proposé la définition de politiques communes sur la monnaie et l'énergie, sur l'aide à apporter au Portugal, sur la coopération entre la C.E.E. et l'Afrique.

Une solidarité particulièrement vivante inspire nos rapports avec les socialistes espagnols et portugais.

François Mitterrand a invité les dirigeants socialistes d'Espagne, du Portugal, d'Italie, de Grèce et de Belgique à se rencontrer pour préparer une **conférence socialiste des pays d'Europe du Sud**, conférence qui pourrait avoir lieu au début de l'été 1975.

Sur un autre plan, un **débat sera organisé à Paris, au cours de l'été 1975, avec une vingtaine d'économistes de réputation mondiale** afin d'étudier les conséquences de la crise du capitalisme mondial.

Le déplacement prochain de délégations du Parti en U.R.S.S., en Finlande, en Algérie, au Japon, au Venezuela et les invitations faites au Premier secrétaire par les dirigeants israéliens, syriens, suédois, roumains soulignent le rôle que le Parti peut et doit jouer désormais dans le domaine international.

● *L'action régionale du Parti socialiste*

Le Parti doit maintenant organiser son action régionale. Les signataires proposent :

1. que dans les trois mois qui suivront le Congrès de Pau soit formé pour chaque région un **comité** composé des délégués des fédérations départementales (2 délégués par département) ;
2. que ces comités se réunissent au moins six fois par an ;
3. qu'au sein des Conseils régionaux un représentant des socialistes membres de ces conseils soit choisi pour participer à la Conférence socialiste des régions ;
4. que les représentants des 21 régions se réunissent deux fois par an à l'échelon national au sein d'une Conférence socialiste des régions dont la mission sera de suivre pour le compte du Parti toutes questions touchant aux institutions et à la décentralisation. Le Bureau de la Conférence sera constitué par les cinq présidents actuels de région (Nord, Provence, Limousin, Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées) qui prépareront l'ordre du jour et dirigeront les débats ;
5. que soient membres de droit à la Conférence socialiste le Secrétariat national du Parti socialiste, ainsi que le président et le secrétaire général de l'Association des élus socialistes et républicains ;
6. que la première Conférence socialiste ait lieu avant le mois de juin 1975 et soit

l'occasion d'une importante prise de position publique;

7. que la direction nationale se dote du moyen d'assurer la liaison régionale et inter-régionale.

● Présence dans les luttes sociales

Sur le plan des luttes sociales, les fédérations et sections du Parti devront dans les prochains mois suivre avec attention l'évolution de la situation de l'emploi, apporter leur soutien efficace aux luttes engagées sur ce plan et veiller à saisir à temps les instances nationales du Parti de tout conflit susceptible de prendre une importance nationale.

S'agissant des secteurs dès maintenant les plus menacés, aéronautique, automobile et notamment le groupe Citroën, informatique, le Parti, au-delà des nationalisations qu'il a récemment proposées à l'Assemblée nationale, s'attachera à définir les politiques de sauvegarde de l'emploi, de conversions partielles, de restructuration et de développement industriels et de recherche technologique qu'impose tout progrès.

Acette motion est joint un document annexe d'étude et de réflexion qui complétera l'information des militants. Les camarades pourront s'y reporter. Ils y trouveront une analyse indispensable à la bonne compréhension du texte, nécessairement bref, de la motion elle-même. Ce document résulte de multiples contributions fournies par des fédérations et des sections. Il s'inscrit dans la logique de l'histoire des socialistes. En effet, depuis la première révolution industrielle, de nombreux efforts ont tendu à élaborer une doctrine socialiste et à organiser l'action des travailleurs. Héritier d'une longue tradition de lutte dans laquelle il s'insère, le Parti socialiste se propose en luttant contre toutes les formes d'aliénation – et d'abord contre celles qui se fondent sur l'exploitation capitaliste – de changer la vie.

Lors de la récente élection présidentielle, il est apparu clairement que le projet socialiste peut s'inscrire, si nous le voulons vraiment tous et si nous savons nous en donner les moyens, dans la réalité de demain.

Les signes en sont désormais évidents : le rêve libéral d'une ère indéfinie de progrès s'effondre dans la crise du capitalisme qui s'aggrave et se généralise. Le développement des firmes multinationales éloigne chaque jour un peu plus la production des aspirations des peuples. Cette crise du capitalisme mondial ne met pas seulement en lumière le caractère profondément inégalitaire de la société française. C'est le problème de la survie d'un système économique et politique qui se trouve posé. Désormais, la mise en question est globale : le modèle de développement, la logique de croissance économique, la répartition de l'énergie et des matières premières, la qualité de la vie, l'équilibre écologique, les relations à établir entre l'homme et son travail, entre l'homme et son environnement, les voies de la culture, les rapports entre parents et enfants, enseignants et étudiants, dirigeants et dirigés. Partout, dans tous les domaines, interrogations et expériences traduisent la volonté générale de changement.

Cette crise n'a pas de solution dans le cadre de la société actuelle, mais il n'en est pas moins certain que l'homme de la fin du XXe siècle maîtrisera les destins nouveaux que les progrès scientifiques et techniques annoncent. Il dépend finalement de lui que ces progrès soient, au total, l'un des éléments essentiels de sa libération. Cette maîtrise est inséparable d'une profonde transformation des structures économiques et sociales, transformation qui constituera une première étape de la marche vers le socialisme.

Tels sont le sens et la portée de la motion n° 1 que nous présentons aux camarades du Parti.

LISTES DES CANDIDATS SE RÉCLAMANT DE CETTE MOTION :

A. Au Comité directeur du Parti ;

1. François MITTERRAND (Nièvre);
2. Pierre MAUROY (Nord);
3. Gaston DEFFERRE (Bouches-du-Rhône);
4. Alain SAVARY (Haute-Garonne);
5. Gérard JAQUET (Dordogne);
6. Louis MERMAZ (Isère);
7. Jean POPEREN (Rhône);
8. Michel ROCARD (Paris);
9. André ACQUIER (Paris);
10. Marie-Thérèse EYQUEM (Allier);
11. Gilles MARTINET (Paris);
12. Robert PONTILLON (Hauts-de-Seine);
13. Georges DAYAN (Gard);
14. Charles-Émile LOO (Bouches-du Rhône);
15. Claude ESTIER (Paris);
16. Pierre BÉRÉGOVOY (Nord);
17. Pierre JOXE (Saône-et-Loire);
18. André DELELIS (Pas-de-Calais);
19. Georges FILLIoud (Drôme);
20. André JEANSON (Val-de-Marne);
21. Nicole QUESTIAUX (Hauts-de-Seine);
22. André CHANDERNAGOR (Creuse);
23. Paul LUSSAULT (Indre-et-Loire);
24. Robert CHAPUIS (Paris);
25. Lionel JOSPIN (Paris);
26. Dominique TADDÉI (Somme);
27. Roger FAJARDIE (Cher);
28. Robert VERDIER (Gard);
29. Charles HERNU (Hauts-de-Seine);
30. Bernard DEROSIER (Nord);
31. Bastien LECCIA (Bouches-du-Rhône);
32. André LABARRÈRE (Pyrénées-Atlantiques);
33. Jean PRONTEAU (Paris);
34. Henry DELISLE (Calvados);
35. Michel SAINTE-MARIE (Gironde);
36. Jean-Pierre COT (Savoie);
37. Roland FLORIAN (Oise);
38. Jacques CARAT (Val-de-Marne);
39. Yvette ROUDY (Paris);
40. Jean-Pierre BAREL (Paris);
41. Michel de la FOURNIÈRE (Loiret);
42. Maurice BENASSAYAG (Paris);
43. Raymond VAILLANT (Val-d'Oise);
44. André BOULLOCHE (Doubs);
45. Colette AUDRY (Essonne);
46. Kléber GOUYET (Isère);
47. Daniel PERCHERON (Pas-de-Calais);
48. Francis LE BLÉ (Finistère);
49. Guy NEVACHE (Isère);
50. Jean-Claude COLLIARD (Paris);
51. Marie-Josèphe PONTILLON (Paris);
52. André LAIGNEL (Indre);
53. Georges FRÈCHE (Hérault);
54. Luc SOUBRÉ (Haute-Garonne);
55. André SALOMON (Seine-et-Marne);
56. Jean LE GARREC (Paris);
57. Georges LAYÈRE (Gironde);
58. Robert de CAUMONT (Calvados);
59. Pierre DESVALOIS (Haute-Vienne);
60. René GAILLARD (Deux-Sèvres);
61. Françoise CARLE (Somme);
62. Jacques MELLICK (Pas-de-Calais);
63. Louis LE PENSEC (Finistère);
64. Michel POUPART (Nord);
65. André VIANÈS (Rhône);
66. Lucien WEYGAND (Bouches-du-Rhône);
67. Jean-Paul BACHY (Ardennes);
68. José ESCANEZ (Alpes-de-Provence);
69. Guy MARTY (Yvelines);
70. Christiane MORA (Indre-et-Loire);
71. François BORELLA (Meurthe-et-Moselle);
72. Gérard DELFAU (Paris);
73. Antoine BLANCA (Hauts-de-Seine);
74. Jacques-Antoine GAU (Isère);
75. Marc VÉRON (Isère);
76. Alain HAUTECŒUR (Var);
77. Philippe MACHEFER (Yvelines);
78. Yves TAVERNIER (Essonne);
79. Gérard FUCHS (Paris);
80. Pierre PROUVOST (Nord);
81. Edith CRESSON (Paris);
82. Jean-Claude ROUTIER-LEROY (Loire-Atlantique);
83. Françoise SELIGMANN (Paris);
84. James MARANGÉ (Pas-de-Calais);
85. Jean-Marcel BICHAT (Yonne);
86. Alain BÉNÉTEAU (Haute-Garonne);
87. Michel PEZET (Bouches-du-Rhône);
88. Claude GERMON (Essonne);
89. Denise CACHEUX (Nord);
90. Henri VILLAIN (Paris);
91. René LABAT (Landes);
92. Robert BERNARD (Vosges);
93. Josette SOULIER (Seine-Saint-Denis);
94. Alain VIVIEN (Seine-et-Marne);
95. Jean-Marie FAIVRE (Nord);
96. Henri SABY (Haute-Garonne);
97. Jean-Pierre WORMS (Saône-et-Loire);
98. Georges LEMOINE (Eure-et-Loir);
99. Michel BERTRAND (Hauts-de-Seine);
100. Jean ROUS (Paris);
101. Jean VERLHAC (Isère);
102. Pierre PALAU (Côte-d'OR);
103. Yvette FUILLET (Bouches-du-Rhône);
104. Jean-Pierre AUBERT (Alpes-de-Haute-Provence);
105. Guy LANGAGNE (Pas-de-Calais);
106. Bernard MONTANIER (Hérault);
107. Jean de BENGY (Alpes-Maritimes);
108. Yvonne THÉOBALD (Paris);
109. Michel BÉRÉGOVOY (Seine-Maritime);
110. Maurice ADEVAH-PCEUF (Puy-de-Dôme);
111. Paulette GIRARD (Seine-et-Marne);
112. Jean-Baptiste CASTILLA (Aude);
113. Michel THAUVIN (Hauts-de-Seine);
114. Laure LATASTE (Gironde);
115. Roger BUARD (Mayenne).

**RAPPEL DE LA DÉCISION
DU COMITÉ DIRECTEUR
SUR L'APPLICATION
DE L'ARTICLE 5
DES STATUTS**

(21 décembre 1974)

Conformément à l'article 5 des statuts nationaux :

"La liste des candidats aux organismes centraux (Comité directeur, Commission nationale des conflits, Commission nationale de contrôle) doit être annexée à chacune des motions soumises au vote indicatif".

Il est évident que la notion de "vote indicatif" s'applique dès l'instant où intervient le premier vote au niveau des sections.

Le Comité directeur en consentant cette dérogation au courant signataire de la motion n° 2 (C.E.R.E.S.) précise qu'elle ne vaut que pour ce Congrès et seulement au plan national, et ne saurait en aucun cas être appliquée au niveau des sections et des fédérations, pour quelque courant que ce soit.

B. A la Commission nationale des conflits ;

1. Guy PENNE (Vaucluse); 2. Lucien DELMAS (Dordogne); 3. Franck SERUSCLAT (Rhône); 4. Alain FAUGARET (Nord); 5. Yves BOURGOIN (Hauts-de-Seine); 6. Claude WILQUIN (Pas-de-Calais); 7. Stelio FARANDJIS (Paris); 8. Ferréol DOUTRES (Haute-Garonne); 9. Jean GUEFFIER (Isère).

C. A la Commission nationale de contrôle financier.

1. Gilbert BONNEMAISON (Seine-Saint-Denis); 2. Christian CAILLIERET (Seine-Saint-Denis); 3. Alain GOURDON (Vosges); 4. Charles BONIFAY (Bouches-du-Rhône); 5. Jean CAILLEAU (Nord); 6. Jacques RICHARD (Vaucluse); 7. René LAHITTE (Gironde); 8. Jeanne CHEREL (Seine-Saint-Denis); 9. Jacques LEVROUX (Paris).

AUTRES SIGNATAIRES :

AIN : Paul COMBIER, Roland MONNET, Louis ROBIN, K. TONDEUR.

AISNE : Robert AUMONT, Clément FLEURUS, Jean GAREL, Bernard LEBRUN, Bernard KEFRANC, Daniel POULET.

ALLIER : Bernard BASSOT, Jean BRETON, Jean CHAUBART, Jean-Paul DESGRANGES, Marie-Thérèse EYQUEM, François LAPLANCHE, Docteur PRUNAYRE.

ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE : Jean-Pierre AUBERT, René BARRAS, Gilbert BISIGLIA, Claude DELORME, Claude DOMEZELLE, José ESCANEZ, Maxime JAVELLY, Julien MAMBOUR, Guy REYMOND.

ALPES-MARITIMES : Jean de BENGY, Michel DEBERDT, Jean-Michel GALY.

ARDÈCHE : François BENEFICE, Jean-François BLANCHONNET, Yves CAUTEL, Robert CHARRAT, Louis GAILLARD, Yves JOUVET, Guy ROBERT.

ARDENNES : Jean-Paul BACHY, Jean-François DROMBY, Roger MAS, A. NORECH.

ARIÈGE : Germain AUTHIE, Roger BARRAU, Guy DUBUC, André SAINT PAUL.

AUBE : René DEWE, André GRAVELLE, Bernard GOURY, Michel LUCAS, Yves PREDIERI.

AUDE : Jean ANTAGNAC, Jean-Baptiste CASTILLA, Henri DOFUY, Antoine GAYRAUD, M. FOURNIER, Janine MILLIAU, Marcel SOUQUET.

AVEYRON : Jean DIGOT, Pierre GADEA, André GASC, Jean-Claude POUGET, André ROUTABOUL, Jean-Paul SALVANT.

BOUCHES-DU-RHÔNE : Gaston DEFFERRE, Charles-Emile LOO, Louis PHILIBERT, Claude ALEXIS, Antoine ANDRIEUX, Amédée BARDINI, Jean

BONAT, Jean-Louis BONAND, Charles BONIFAY, Roger CARCASSONNE, Maurice CASIMIR, Félix CICCOLINI, Daniel CONTE, Roger DELAGNES, Yvette FUILLET, Gérard FRISONI, Jacques GODARD, Jean-François GUERINI, Bastien LECCIA, Jean-Louis LEONETTI, Jean MASSE, Pierre MATRAJA, Jean MICHEL, Gilbert PAURIOL, Michel PEZET, Roland POVINELLI, Irma RAPUZZI, Jules ROCCA-SERRA, Antonin SAINT-MICHEL, A. SAMAT, Jean-Claude SOBRERO, Fortuné SPORTIELLO, Dominique TOMASINI, Robert VIGOUROUX, Lucien WEYGAND.

CALVADOS : Robert de CAUMONT, Henry DELISLE, André LEDRAN, Louis MEXANDEAU.

CANTAL : Claude TANNE.

CHARENTE : Pierre BUSSAC, Jean FERRANT, Paul LEVY, Alban MOTARD, A. RERGER.

CHARENTE-MARITIME : M. BARATOU, Jean COMPAGNON, M. FARAUD, LARJAX.

CHER : Michel BIBANOW, Roger FAJARDIE, Marie MANTHE, Jean ROGER.

CORREZE : Pierre BLAYAC, François DAURAT.

CORSE : Ange BORELLI, Jean EMANUELLI, Ange PANTALONI.

COTE-D'OR : René BERTHAUT, Jean-Louis FLEURY, J. FOURRIER, Marie-Thérèse MUTIN, Pierre PALAU, Albert PAPASEIT, P. PERRETI, René PETIT.

COTES-DU-NORD : Didier CHOUAT, Charles JOSSELINE, Yves LE FOLL, Pascal ORY, Claude SAUNIER.

CREUSE : André CHANDERNAGOR.

DORDOGNE : Jean DAIRIC, Lucien DELMAS, Gérard JAQUET, Pierre MERLIOT, Louis PIMONT.

DOUBS : Guy BECHE, André BOULOCHE, Marcel DOMON, Joseph PINARD, Robert SCHWINT.

DROME : Georges FILLIOUD, Henri MICHEL, Guy MORENAS, Maurice PIC, Pierre TRAVAIL.

EURE : Michel DOUCET, Jean GICQUEL, Claude MICHEL, Luc TINSEAU.

EURE-ET-LOIR : Françoise GASPARD, Maurice LEGENDRE, Georges LEMOINE, Jean LEYMARIE, Emile VIVIER.

FINISTÈRE : Erwan GUEGUEN, Henri GUENVER, Marie JACQ, Georges JAOUEN, Georges KERBONCUSS, Francis LE BLE, Louis LE PENSEC, Raymond LESAUX, Jean PEUZIAT, Philippe ROBERT, Joseph YOUINOUE.

GARD : Jean BASTIDE, Georges DAYAN, Léon LIAUTARD, François REBCEUF, Edgar TAILHADES, Robert VERDIER.

HAUTE-GARONNE : Maurice ANDRIEU, Paul AYNIE, Alain BEBETEAU, Tony BRIANCON, Léon ECKHOUTTE, A. ESTRADÉ, Gérard HOUTER, André MERIC, Alex RAYMOND, James RODRIGUEZ, Henri SABY, Alain SAVARY, Luc SOUBRE.

GERS : Jean DUPUY, Jean LABORDE, Aimé MAUCO, Yvon MONTANE.

GIRONDE : Henri DESCHAMPS, Roland DUMAS, Henri FERGEAU, René LABRITTE, Pierre LAGORCE, Catherine LALUMIERE, Pierre LALUMIERE, Laure LATASTE, Georges LAYERE, Philippe MADRELLE, Jacques MAUGEIN, Michel SAINTE MARIE.

HERAULT : Charles ALLIES, Georges FRECHE, FERRAN, Bernard MONTANIER, Max Vega RITTER, Gilbert SENES, Georges SUTRA, M. TROPEANO.

ILLE-ET-VILAINE : B. DELANOE, Roger MARQUET.

INDRE : Jean-Claude AUBIN, Maurice AUGENDRE, André LAIGNEL, Jacques MASSONNEAU, Amédée RENAULT.

INDRE-ET-LOIRE : Christian BRAR, Simone DOUX, Henriette FOUCHIER, Paul LUSSAULT, Christiane MORA, Lucienne MICHON, J. PROVENT, J.-M. TESTUT.

ISERE : René BERGERET, M. BONNEFOU, Paul CHENGUELIA, Hubert DUBEDOUT, Jean-Claude FANTON, Jacques-Antoine GAU, Jean GUEFFIER, Kléber GOUYER, Henri LECOZ, L. MATEL, Louis MERMAZ, Paul MISTRAL, Madeleine MOULIN, Guy NEVACHE, Pierre OUDOT, Claude SCHLEWER, Jean VERLHAC, Marc VERON.

JURA : Jean CORDIER, Yves CUNY, Jean-Pierre DEROUBAIX, M. MIGNOT, Charles PECHOUX, Jean-Pierre SANTA CRUZ, Jean TONARD, André VAUCHEZ.

LANDES : Roger DUROURE, B. GRACIONNETTE, René LABAT, Henri LAVIELLE, Gérard MINVIELLE, Henri SCOGNAMIGLIO.

LOIR-ET-CHER : Patrice CORBIN, Lucien GIGAUD, Jeanny LORGEUX.

LOIRE : Louis BARJON, Jean BABOULENE, Pierre CHOPLIN, M. FAYE, A. WEISS.

HAUTE-LOIRE : René CHAZELLE, Christian PROSPERINI.

LOIRE-ATLANTIQUE : B. AZO, Georges CARPENTIER, Jean-Gilles MARZIN, Jean-Claude ROUTIER LEROY, Xavier PROU, Philippe SECRETAIN.

LOIRET : Claude DUPONT, Michel de LA FOURNIERE, Pierre THIBAUT.

LOT : Marc BALDY, Marcel COSTE, Martin MALVY.

LOT-ET-GARONNE : Jacques DESCAYRAC, Yvon FAYDEL, Gérard GOUZE, Roger LABROILLE, Christian LAURRISERGUES, Jacques MARTINEAU.

LOZÈRE : COLONCON, Claude LAURIOL, Jean MASSADOR.

MAINE-ET-LOIRE : Jean-Paul BRACHET, Camille BOURGEOIS, M. BELLANGER, Jacques CHAPEAU, Daniel DUPUY, Maurice PONDEVIE.

MANCHE : Louis DARINOT.

MARNE : Michel DEWEZE, J. NOHA, Gilles QUENARD, Jean SAMMUT.

MAYENNE : Roger BUARD, Marie-Louise BURON, Claude LEBLANC.

MEURTHE-ET-MOSELLE : François BORELLA, M. CUNY, Gérard CUREAU, M. FAURE.

MORBIHAN : Yves ALLAINMAT, Jean LAGARDE, Gérard LEGALL.

MOSELLE : M. DOLLET, Jean LAURAIN, Victor MADELAINE, M. PER-RUSSEL, Dr ROYER, Germain WEBANCK.

NIÈVRE : François MITTERRAND, Noël BERRIER, Daniel BENOIST, Léone CORBIER, Pierre CORON, Fernand DUSSERT, Marguerite FIE, Denise FUCHS, Robert GUILLAUME, Jacques HUYGUES DES ETAGES, Jean-François JUNOT, Jean-François KESSLER, Pierre PETIT, Paule SAURY, Eugène TESSEIRE.

NORD : Pierre BEREGOVOY, Jacques BIALSKI, Denise CACHEUX, Bernard CARTON, Yves CASAIL, Maurice CHANAL, Arthur CORNETTE, Pierre DASSONVILLE, René DEBESSON, Albert DENVERS, Bernard DEROSIER, André DESMULLIEZ, Roger FAIRISE, J.-M. FAIVRE, Alain FAUGARET, Marceau FRISON, Raymond GIENNE, Roland GRIMALDI, Jules LASSALLE, André LAURENT, Ernest LEBRUN, Pierre MAUROY, Guy MERRHEIM, Armand MORISS, Olivier MOUTON, Charles NAVEAU, Jean PERRIER, Michel POUPART, Pierre PROUVOST, Claude ROUSSEL, Gérard THIEFFRY, Richard TORION, Jean VARLET.

OISE : Walter AMSALLEM, Jean ANCIANT, Roland FLORIAN, Jean-Pierre HANNIET, Marcel VILLE.

ORNE : Pierre PAVIS.

PAS-DE-CALAIS : BRABANT, André DELELIS, KOLODJIEZSKI, KUCHEIDA, Guy LANGAGNE, P. LEFEBURE, J. LUGEZ, James MARANGE, Jacques MELLICK, Daniel PERCHERON, Claude WILQUIN.

PUY-DE-DOME : Arsène BOULAY, Michel CHARASSE, Joseph PLANEIX.

PYRENNÉES-ATLANTIQUES : Jean-Pierre DESTRADE, R. ELLISSOUDE, André LABARRERE, R. RIMBAUT.

HAUTES-PYRENNÉES : Gérard DURRIEU, Georges FORT, Pierre FORGUES, André GUERLIN, Jean MOUNICQ.

PYRENNÉES-ORIENTALES : N. ALTEZA, Pierre DOUTRES, Pierre ESTEVE, Michel JOMAIN, Emile ROUDAYRE.

BAS-RHIN : Jeannette KOLUR, J. OEHLER, J.-C. WALTER.

HAUT-RHIN : E. BAUWARTH, E. MIEDWEG.

RHONE : M. AMIRAL, M. BAROT, Roland BERNARD, Gérard COLLOMB, Yves DESCHAMPS, Jean-Paul GAUTHIER, Kiyus GUREAY, Armand JULIEN, Chantal LABEISE, Marc LALEIX, Francine LEFEVRE, Louis MIACHON, Jean POPPEREN, Franck SERUSCLAT, M. SAGE, M. TRIBET, André VIANES.

SAONE-ET-LOIRE : Albert BOUDOT, Maurice CHAPELLE, Noël DAROUX, Bernard DESBRIERE, Guy EMORINE, Paul GUINOT, Pierre JOXE, André LOTTE, Daniel MALINGRE, Marcel MATHY, Univers TURET, Jean-Pierre WORMS.

SARTHE : Jean-Claude BOULARD, Raymond DOUYERE, M. FLEURAT, Henri JOFFE, Marcel LEDEUL, Jean

MARGOT, Lucien THERY.

SAVOIE : Jean-Pierre COT.

HAUTE-SAVOIE : Bernard LAFFIN.

PARIS : André ACQUIER, Marcel ASSOUN, Jean-Pierre BAREL, Georges BEAUCHAMP, Maurice BENASAYAG, Jean-Loup BOUVIER, Robert CHAPUIS, Jean-Claude COLLIARD, Edith CRESSON, Bertrand DELANOE, Gérard DELFAU, Claude ESTIER, Stélio FARANDJIS, Gérard FUCHS, Gérard HALIE, Lionel JOSPIN, Jean LEGARREC, Jacques LHOMEY, Gilles MARTINET, Marie-Jo PONTILLON, Jean PRONTEAU, Françoise PIERRA, Paul QUILES, Jean REY, Michel ROCARD, Yvette ROUDY, Marie-Laure SCHISSE, Françoise SELIGMAN, Vincent THOLLON POMMEROL, Anne TREGOUET, Daniel VAILLANT, Henri VILLAIN.

SEINE-MARITIME : Michel BEREGOVOY, Marc MASSION.

SEINE-ET-MARNE : Gérard GEFEN, Paulette GIRARD, Robert LE FOLL, M. MATHARD, J. ROYNETTE, André SALOMON, Max SALOMON, A. VIVIEN.

YVELINES : Jean-Claude COUASNON, F. JACQUEMAIRE, Roger DURAND, Philippe MACHEFER, Guy MARTY, Pierre PETIT, Roland PRE-DIERI, Marc VALERY, B. ALCANTARRA, A. BRISSET, Ch. BOULANT.

DEUX-SÈVRES : G. FALS, René GAILLARD, M. JOURDAIN, Jacques VANDIER.

SOMME : Françoise CARLE, Dominique TADDEI.

TARN : André BILLOUX, Jules-Louis CLERMONT, Georges SPENALE.

TARN-ET-GARONNE : Louis DELMAS, Hubert GOUZE, Henry de MARSAC.

VAR : Christian GOUX, Alain HAUTECEUR, Yves LUCHAIRE, F.

MOCELIE, Edouard SOLDANI, Alfred MAX, Pierre GAUDIN.

VAUCLUSE : Francis LEENHARDT, R. ORLANDO, Guy PENNE, G. REYMOND, Jacques RICHARD, SBIRE.

VENDEE : Jean-Paul ALIBERT, P. PAILLET, Philippe PUAUD.

VIENNE : Raoul CARTRAUD, Jacques SANTROT, Jean SARVONNAT.

HAUTE-VIENNE : Pierre DESVALOIS, Alain-Pierre RODET, Robert SAVY.

VOSGES : Robert BERNARD, Alain GOURDON, Pierre NOEL.

YONNE : Jean-Marcel BICHAT, GHEUSIE, Ed. PROVEUX, S. LUSTAC.

ESSONNE : Colette AUDRY, Wenceslas BAUDRILLART, Michel BERSON, P. CAMUS, Claude GERMON, Claude JEANLIN, R. LUCENTE, J.-F. MUE-DER, Robert THEVENET, Yves TAVERNIER.

HAUTS-DE-SEINE : Philippe BASSINET, Michel BERTRAND, M. BISSARUK, Antoine BLANCA, Yvon BOURGOIN, Gilles CATOIRE, J.-F. FERRAIN, Charles HERNU, Georges LE GALLO, Henri LE GALL, Bernard LE SAVOUREUX, Marius MASSY, J. NIVOLI, Henri NEUVILLE, J. PAGANELLI, Jacques PIETRI, Robert PONTILLON, Nicole QUESTIAUX, Michel THAUVIN.

SEINE-SAINT-DENIS : Marie-Thérèse CAZANAVE, Jeanne CHEREL, J. DUFFET, Serge DUFOUR, Josette SOULIER, J.-A. STEINFELD.

VAL-DE-MARNE : Jacques CARAT, Gérard DESCOTILS, G. DUFOUR, Joseph FRANCESCHI, Patrice HERNU, J. PECOUP, Pierre TABANOU, A. MENZAGOL.

VAL-D'OISE : Ph. BOUTOUTO, H. DESHAYES, Louis PERREIN, Robert PEVRON, Cl. TONDEUR, Raymond VAILLANT.

COMMUNES DE FRANCE

ABONNEZ-VOUS

abonnement individuel
Le 1974
NOM
PRENOM
FONCTION
ADRESSE

abonnement : 40 F un an

abonnements municipaux collectifs
Le 1974
MAIRIE DE :
Nom des destinataires des exemplaires :
(JOINDRE UNE LISTE ANNEXE)
Nombre d'abonnements

COMMUNES DE FRANCE 50, rue de Rivoli
Tél. 278.49.12 75004 PARIS

C.C.P. : SOCIETE D'ETUDES ET DE DOCUMENTATION MUNICIPALE - 976 - 43 - PARIS. Chèque à joindre à l'envoi

STAGE NATIONAL des 15 et 16 février 1975 A VIENNE (ISÈRE)

Le prochain stage national de formation est organisé par le Secrétariat national à la formation en collaboration avec le Secrétariat aux fédérations. Il se tiendra les 15 et 16 février à Vienne dans l'Isère (et non en janvier à cause des réunions préparatoires au Congrès).

Il sera consacré à l'animation des sections et fédérations.

Ce stage s'adresse plus particulièrement aux secrétaires de section et responsables aux divers échelons de la section et de la fédération. Il portera sur la connaissance du Parti : sa nature, ses structures, ses objectifs et les associations en relation avec le Parti. Il comportera une initiation concrète aux tâches d'animation des sections et des organismes fédéraux.

S'inscrire dès maintenant et directement au siège national du Parti, secteur formation.

Annexe à la motion n° 1

Document d'étude et de réflexion

I. HISTORIQUE ET BILAN DU PARTI SOCIALISTE

Le Parti socialiste, rattaché à une longue tradition de luttes, inscrit son histoire dans celle plus générale du Mouvement socialiste. Dès la première révolution industrielle, nombreuses sont les organisations de la classe ouvrière contribuant à l'élaboration d'une doctrine et d'une action socialistes.

A Epinay-sur-Seine, les 11, 12 et 13 juin 1971, un tournant d'une portée historique a été pris : les socialistes ont décidé de bâtir le grand parti de tous les socialistes. A une heure décisive pour son avenir, il nous est indispensable de faire état du chemin parcouru et de présenter le bilan des signataires de cette motion responsables, depuis plus de trois ans, du socialisme en France.

A. Epinay et Grenoble

La motion d'orientation du Congrès d'Epinay assigne au Parti socialiste les objectifs suivants :

- mener à bien la rénovation de l'action politique en France ;
- exclure toute stratégie de troisième force ;
- définir un programme de gouvernement du Parti socialiste ;
- conclure à partir de ce programme un accord de gouvernement avec le Parti communiste, "étant entendu que les communistes devront s'engager dans cet accord à apporter des réponses claires et publiques concernant la souveraineté nationale, les libertés démocratiques, et notamment se soumettre à la volonté du peuple telle que l'exprime le suffrage universel".

L'équipe constituée pour réaliser ces objectifs remplit sa mission dans les deux ans séparant le Congrès d'Epinay de celui de Grenoble.

Un programme de gouvernement du Parti socialiste est immédiatement rédigé : conformément au mandat d'Epinay, une Convention nationale, réunie à Suresnes le 12 mars 1972, adopte celui-ci sous le titre : **Changer la vie**. Aussitôt après, le Parti socialiste invite le Parti communiste, le P.S.U., le Parti radical, à discuter d'un programme commun. Engagé dans d'autres débats, notamment internes, le P.S.U. annonce qu'il n'y est pas intéressé. Les négociations avec le Parti radical échouent, mais, en juin 1972, une forte minorité de ce parti fait scission et adhère au Programme commun.

Entre-temps, malgré les difficultés issues du référendum sur l'Europe, la discussion s'engage avec le P.C.F. aboutissant, le 27 juin 1972, à la signature du Programme commun de gouvernement entre les partis de Gauche. Sur les différents points relevés par la motion d'Epinay, l'accord donne satisfaction aux socialistes. Seules divergences, d'une part, le P.S. inscrit son action dans la perspective de l'autogestion, tandis que le P.C. retient la notion de gestion démocratique des entreprises ; d'autre part, les propositions sur la constitution de l'Europe des Neuf se bornent à définir les démarches à court terme, la finalité

étant réservée. L'accord est ratifié par les deux partis le 9 juillet 1972 : ainsi présente-t-il au peuple de France un projet et une méthode.

Parallèlement, la rénovation de l'action politique du P.S. suscite l'adhésion de milliers de militants. La multiplication des sections locales, la création de nombreuses sections d'entreprises développent considérablement l'implantation du Parti. S'affirmant sur les lieux de travail, il est partie prenante dans les luttes.

Une presse importante et diversifiée se crée, reposant sur la vente militante. Le renouvellement de ses cadres est entrepris grâce au rayonnement acquis.

Dès le départ, toute stratégie de troisième force est répudiée. Cette orientation se confirmant avec éclat tandis que le Parti socialiste se développe et se renforce. Tout naturellement, il applique la stratégie d'Union de la gauche aux élections de 1973 : dès le 1^{er} tour en recueillant 4 542 000 voix, soit 19,12 % des suffrages exprimés, il dépasse tous les scores enregistrés depuis 1946. Avec ses alliés de l'U.G.S.D., il totalise 4 945 000 suffrages, soit 20,82 % faisant ainsi jeu égal avec le P.C.F. (5 157 000, soit 21,3 %).

Au second tour, la poussée de la Gauche est seulement contenue par le ralliement au pouvoir de toutes les forces de Droite, tactique illustrant une fois encore le comportement des centristes.

Sur cet ensemble de résultats le Parti aborde le Congrès de Grenoble : **en deux ans le mandat d'Epinay est rempli**. Tout est prêt au franchissement d'un pas supplémentaire. Pour la première fois depuis longtemps, un Congrès du Parti se tient sans que la nature même de l'organisation soit à l'ordre du jour.

La résolution du Congrès de Grenoble souligne les progrès accomplis et fixe pour la nouvelle étape trois objectifs principaux :

- développer la présence du Parti dans les luttes au moyen de grandes campagnes d'action ;
- promouvoir un nouvel internationalisme en direction notamment du tiers monde ;
- faire du Parti socialiste le premier parti de France.

L'équipe de direction issue du Congrès de Grenoble, s'étant ouverte à d'autres courants, s'attelle à cette tâche. D'abord préparer la 2^e session du Congrès, consacrée aux réformes de structures, dotant le Parti de statuts nouveaux, adaptés à ses responsabilités. Dans toutes les sections un large débat prépare la session de Suresnes (23 et 24 mars 1974) introduisant des règles donnant au P.S. la possibilité d'être un parti moderne, efficace et ouvert.

Pour la première fois, le principe de l'égalité entre les hommes et les femmes est concrétisé dans les statuts par l'obligation de tenir compte de la proportion réelle des uns et des autres dans le Parti, pour les admettre également aux postes de responsabilité avec une garantie minimale de représentation.

Dans le même temps, se développent les campagnes d'action prévues par la résolution finale de Grenoble.

Toutes les inégalités sont vigoureusement dénoncées. Les socialistes interviennent dans tous les domaines : emploi, logement, santé, enseignement...

Le nouvel internationalisme entre dans les faits : un secrétariat au tiers monde est institué, le P.S. se proclame solidaire des luttes émancipatrices des peuples opprimés d'où qu'ils soient, renforce ses liens avec les partis étrangers par des délégations en Yougoslavie, en Roumanie, en Egypte, au Portugal et, récemment, à Cuba.

Au sein de l'Internationale socialiste, il joue pleinement son rôle et incite celle-ci à se prononcer sur tous les grands problèmes du moment : Chili, Moyen-Orient, rapports Ouest-Est, questions monétaires, etc.

B. L'élection présidentielle et ses conséquences

Face à la Droite divisée, d'emblée la Gauche affirme son unité.

Les trois formations signataires du Programme commun réclamant un candidat unique, François Mitterrand est investi, recueillant par là même le soutien du P.S.U. Les grandes centrales syndicales C.G.T., C.F.D.T. et F.E.N. lancent un appel en ce sens. Le souvenir de ce combat est présent dans nos mémoires : clairement il a été celui de la Gauche contre la Droite, sans aucune compromission.

La campagne mobilisait des milliers de militants sur les objectifs fondamentaux du Programme commun : près de 11 millions de suffrages le 5 mai (43,35 %), près de 13 millions le 19 mai (49,3 %).

Il s'en faut de quelques dizaines de milliers de voix pour voir la Gauche portée au pouvoir.

Dans un affrontement aussi net, près de la moitié des Français proclame sa volonté de "Changer la vie", de mettre en application les grandes options du Programme commun, de porter au pouvoir socialistes, communistes et radicaux de gauche. Au soir du 19 mai, le candidat commun déclare : "Une formidable coalition du pouvoir en place et des forces de l'argent a contenu d'extrême justesse le mouvement populaire. Amis de France et d'outre-mer, je vous demande de rester unis et de je vous demande de rester unis et de partager ma résolution : notre combat continue." Continuer le combat, c'est faire du Parti socialiste l'instrument essentiel de la prise du pouvoir par la Gauche pour la libération des exploités. Les leçons politiques de l'élection présidentielle doivent être tirées. Le Parti veut s'ouvrir à tous ceux qui ont compris la nécessité de le rejoindre.

dre. Par milliers, en effet, les adhésions au Parti affluent pendant et après la campagne présidentielle. Un Bureau national d'adhésions accueille ces demandes et les retransmet aux fédérations concernées.

Alors que se confirme la justesse de nos analyses et de notre stratégie, de nouvelles interrogations percent chez d'autres forces politiques et syndicales qui ont également fait le choix du socialisme autogestionnaire.

La mobilisation de la campagne continue. L'appel lancé, le 25 mai, par François Mitterrand ouvrant de nouvelles perspectives, le P.S., le P.S.U. et les signataires de l'Appel (3^e composante) convoquent des Assises nationales du Socialisme pour les 12 et 13 octobre 1974. Le processus est simple: vérifier la communauté d'idées et de projets des différents courants du socialisme et tirer de l'accord idéologique constaté les conséquences organisationnelles. Autrement dit: réunir tous les

socialistes dans le même parti. Cette étape se révèle positive et conduit au projet de société "pour le socialisme" qui est ensuite approuvé successivement par le courant des Assises du P.S.U., par la 3^e composante, puis par la Convention du 8 décembre du P.S.

80 000 à Epinay, 107 000 à Grenoble, près de 150 000 militants socialistes aujourd'hui. Voilà le chemin parcouru fin 1974.

Ce qui reste à faire est immense et constitue précisément l'objet de notre réflexion. Les données politiques nouvelles, le flot d'adhésions intervenues après la campagne présidentielle, l'urgent besoin que nous avons de nous préparer à des échéances qui peuvent être prochaines et décisives nous ont amenés à avancer la date du Congrès.

Il importe à tous les militants du Parti, les anciens comme les nouveaux, de définir ensemble les principes de leur action; c'est-à-dire, pour nous, analyser la situation actuelle, en tirer les conséquences politiques, décider de la stratégie et de l'action du Parti pour les deux ans à venir, sans perdre de vue l'immense responsabilité qui demain peut être la nôtre au service des travailleurs.

II. POUR UNE ANALYSE DU CAPITALISME D'AUJOURD'HUI

A. Crise du capitalisme mondial

Avec l'année 1974, l'inquiétude s'est emparée des peuples des pays hautement industrialisés du monde capitaliste. L'ère indéfinie de progrès promise par les chantres de l'économie libérale paraît s'évanouir: la crise s'aggrave et se généralise.

Le capitalisme international se caractérise par une formidable accumulation du capital et par une concentration des moyens de production entre les mains de quelques grandes firmes multinationales, dont la puissance dépasse déjà celle de nombreux Etats. Dans cette forme nouvelle, il tente de maintenir sa domination par l'accélération des échanges internationaux et une polarisation du pouvoir économique autour de ces sociétés, dont la plupart sont d'origine américaine.

En effet, l'exportation massive de capitaux a été un moyen, pour les géants du capitalisme privé américain, de rechercher au-delà des frontières nationales des taux de profit que l'économie interne ne suffisait plus à leur offrir. L'Etat américain a favorisé leur expansion en adoptant une politique monétaire volontairement laxiste, appuyée sur les privilèges exorbitants du dollar.

Ainsi est apparue progressivement une nouvelle division internationale du travail: aux Etats-Unis, le bénéfice presque exclusif des technologies de pointe et des investissements extérieurs; aux autres pays, Europe comprise, le travail à façon par l'intermédiaire des filiales des sociétés américaines, qui conditionnent largement le modèle de production et véhiculent ainsi un type de civilisation de plus en plus contraire aux aspirations des peuples qui le subissent; aux pays du quart monde dépourvus de richesses naturelles, une condition de sous-prolétaires et la croissance zéro, qui signifie misère, famine et guerre.

L'installation par les firmes multinationales d'unités de production dans les mieux dotés des pays du tiers monde n'a pas conduit pour autant à un développement cohérent. Elle a contribué au contraire à introduire de nouvelles formes d'exploitation, en tirant profit d'une main-d'œuvre bon marché, et en jouant sur une détérioration permanente des termes de l'échange au détriment des pays receveurs, par l'achat des matières premières à des prix réels sans cesse décroissants du fait de l'inflation.

La fortune du capitalisme occidental s'est faite sur la base d'une exploitation brutale d'une

partie du monde. Les relations économiques internationales sont aujourd'hui menacées, des masses de capitaux spéculatifs, se portant d'un bout à l'autre de la planète, disloquent le système des paiements internationaux. Le capitalisme américain a profité directement des efforts d'intégration européenne telle qu'elle s'est développée ces dernières années. Intégration diluée au sein d'une vaste zone de libre-échange, ayant perdu toute autonomie monétaire, affaiblie par l'inflation et directement frappée par l'évolution des problèmes énergétiques.

Il est vrai que les ressources naturelles ne sont pas inépuisables. Mais si des difficultés sérieuses ont récemment surgi dans le domaine de l'énergie, elles sont la conséquence de la surexploitation antérieure des pays producteurs et de la politique absurde qui a consisté, avec la complicité des Etats et pour maintenir le plus longtemps possible les bénéfices des grandes compagnies, à retarder la mise en application des recherches sur les autres formes d'énergie afin de compenser l'inéluctable diminution des réserves pétrolières.

Dès lors, la "crise du pétrole" apparaît comme une conséquence et une cause d'aggravation de la crise générale du capitalisme international. Cette crise sévit dans tous les domaines: économique mais aussi politique et idéologique.

Sur le plan politique, la crise pétrolière, en atteignant durement l'Europe et en limitant sa capacité d'initiative, permet aux Etats-Unis d'affirmer leur hégémonie sur les pays du "monde libre", auxquels ils réclament alignement et docilité. Dans de nombreux pays du tiers monde, l'installation de régimes locaux serviles décharge l'impérialisme des tâches de police tout en lui permettant d'exercer son emprise.

Succédant à l'intervention militaire au Viêt-nam, les complots fomentés par la C.I.A. et la société I.T.T. ont joué au Chili un rôle décisif dans la chute du gouvernement d'Unité populaire. Et si l'évolution de la Grèce et du Portugal, libérés du joug du fascisme, ouvre des perspectives nouvelles aux forces démocratiques, elle suscite de ce seul fait la réaction des Etats-Unis.

Enfin, les gouvernements européens invités à calquer en tous points leur attitude sur celle du gouvernement américain, dont les orientations fondamentales sont révélées par la réserve exprimée à l'encontre d'éventuels gouvernements d'Union de la gauche en France et en Italie.

Signe de la crise idéologique et morale, la bourgeoisie dépeint en des termes pessimistes l'avenir de l'humanité et ressuscite de vieilles peurs: l'homme serait incapable de maîtriser les forces que les progrès de la science et des techniques ont engendrées. Une telle idéologie ne tend qu'à obtenir la renonciation et la soumission de tous ceux que la crise du capitalisme mondial frappe durement dans leur existence. Dans ce contexte, les socialistes doivent expliquer que la faim, la souffrance, l'accablement, le sous-emploi, ne sont pas des fatalités mais le résultat de la politique menée par le capitalisme international.

B. Crise du capitalisme français

Le capitalisme français, dont la structure industrielle est plus fragile que celle de son voisin allemand, est particulièrement exposé aux conséquences de cette crise.

La volonté inflationniste des gouvernements précédents a pu masquer pour un temps sous une fausse euphorie les graves dangers qui s'amoncellent sur notre économie. Le redressement doit être organisé de manière urgente, si l'on veut éviter que d'ici quelques années notre pays soit insolvable, sous-équipé et dominé par les sociétés étrangères.

Devant une situation aussi grave le pouvoir actuel organise une nouvelle phase de concentration du capital, et "gère le chômage" au profit des intérêts de classe qu'il exprime. La politique d'encadrement du crédit frappe directement les petites et moyennes entreprises, tandis que les firmes les plus puissantes, encouragées par les pouvoirs publics, trouvent sur le marché à court terme des eurodevises les moyens qui leur sont nécessaires, aliénant ainsi l'indépendance financière de notre pays. Cette attitude, qui vise à faire supporter une fois de plus aux travailleurs, aux salariés et aux couches sociales les moins favorisées le poids de la crise, a de lourdes conséquences. Depuis plusieurs mois, l'indice de la production stagne, les investissements se ralentissent, les faillites se multiplient à un rythme inquiétant. Le chômage, qui n'arrête pas de s'étendre dans l'automobile et les industries dérivées, dans le bâtiment et les travaux publics, frappera bientôt un million de personnes.

Le gouvernement, qui développe des doctrines économiques dont le caractère libéral recouvre avant tout l'extension du grand capital voudrait faire croire que l'arrêt de la progression du pouvoir d'achat des masses populaires, qu'un chômage important, permettront de ralentir la hausse des prix et de rétablir l'équilibre compromis du commerce extérieur. Mais l'inflation contre laquelle il faut lutter pour la réduction des inégalités, continue à sévir, spoliant l'épargne populaire; mais notre balance commerciale est toujours en déficit et le demeurera encore longtemps, malgré des exportations d'armes de plus en plus massives. Rien n'est fait pour organiser le développement de l'économie française, pour mettre au point une autre utilisation des ressources fondée sur un autre mode de croissance. Aucune politique industrielle n'est envisagée visant à renforcer notre appareil productif et à promouvoir l'exportation. L'attitude du gouvernement devant les difficultés de la société Citroën est révélatrice de sa soumission aux intérêts du capital. Une fois de plus, comme auparavant pour Dassault, Thomson-C.S.F., de Wendel-Sidélor, il accorde en fait une subvention à fonds perdus à une entreprise privée, sans contrôle de ce qu'elle entend en faire, ni exiger d'elle qu'elle garantisse l'emploi.

C. Les Français exploités

Dans notre pays, l'Etat et le capitalisme conjuguent leurs efforts pour accroître l'exploitation et faire supporter aux travailleurs le poids de la crise.

Le secteur public est pillé par les sociétés multinationales qui récupèrent à leur avantage les compartiments rentables. L'inflation accélérée se poursuit au rythme de 16 à 17% par an et traîne son lot d'iniquités.

Alors que, par la flambée des prix industriels,

les marges des grandes entreprises progressent (5% pour l'année 1974), le pouvoir d'achat réel par habitant est altéré et l'épargne populaire perd constamment de sa valeur. Le déficit du commerce extérieur atteint un niveau alarmant et les réserves fondent.

Des secteurs entiers : automobile, textiles, travaux publics, imprimerie... connaissent de très graves difficultés, aggravées notamment par les restrictions du crédit et la diminution des commandes publiques. Des milliers d'entreprises, petites ou moyennes, déposent leur bilan. La production se ralentit.

Le chômage frappe les salariés de nombreuses branches et prend une dimension inconnue depuis plusieurs décennies.

L'exploitation des travailleurs s'appuie sur les techniques les plus perfectionnées. Aucun procédé n'est assez subtil pour porter à un niveau toujours plus élevé les rendements. Les conséquences sont désastreuses : le nombre des accidents et des maladies du travail ne cesse d'augmenter. L'appareil de production est marqué tant par la baisse du taux de rentabilité du capital que par la recherche de niveaux de rendement toujours plus élevés.

Le travail en miettes (répétitif et parcellisé) approche des limites de la complète robotisation. Il s'étend de plus en plus. De nouvelles couches doivent se plier à ces normes inhumaines.

En outre, des centaines de milliers d'agriculteurs qui peinent durement dans de petites ou moyennes exploitations sont atteints par l'inflation. Leurs charges sont accrues. Aucune sécurité ne leur est assurée dans la vente de leurs produits et aucun revenu ne leur est garanti.

Quantité de jeunes sont chassés de l'agriculture et jetés, sans formation, sur le marché du travail.

Ceux qui restent à la terre doutent de leur place dans la société française.

Les femmes, pour leur part, constituent un véritable sous-prolétariat (72 % des smicards). Insuffisamment préparées à la vie professionnelle, cantonnées, sauf rares exceptions, dans des emplois subalternes, toujours inégalement payées pour un travail égal ou de valeur égale. Elles sont les premières aussi, et proportionnellement les plus nombreuses, à être victimes du chômage.

Tous les compartiments de la vie sociale sont affectés : exploité sur les lieux de son travail, l'homme souffre également d'une concentration urbaine anarchique, d'une dégradation croissante de son cadre de vie, d'un habitat cher, d'une insuffisance d'environnement socio-culturel, de transports incommodes et lents.

Le matraquage publicitaire qu'il subit est accentué par une pression idéologique d'autant plus pernicieuse que l'essentiel des grands moyens d'information est maîtrisé par la bourgeoisie.

Les maîtres du pouvoir tentent ainsi d'obtenir la passivité des travailleurs et voudraient préparer ceux-ci à de nouveaux sacrifices. Mais celles et ceux qui produisent les richesses ont de plus en plus le sentiment de l'incohérence et de l'injustice du système économique. Chaque jour se creuse davantage le fossé entre les plus démunis et les plus fortunés. Ainsi, la prise de conscience de l'exploitation gagne-t-elle du terrain. La logique du profit (injustice et gaspillage) heurte les esprits.

La défense de l'emploi, du pouvoir d'achat, les luttes contre le démantèlement du secteur public, la remise en cause des conditions et des rapports hiérarchiques de travail conduisent à une dénonciation des structures de l'économie capitaliste. La multiplication des conflits et des luttes sociales (Lip, Rateau, Titan-Coder, Néogravure, P.T.T.) en est la démonstration.

Dans le tertiaire (ex. : la Fonction publique), les luttes se révèlent, dans leurs formes, très voisines des luttes ouvrières. Les travailleurs aspirent également à une meilleure qualité de vie. Dans leur activité professionnelle, ils n'acceptent pas d'être des robots, enfermés dans un domaine limité de compétence. Désormais, ils

veulent disposer d'une vision d'ensemble du processus de production.

Comme citoyens, ils expriment une exigence du même ordre : prendre part d'une façon plus déterminante aux décisions prises à tous les échelons et pouvoir en contrôler l'exécution.

Enfin, ils ressentent la nécessité d'un meilleur épanouissement de leur personnalité et revendiquent le temps de vivre. Ce profond mécontentement et cette volonté de changement se sont traduits massivement en mai dernier, par les 13 millions de voix recueillies par F. Mitterrand au 2^e tour de l'élection présidentielle.

La bourgeoisie, toujours prompte à dévoyer cette détermination des couches exploitées, s'efforce de l'enfermer politiquement, économiquement, culturellement, dans la crise qu'elle n'est pas à même de maîtriser.

C'est ainsi que le pouvoir est avant tout le rassemblement de toutes les droites (droites classique et néo-gaulliste, centristes et extrémistes, atlantistes et nationalistes). Mais dans sa hâte de forger un ultime rempart pour contenir la montée des luttes et empêcher la victoire des travailleurs, la majorité nouvelle a fini d'absorber les derniers éléments du centre d'opposition transformé en supplétif de la vieille droite.

Il n'y a plus rien désormais entre le pouvoir en place et l'Union de la gauche : il n'existe plus de base objective pour une politique de troisième force.

III. LA RÉPONSE DES SOCIALISTES

1. Pour une démocratie d'un type nouveau

La France a les possibilités d'un vrai changement. Elle est forte du savoir technique de ses travailleurs, forte du dynamisme potentiel de ses entreprises, forte aussi des possibilités de développement de son agriculture.

Ce qui freine l'essor économique national, c'est la stratégie des multinationales qui dans leur logique de répartition des tâches ne réservent en fait à la France que des rôles de sous-traitance. C'est aussi le pouvoir centralisateur, lié idéologiquement au grand capitalisme, lequel s'appuie sur une haute administration qui, dans les faits, dessaisit les élus locaux de leurs responsabilités.

La France souffre de l'inadaptation de ses structures industrielles et politiques aux aspirations des travailleurs et aux contraintes nouvelles de son économie. Une transformation profonde est urgente.

Les socialistes n'entendent pas accéder au pouvoir pour gérer les affaires du capitalisme. Bien au contraire, ils sont déterminés à appliquer des mesures irréversibles qui établiront une démocratie d'un type nouveau et ouvriront la voie au socialisme. Depuis le Congrès d'Épinay, ils n'ont cessé d'affirmer leur volonté de rupture avec la société capitaliste.

A. LE PROGRAMME COMMUN RÉPOND A CET IMPÉRATIF

Parce que les socialistes ne perdent pas de vue le but de leur action : mettre l'économie au service des hommes et instaurer un socialisme libérateur, ils sont convaincus que la collectivité doit s'approprier les grands moyens de production et d'échange par les nationalisations, dans le cadre d'une planification démocratique. Le secteur public ainsi élargi qui réalisera 50% du volume d'investissement annuel de l'économie française assurera la gestion rationnelle de nos possibilités. Il ne se développera pas sous une forme étatique mais sera doté d'une autonomie de gestion. En amont et en aval, des dizaines de milliers d'entreprises privées inscriront leur activité

Le pouvoir se pare de l'image du changement et de l'ouverture. De fait, trois mises à jour dans les mœurs de notre pays, devenues inévitables et que les partis de Gauche ne cessaient de proposer depuis des années, ont été concédées durant les premiers mois d'exercice du nouveau président : droit de vote à 18 ans, libéralisation de la contraception et de l'avortement.

Mais derrière le style et les méthodes, qui se veulent modernes, se dissimule un pouvoir de plus en plus intolérant et répressif : licenciement d'une partie des personnels de l'ex-O.R.T.F. : tutelle sur les grands moyens d'information, mesures appliquées dans certaines entreprises, menaces réitérées contre le droit de grève dans la fonction publique, diatribes du secrétaire général des Républicains Indépendants.

Ce sont encore les pseudo-innovations au niveau des structures de l'économie : travaux de la Commission Sudreau, participation des travailleurs au capital ou aux bénéfices, etc. Aucune de ces tentatives d'intégration de la classe ouvrière au système capitaliste ne répond aux nécessités.

Nous savons que les forces sociales qui soutiennent le pouvoir actuel ne peuvent tolérer un bouleversement radical de la société.

Seule une majorité de Gauche a la volonté et la capacité de transformer en profondeur les structures du pays.

dans le cadre du plan et pourront choisir en toute connaissance de cause leurs productions et dégager les politiques d'investissements les meilleures. C'est de cette structure de l'économie enfin débarrassée de la lourdeur et du gaspillage des grandes firmes capitalistes que découlera l'obtention de gains de productivité que la collectivité investira pour assurer la couverture des besoins sociaux - Condition nécessaire d'une véritable rupture, l'appropriation collective des moyens de production n'est pas suffisante : en particulier, elle ne modifie ni la division sociale du travail, ni l'existence de la hiérarchie actuelle.

C'est pourquoi les socialistes ont inscrit à l'ordre de leurs préoccupations la perspective de l'autogestion et l'établissement de rapports politiques et culturels nouveaux.

B. L'AUTOGESTION, FORME AVANCÉE DE LA DÉMOCRATIE

La construction progressive d'une société socialiste doit en effet se situer dans une perspective autogestionnaire.

● Or l'autogestion ne permettra l'établissement de rapports sociaux nouveaux plus justes et plus égaux entre les hommes, que si elle concerne non seulement la production, mais aussi la vie des collectivités locales et régionales, l'usage des services et des équipements publics et la vie associative du pays.

La mise en place de structures autogestionnaires suppose réunies deux conditions principales : la conquête du pouvoir d'État et l'appropriation collective des moyens de production et d'échange dans le secteur autogéré. L'autogestion implique la redéfinition du rôle de l'État. En effet, l'État socialiste continuera à exercer un rôle d'orientation en ce qui concerne les fonctions essentielles relatives à la planification, à l'économie, à la monnaie, à

C. LA MARCHÉ VERS LA SOCIÉTÉ SOCIALISTE

la défense et à la diplomatie. Mais il ne devra en aucun cas s'incarner dans une bureaucratie centralisée. Au contraire cette transformation se traduira par le démembrement de l'appareil bureaucratique central d'Etat, en particulier en ce qui concerne les fonctions de gestion courante, qui devront s'exercer à un niveau de responsabilité réelle donc décentralisée.

● **L'autogestion se réalisera dans les secteurs de l'économie dont la maîtrise sera devenue possible par l'extension de la propriété sociale. Ainsi sera-t-elle parfaitement distincte de toute forme de cogestion.**

Pour éviter que ne réapparaisse un pouvoir économique ou technocratique lié à la propriété du capital et à la capacité d'assumer le risque d'entreprise, le financement des investissements devra s'effectuer selon de nouvelles modalités dans le cadre d'une politique entièrement socialisée du crédit et de la collecte de l'épargne. Les entreprises se fourniront en équipement et en fonds de roulement par la location et l'emprunt. Les collectifs de travailleurs devront s'assurer contre le risque économique.

● **La régulation centrale du système autogestionnaire s'effectuera au moyen de la planification. Celle-ci devra être l'expression des grandes orientations politiques définies par la volonté collective.**

Son élaboration, prenant en compte la situation spécifique de chaque secteur ou type d'activité, se fera de façon démocratique par confrontation entre les instances et collectivités concernées. Strictement impérative pour les services et équipements publics, la planification orientera les secteurs productifs par des prescriptions et par des barèmes d'incitation et de sanction en matière de fiscalité et de crédit, plus ou moins rigoureux selon les branches et le caractère monopoliste ou non de l'activité.

● **Une telle société sera aussi égalitaire que possible.**

La diffusion de la responsabilité, c'est-à-dire du pouvoir, exigera la lutte contre les inégalités de revenus et de savoir. Dans cette dernière perspective il importe que le Parti accorde une place particulière à la nécessaire transformation de l'école. De même l'action déjà largement entamée depuis deux ans dans le domaine culturel devra être renforcée et approfondie. A propos de l'école comme de l'action culturelle, il ne s'agit pas, pour les socialistes, de définir une culture nouvelle qui serait imposée d'en haut, mais de créer les conditions de son apparition. Nous devons, pour cela soutenir, et le cas échéant coordonner, les activités de tous ceux - enseignants, éducateurs, animateurs, travailleurs sociaux - qui, à la base, s'efforcent d'aider les hommes et les femmes d'aujourd'hui que manipulent la culture dominante et les "mass media", à devenir des citoyens pleinement responsables. L'autogestion sera un leurre si elle ne s'accompagne pas d'un véritable réveil culturel, respectant les identités locales et régionales, et permettant à chacun d'utiliser à plein ses capacités de réflexion et d'expression.

● **Enfin, la société autogestionnaire aura besoin d'une grande souplesse et d'une grande capacité d'innover.** Les dotations du plan comporteront toujours des financements avec affectation en blanc pour projets nouveaux. Les banques régionales d'investissements et les collectivités locales et régionales seront incitées à financer la recherche, l'innovation et la création d'entreprises.

L'autogestion recherchera un nouveau consensus à l'autorité dans l'entreprise comme dans la vie publique. Les statuts de l'entreprise autogérée, notamment, permettront d'y faire vivre la démocratie socialiste, mais aussi d'y faire respecter l'autorité indispensable, soumise au contrôle collectif.

Une société de ce type est trop différente du capitalisme et de la démocratie parlementaire pour que sa réalisation puisse se faire rapidement. La perspective une fois définie, il est donc essentiel de déterminer les voies par lesquelles elle sera réalisée.

En tant que programme de gouvernement, le Programme commun définit les premières transformations structurelles indispensables à la planification et notamment les nationalisations nécessaires, la mise en place d'assemblées régionales et l'augmentation des pouvoirs des collectivités locales. Ces points de départ doivent permettre au gouvernement d'entreprendre la décentralisation des éléments gestionnaires, de l'appareil d'Etat (santé, éducation, équipement, justice, police) vers les nouvelles institutions régionales ou locales et simultanément, à la pression populaire d'imposer partout où elle le peut son contrôle sur les décisions qui concernent la vie quotidienne. Dans l'ensemble, il s'agira des cadences, de l'hygiène et de la sécurité, de l'organisation des tâches, de l'embauche et des licenciements. Dans la vie collective, il s'agira de la gestion des équipements et des services publics, de l'accueil et de l'appui à la population non active: petite enfance, handicapés, personnes âgées. Dans toute cette étape de transition, c'est le contrôle populaire et sa généralisation progressive qui permettra tout à la fois l'apprentissage de la démocratie et la mise en œuvre des responsabilités décentralisées, préparatoires à l'autogestion.

Mais l'indispensable défense de l'expérience socialiste française sur les plans économique, financier, diplomatique et, si nécessaire, policier ou militaire restera assurée, il va de soi, au niveau national.

Les forces socialistes et leur gouvernement auront la responsabilité d'engager le socialisme dans la voie de l'autogestion plutôt que dans celle de l'étatisme bureaucratique, et de savoir élargir rapidement l'audience internationale et notamment européenne de l'expérience française pour en assurer la solidité.

Tâche immense qui exige une analyse approfondie. La Convention sur l'autogestion, prévue par le Congrès de Grenoble, doit se tenir dans les meilleurs délais, pour procéder à cette analyse.

2. Pour un nouveau modèle de développement

La logique du Programme commun s'oppose au modèle de croissance capitaliste, lequel est anarchique par son gaspillage des richesses naturelles et de l'énergie des hommes.

Le fameux "taux de croissance", dont on parle tant, intègre à la fois les machines qui produisent et celles qui détruisent, les produits qui polluent et les installations pour dépolluer...

Au Japon, où le "taux de croissance" était de 18% il y a peu de temps, l'empoisonnement des êtres humains par les produits chimiques prend la dimension d'un cataclysme.

Au contraire, les socialistes veulent pour la France un développement où seront privilégiées, en particulier, la valeur sociale et la valeur d'usage des investissements et des produits ainsi que la récupération des matières premières.

Les socialistes entendent replacer la croissance, qui est nécessaire, dans ce contexte de développement, intégrant, au-delà de l'économie, les autres dimensions de l'activité des hommes. Cette démarche implique notamment une redéfinition de l'orientation des investissements. Un nouvel équilibre doit être recherché entre la nécessaire satisfaction des besoins essentiels de tous et en particulier des plus défavorisés, et les besoins de consommation collective: éducation, culture, environnement, santé, loisirs, recherche.

3. Pour une véritable indépendance nationale et pour une organisation communautaire de l'Europe

L'application du Programme commun procurera à notre pays les moyens de plus d'indépendance.

● D'ores et déjà la France a les possibilités d'une politique originale. Une agriculture développée scientifiquement permettra une hausse substantielle de la production. Celle-ci doit pouvoir contribuer à assurer notre approvisionnement en matières premières. Sur la base de contrats d'échanges à long terme - notamment avec des pays en voie de développement, aux économies complémentaires à la nôtre - l'industrie française sera à même d'amplifier sa production de machines-outils et de biens d'équipement, source d'exportation et par là d'économie.

Dans le domaine de l'énergie, la France peut progresser vers une autonomie plus grande. Ses ressources en charbon et ses potentialités hydro-électriques sont loin d'être épuisées. Mais surtout le savoir-faire de ses techniciens peut l'aider en de brefs délais à diversifier ses moyens de production. Les énergies nucléaires, géothermiques et solaire, ainsi que la fabrication d'hydrogène sont en mesure d'apporter à plus long terme des réponses.

Si de telles voies peuvent et doivent être explorées, tout repli dans les limites hexagonales serait illusoire.

● C'est dans le cadre d'une organisation communautaire de l'Europe que chaque nation disposera des conditions de son véritable épanouissement.

Dans cet esprit, le P.S. prendra des initiatives inspirées par le Congrès extraordinaire de Bagnolet du 16 décembre 1973. L'orientation prise apparaît plus justifiée encore: la crise que traverse la C.E.E. confirme la nécessité et l'urgence des mesures proposées.

Mettre fin à l'inflation et au désordre monétaire, dégager l'Europe de l'emprise des sociétés multinationales, assurer son indépendance technologique et scientifique, maîtriser la crise de l'énergie, établir des rapports normaux de solidarité avec le tiers monde, aucun de ces objectifs ne peut être atteint sans le renforcement de la communauté européenne.

L'action coordonnée des forces socialistes européennes que le Parti a mission d'animer et d'impulser doit tendre:

- à la mise en œuvre d'interventions concertées dans les domaines de l'énergie, de la santé, de l'éducation, des télécommunications;
- à un contrôle réel des sociétés multinationales;
- à la création d'autorités européennes dans les services publics;
- à l'égalisation du statut des travailleurs;
- à l'harmonisation des législations sociales;
- à l'organisation d'un pouvoir accru des travailleurs dans les entreprises.

Cet effort, qui implique des initiatives communes avec les centrales syndicales européennes, suppose également d'être prolongé par un aménagement du Traité de Rome en vue d'une démocratisation réelle des institutions communautaires par le renforcement du pouvoir du Parlement européen et l'élection de ses membres au suffrage universel direct.

Le Parti socialiste confirmera ainsi sa volonté de faire de la France un pays ouvert et internationaliste et, de ce fait, dans le cadre européen, maître de son destin et capable de préparer l'instauration d'une société à la fois prospère, juste et libre.

Plus généralement, il s'attachera à la recherche d'une coopération avec toutes les nations participant activement aux échanges internationaux. Il proposera en particulier des solutions à la crise du système monétaire dont l'aggravation serait dangereuse pour tous les peuples.

4. Pour assumer la dimension internationale de la lutte des classes

L'impérialisme rend plus nécessaire mais aussi plus complexe la lutte internationale. Le P.S. doit assumer réellement et complètement cette dimension de la lutte des classes en Europe et dans le monde entier.

Son rôle, en liaison étroite avec les autres partis socialistes européens et les mouvements progressistes mondiaux, est déterminant dans la définition et l'accomplissement d'une pratique internationaliste.

Le P.S. est activement solidaire des luttes

émancipatrices de tous les peuples opprimés et privés de liberté. Ainsi il continuera d'appuyer la résistance du peuple chilien. En Europe méridionale, les faits ont confirmé avec éclat les thèses du P.S. à son Congrès de Grenoble. Pour le peuple grec il s'agit désormais de consolider, d'élargir les bases de la démocratie, pour le peuple portugais de se prémunir contre toute agression de l'impérialisme américain.

C'est l'occasion pour le P.S. de manifester aux partis socialistes et progressistes de ces pays une aide politique, morale, et matérielle sans réserve.

Le P.S. tout en maintenant son indépendance critique vis-à-vis de tous les régimes du tiers monde, adaptera sa stratégie anti-impérialiste à celle des pays victimes du sous-développement.

Il préconisera des accords à long terme avec les pays du tiers monde susceptibles de pla-

nifier leur industrialisation et le développement de leurs échanges.

Le P.S. accordera notamment son soutien aux revendications des peuples qui réclament l'échelle mobile des prix des matières premières et des prix des produits industriels.

D'une manière générale, il appuiera l'action qui tend à l'instauration d'un ordre économique mondial plus équilibré et plus juste.

Il appuiera un programme d'aide massive à l'échelle européenne et mondiale aux pays sous-développés dénués de ressources énergétiques qui sont les victimes principales de la crise mondiale.

La définition d'une attitude commune aux partis socialistes et à l'ensemble des partis démocratiques des pays du bassin méditerranéen revêt à cet égard une particulière importance.

Entre eux une véritable concertation doit s'instaurer. Des campagnes d'action décidées d'un commun accord concrétiseront cette volonté de travailler ensemble.

IV. LES CONDITIONS DE LA VICTOIRE : UNE GAUCHE UNIE, UN PARTI SOCIALISTE FORT

Une majorité de notre peuple peut et doit se reconnaître dans cette politique. La crise du capitalisme mondial, dont l'aspect de développement des firmes multinationales concrétise bien la concentration industrielle et commerciale, est l'occasion d'une accentuation et d'un élargissement du combat de classe : elle crée les conditions d'un rassemblement majoritaire pour rompre avec le système capitaliste monopoliste.

La base de ce rassemblement est constituée par le front de classe qui réunit la grande majorité des salariés parmi lesquels les ouvriers, qui sont les plus directement exploités, les autres catégories de salariés des secteurs privé et public, les techniciens, les ingénieurs. Le front de classe est l'expression de l'homogénéité et de la solidarité politique croissantes de toutes les catégories de salariés.

Le front de classe s'élargit constamment :

- du fait de l'extension du salariat créée par la disparition de couches sociales liées au mode de production du capitalisme libéral ;
- du fait que les femmes entrent désormais massivement dans la production quel que soit le revenu du foyer, et y subissent une exploitation plus grave que les autres travailleurs.

Des agriculteurs et des artisans, devenus totalement dépendants des firmes monopolistes pour l'obtention de leurs fournitures ou l'écoulement de leurs productions, sont peu à peu placés sous un régime d'exploitation voisin de celui des salariés : ils peuvent, ainsi, prendre leur place dans le front de classe.

D'autres couches sociales sont également frappées par l'évolution du capitalisme (commerçants, etc.). Mais il serait illusoire de penser que le seul mécontentement contre le régime suffise à unir ces catégories.

Lorsqu'il s'agit de passer à une phase constructive, cette unité se révèle fragile. Le P.S. par son projet politique doit, à la fois, combattre la tentation du retour au passé et l'emprise croissante des monopoles. Il inclut la défense de ceux que la grande bourgeoisie dépossède de leur outil de travail et des moyens de vivre. Ainsi, du front spontanément défensif et antimonopoliste sera-t-il possible de passer à un front de classe anticapitaliste porteur d'un projet de société. Le P.S. ne réalisera son objectif : conquérir le pouvoir pour changer la société, qu'en reliant entre elles les aspirations des différentes couches exploitées.

La conquête du pouvoir nécessite l'adhésion et le soutien conscient de la majorité du peuple. Plus concrètement, la transformation socialiste de la société ne se fera pas seulement dans le cadre des institutions existantes, mais par la mobilisation des masses sur tous les terrains.

C'est dans cette perspective de conquête du pouvoir qu'a été forgée l'Union de la gauche : nécessaire pour déterminer les objectifs à moyen terme de transition vers le socialisme et pôle véritable de la mobilisation des forces socialistes.

Le Programme commun est la concrétisation de la politique de l'Union de la gauche à son étape actuelle. Par les réformes structurelles qu'il envisage et qui devront être appliquées dès les premiers mois d'un gouvernement de Gauche, il répond aux questions angoissantes de la crise du capitalisme mondial.

A cet égard, le Parti socialiste place le Parti communiste français devant la responsabilité qu'il a prise, et lui seul, à partir d'octobre dernier de porter atteinte à l'Union de la gauche par une campagne antisocialiste sur la base d'accusations injustifiées.

Le P.S. n'a pas à se défendre des griefs d'avoir abandonné les positions dont chacun sait en France qu'il les affirme plus que jamais et autant que quiconque.

Notre Parti approfondira sa réflexion lors d'Assises, ultérieures à notre Congrès, consacrées à l'étude des relations entre le P.C.F. et le P.S. dans la ligne du débat historique entre les deux courants du mouvement ouvrier.

Le Parti socialiste entend que soit respectée par ses partenaires la liberté de ses décisions et de son action en conformité avec les engagements auxquels il a souscrit, en premier lieu, le Programme commun de la gauche. Tout a été, est et sera fait par lui pour que la stratégie et les moyens qu'impliquent le Programme commun aboutissent à la victoire des forces populaires et donc à l'arrivée à l'Assemblée nationale d'une majorité de Gauche et à l'accession au pouvoir d'un gouvernement chargé d'appliquer la politique ainsi définie.

De même, les principes qui s'appliquent au niveau national concernent évidemment les élections locales. C'est ainsi qu'aux prochaines élections municipales le P.S. accordera son soutien à des listes composées d'hommes et de femmes souscrivant aux options du Programme commun de gouvernement.

V. UN GRAND PARTI SOCIALISTE

1. Un Parti au service des travailleurs

Le Parti socialiste n'a pas pour but d'exercer des responsabilités gouvernementales pour gérer les affaires de la bourgeoisie, mais de prendre le pouvoir pour conduire la France vers le socialisme avec l'accord d'une majorité.

L'application d'un programme commun de gouvernement et la mise en œuvre d'une transition vers le socialisme sont subordonnées à l'existence d'un Parti socialiste puissant, populaire, et démocratique. Celui-ci doit représenter un pôle de rassemblement autour d'un projet autogestionnaire de façon à renforcer les chances de succès d'un gouvernement d'Union de la gauche. Par conséquent, il doit être présent sur tous les terrains de lutte et à tous les niveaux de l'activité sociale.

L'unification de ces luttes diverses n'est possible que dans un combat politique global. Un Parti socialiste a précisément pour tâche d'assurer la liaison permanente entre mobilisation de masse et lutte politique, condition indispensable d'une stratégie anticapitaliste.

La Droite peut se permettre de réduire une organisation politique à quelques appareils électoraux destinés à assurer au travers des querelles de clans et de personnes, la promotion de nouvelles équipes gouvernementales. La Gauche ne le peut pas, parce que son projet ne se limite pas à l'accès au pouvoir, parce qu'il implique une transformation profonde des structures économiques et politiques de ce pays.

Outre ses fonctions d'animation, d'unification des luttes et de préparation à l'action gouvernementale un Parti socialiste qui veut jouer tout son rôle doit encore remplir plusieurs fonctions :

- une fonction de mémoire collective des expériences, des élaborations stratégiques, des recherches antérieures du mouvement ouvrier. Sans elle, les militants socialistes seraient contraints de "repartir constamment à zéro" dans les actions qu'ils mènent ;

- une fonction de rencontre pour des hommes et des femmes qui militent dans des secteurs différents et qui ne peuvent mener à bien leur tâche que s'ils disposent de lieux d'information et de confrontation : ainsi pourront être évitées, les coupures entre élus et militants, entre "dirigeants" et "dirigés", entre travailleurs manuels et travailleurs intellectuels qui caractérisent la division sociale du travail en système capitaliste ;

- une fonction de synthèse et d'élaboration collective. Il s'agit alors de concevoir le travail intellectuel nécessaire comme une fonction à remplir par tous et non comme le seul travail des intellectuels au sein du Parti.

De plus, le Parti, en faisant la synthèse entre le souhaitable et le possible, et en veillant à élaborer des choix, doit présenter des propositions sérieuses qui constituent une rupture avec le système capitaliste et se préparer à assumer ses responsabilités face au problème du pouvoir.

L'engagement sur un programme de gouvernement n'est pas uniquement celui d'hommes présidant à son application mais de l'ensemble de l'organisation à tous les échelons. Il serait cependant erroné de penser que l'ensemble des batailles à livrer peuvent et doivent être menées par les seuls partis. D'autres organisations - en particulier les syndicats et diverses associations (familiales, culturelles, locales, etc.) - jouent un rôle essentiel. Toutes ces organisations, si elles ne sont pas partie pre-

nante des responsabilités gouvernementales doivent intervenir dans l'élaboration du projet de société et contribuer aux débats stratégiques de l'ensemble de la Gauche. Il faut donc rechercher l'unité d'action des partis, et des autres organisations en respectant leur spécificité et leur autonomie, pour animer un véritable front de classe.

2. Pour une mobilisation du Parti

Quatre objectifs précis peuvent être fixés aux socialistes pour les deux ans qui viennent :

A. Par un renforcement du militantisme : accentuer notre participation aux luttes sociales ;

B. Pour consolider la base de classe du Parti, accroître nos forces dans le secteur de la production ;

C. Améliorer notre organisation ;

D. Par la formation, mieux accueillir les nouveaux adhérents, soutenir le travail des militants et préparer les échéances futures.

Sur ces objectifs, des propositions concrètes sont soumises ici aux militants, aux sections, aux fédérations et au congrès.

A. PAR UN RENFORCEMENT DU MILITANTISME, ACCENTUER NOTRE PARTICIPATION AUX LUTTES SOCIALES

L'action militante des sections socialistes a souvent été ces dernières années, dominée par des thèmes généraux ("pour le socialisme") ou électoraux ("battre le pouvoir"). Dans la période actuelle, il convient d'orienter davantage l'action militante des socialistes sur des thèmes concrets et de donner la priorité à la participation active aux luttes sociales au niveau local et dans les entreprises :

- solidarité active des sections et des fédérations à l'occasion de chaque conflit social ;
- participation des militants à l'action des organisations syndicales dont ils sont membres, dans le respect de l'autonomie syndicale et de la démocratie ouvrière ;

- participation active des militants aux organisations, associations et groupes de lutte sur des problèmes concrets (cadre de vie, consommation, environnement, condition féminine, école, action culturelle, etc.) Ces militants mèneront également une action locale dans le cadre du travail de leur section, à travers des groupes d'intervention propres au Parti militant sur l'un ou l'autre de ces problèmes. Ces groupes pourront peu à peu se coordonner à tous les niveaux, départemental, régional et national ;

- prise en compte des revendications qui vont dans le sens d'une réelle décentralisation, en particulier celles des minorités pour la reconnaissance de leur identité.

L'unité d'action sur ces problèmes sera d'abord recherchée avec celles des organisations de masse qui se réclament du socialisme, tout en respectant l'autonomie de chaque partenaire.

B. POUR CONSOLIDER LA BASE DE CLASSE DU PARTI, ACCROITRE NOS FORCES DANS LE SECTEUR DE LA PRODUCTION.

Pour ceux qui entendent contribuer au développement du socialisme, un Parti socialiste c'est d'abord l'outil que se donnent ceux qui subissent le plus directement l'exploitation et la domination capitaliste. Cette tâche, il ne peut la remplir que si sa propre base sociale est suffisamment ouvrière et populaire. Cela n'est pas facile : la structure de la vie politique française, les conséquences de la division sociale du travail constituant des obstacles à l'engagement politique de militants des entreprises et du secteur agricole.

Le Parti socialiste se caractérise donc d'abord par la volonté d'accorder une véritable priorité politique et matérielle à son implantation sur

les lieux de travail. Cette volonté ne portera ses fruits que si le Parti crée en son sein des éléments d'équilibre suffisamment forts pour compenser la formidable inégalité d'accès à l'expression politique qui caractérise les régimes capitalistes : développement prioritaire des secteurs entreprise et agricole, choix structurels et financiers permettant aussi bien l'information que la formation des militants, accès aux fonctions de responsabilités, en particulier des femmes, des ouvriers, des agriculteurs, qui sont les plus touchés par l'inégalité économique et culturelle. Ce travail doit déboucher sur la création de sections ou groupes d'entreprises dans chaque entreprise ou établissement de plus de mille salariés.

Il faudra orienter en priorité la propagande des fédérations et des sections vers les entreprises avec le soutien actif du Parti aux luttes sociales au niveau local et en particulier la participation active des élus locaux.

Cette action conduira le Parti à développer des relations privilégiées avec les organisations syndicales. Ces relations doivent reposer sur l'indépendance dans la solidarité. Indépendance de chacun dans l'élaboration de son analyse, de sa stratégie, de son projet et de ses décisions propres. Solidarité parce que l'adversaire de classe est le même et que les décisions des uns et des autres interfèrent constamment.

Le P.S. rejette toute conception des relations parti-syndicat qui tendrait à subordonner le syndicat au parti et inversement. Le syndicalisme a pour tâche d'exprimer les aspirations des travailleurs, de prendre en charge leurs revendications, d'agir pour la transformation des rapports sociaux.

Au travers de son histoire, le syndicalisme a montré que pour assumer la totalité de ses responsabilités, il ne pouvait négliger le débouché politique de ses luttes. Mais c'est la fonction du parti de poser la question du pouvoir politique.

C. AMÉLIORER NOTRE ORGANISATION

1. Adapter les organismes responsables au développement du Parti

Le développement du Parti et l'intégration en son sein de tous les courants du socialisme appellent une adaptation de ses structures. Pour assurer une juste représentation des divers courants, il a été demandé dans les délais statutaires la révision de l'article 34, relatif au Comité directeur, afin que le Congrès puisse décider d'accroître le nombre de ses membres. Le Comité directeur se réunira tous les deux mois deux journées consécutives en séance ordinaire pour débattre des grands dossiers politiques. Le même souci d'associer largement tous les courants à la vie du Parti appellera un Bureau exécutif plus étoffé qui pourra assurer convenablement cette représentation. La Convention nationale ordinaire se réunira alors chaque année dans l'intervalle de deux Congrès ordinaires, pour apprécier l'action des organismes centraux.

Chaque organisme de direction et d'exécution de la section au secrétariat national du Parti, comprendra une - ou un - secrétaire responsable, chargée des problèmes posés par la condition féminine dans la société et dans le Parti socialiste, et s'entourant de tous les concours nécessaires.

2. Se donner de nouveaux moyens

L'activité de permanents est l'une des raisons de l'efficacité de certaines fédérations départementales du Parti socialiste. Cette situation peut, au prix d'un effort soutenu, être étendue avec pour objectif : "une fédération, un local, un permanent".

Pour permettre aux responsables fédéraux de jouer un rôle d'animation, certains membres du Comité directeur seront chargés d'informer régulièrement les fédérations et d'en suivre le travail afin que les sections locales ou d'entreprises maintiennent une activité permanente ne se limitant pas aux périodes de crise, ni aux périodes électorales.

La disposition d'un local apparaît nécessaire pour assurer la permanence de l'action.

Chaque fédération doit avoir les moyens de coordonner l'action militante entre les différentes sections et avec les directives nationales. Un permanent pourrait assurer une grande part des tâches matérielles.

3. Engager une régionalisation du Parti.

Elle implique bien entendu un appui constant du Parti aux luttes régionales. Des comités régionaux doivent être mis en place. Ils seront composés de deux représentants par fédération et devront se réunir au moins tous les mois.

Les membres socialistes des conseils régionaux éliront des délégués qui seront associés au travail des comités régionaux. Ces délégués se retrouveront également au sein d'une Conférence des délégués de région.

D. PAR LA FORMATION MIEUX ACCUEILLIR LES NOUVEAUX ADHÉRENTS

1. L'importance du flux d'adhérents enregistrée depuis quelques mois rend nécessaire une vaste campagne de formation au sein des sections pour qu'ils puissent devenir des militants actifs :

- affectation d'une part suffisante du budget du Parti à cette formation ;

- création de stages de longue durée (1 à 4 semaines) pendant lesquels les militants recevront une indemnité pour perte de salaire ;
- développement massif des moyens audiovisuels pour assurer la formation décentralisée dans les fédérations et les sections.

2. Soutenir le travail des militants, en particulier dans les entreprises, par une formation adaptée : la nouvelle orientation du militantisme vers les luttes dans et hors de la production impose une adaptation continue de tous les militants à des situations nouvelles, en fonction de leur travail politique dans les entreprises et dans les quartiers.

3. Préparer les échéances futures, notamment par la formation de candidats et de candidates.

L'évolution actuelle de la vie politique et les situations nouvelles qui naîtront naîtront l'action des militants socialistes nous imposent de nous préparer à de prochaines échéances électorales. Elles peuvent déboucher sur la victoire si si objectifs proposés ci-dessus sont poursuivis.

Pour préparer ces victoires, le Parti doit dès maintenant assurer la formation politique des équipes qui devront mener le combat électoral. La victoire électorale au niveau des municipalités, des cantons ou des circonscriptions législatives ne sera pas celle d'un candidat seul, mais celle de tous les militants du Parti qui mènent un travail de longue haleine dans les luttes quotidiennes des travailleurs.

Cette tâche ne saurait être remise au dernier moment. Elle permettra, si elle est accomplie méthodiquement, de lier mieux que par le passé la pratique militante quotidienne et l'action qu'exige une période électorale.

EN juin 1971, au Congrès d'Epinal, le Parti socialiste s'était fixé comme but de fonder l'Union de la gauche sur l'élaboration d'un programme de gouvernement en vue d'offrir aux Françaises et aux Français des perspectives concrètes.

En juin 1973, au Congrès de Grenoble, il se fixait un nouveau but : devenir le premier parti de France et à partir de là, transformer la vie politique française.

Certes rien n'est achevé, mais au moment où la vie politique française connaît d'importantes remises en question, au moment où les luttes sociales prennent une dimension nouvelle par l'entrée en lutte de nouvelles couches de salariés, notre Parti est sur la bonne voie. Nos analyses antérieures se sont trouvées particulièrement justifiées quand les forces populaires ont su réaliser leur union lors de la dernière élection présidentielle, pour tenter de battre la Droite.

Parce que le Parti a su gagner la confiance d'une large partie de la jeunesse et du monde du travail, parce que l'Union de la gauche est durablement fondée, nous sommes placés devant de nouvelles responsabilités. Les travailleurs attendent que nous répondions à leurs espoirs, en prenant appui sur leurs préoccupations quotidiennes, mais aussi en leur proposant, le type de société que nous voulons construire à plus long terme et les moyens d'y parvenir.

Toujours fidèle à l'Union de la gauche et aux grandes orientations du Programme commun, décidé à ouvrir la voie à une société socialiste par une victoire de la Gauche, notre Parti s'affirme aujourd'hui comme le Parti des socialistes enfin réunis, le Parti du socialisme enfin possible.

Les **Assises du Socialisme** ont été particulièrement révélatrices de cette nouvelle dimension du Parti socialiste. Le projet de société approuvé par les 1 500 militants réunis le 12 et 13 octobre 1974 à l'appel de François Mitterrand, puis par les instances nationales des trois composantes, répond à l'attente d'un peuple et d'un monde inquiet. Ce projet fondé sur les acquis des luttes passées n'en est pas moins largement ouvert sur l'avenir. Il sait et proclame "la nécessité d'une grande force politique qui vienne donner puissance et réalité à ce qu'il propose".

Ce document consacre l'état actuel du renouveau du Parti socialiste : le recrutement de nouveaux adhérents et son élargissement à des couches sociales nouvelles en sont les

manifestations. Ainsi, tous les socialistes peuvent-ils se rassembler dans un même Parti pour rendre le socialisme possible.

Le projet socialiste repose sur l'exercice de la responsabilité de chacun dans les affaires qui le concernent. Il implique une finalité : l'autogestion, clé de voûte du socialisme.

L'autogestion permettra que les décisions puissent être prises au niveau le plus proche possible de la base et par ceux qui sont concernés. Cette perspective d'une société autogérée nécessite dès maintenant la formation des hommes, leur regroupement pour mener la lutte. Pour y parvenir, le Parti a un rôle essentiel à jouer. Regroupés dans le Parti socialiste, tous les socialistes peuvent envisager l'avenir avec confiance.

AMENDEMENT A LA MOTION N° 1

Les auteurs du texte ci-dessous ont demandé qu'il soit considéré comme un amendement à la motion n° 1.

Tout en observant que sa ligne générale s'inscrit dans la perspective de la motion n° 1, les signataires de celle-ci ne prennent pas en compte la totalité des considérations comprises dans l'amendement, et se réservent d'accepter ou de refuser telle ou telle proposition.



Pour le renforcement de la ligne de Gauche

MISES à part quelques positions marginales, un large accord se manifeste dans le Parti sur une ligne politique caractérisée par :

- le choix stratégique de l'Union de la gauche concrétisé par le Programme commun ;
- le projet du socialisme autogestionnaire défini dans le programme du Parti comme dans le texte des Assises nationales du Socialisme ;
- la volonté de réaliser, dès l'installation de la Gauche au gouvernement, les réformes de structure qui marqueront une rupture décisive avec le capitalisme ;
- l'importance attachée au contrôle des travailleurs comme objectif de transition dans la lutte pour le socialisme.

C'est pourquoi il nous paraît parfaitement inutile de multiplier les textes de tendances. Nous appelons à voter la motion numéro un et le document qui lui est adjoint : ces textes développent en effet des orientations que nous approuvons et ils sont assurés de rassembler dès le départ la très grande majorité des militants. Nous ne pensons pas pour autant que la tâche des sections et des fédérations puisse se limiter à des votes indicatifs. Un texte soumis à la discussion doit pouvoir être enrichi, modifié, amendé. C'est dans cet esprit que nous proposons ces compléments à la motion numéro un : compléments qui forment un tout et qui doivent donc faire l'objet d'un vote d'ensemble.

Notre souci essentiel est d'éviter que les orientations fixées par le Parti en restent au niveau des affirmations générales. La réussite d'une expérience de gauche en France, sa capacité non seulement

à durer mais à ouvrir la voie au socialisme, dépendent de la manière dont seront abordés les difficultés et les durs affrontements auxquels le Parti doit se préparer dès maintenant. Il ne suffit pas de soutenir le principe des nationalisations : il faut déterminer quelle sera leur nature selon les branches et les secteurs d'activité. Il ne suffit pas d'affirmer que la Gauche ne se contentera pas d'occuper des fonctions gouvernementales et qu'elle s'efforcera de transformer l'Etat, il faut voir ce que signifie précisément cette transformation dans l'armée, la police, la justice, l'information, l'école, etc. Il ne suffit pas de rappeler la nécessité d'une mobilisation populaire sans laquelle il nous serait en effet impossible de franchir le seuil décisif qui sépare la prédominance de la classe capitaliste de celle des travailleurs salariés : il faut indiquer sur quelles bases, autour de quels objectifs pourra s'opérer l'articulation entre l'action du gouvernement et celle des travailleurs en lutte.

Faute de se doter des méthodes et des moyens qui lui permettent de faire face à ces échéances, le Parti courra le risque de ne pas maîtriser la situation lorsqu'il accèdera au pouvoir. Peu importe la pureté de ses intentions si faute de préparation effective à ce nouveau stade de la lutte des classes, il se trouve impuissant à appliquer sa politique et contraint de céder devant la pression de phénomènes qu'il n'aurait pas su analyser à temps. Aussi proposons nous d'ajouter à la motion numéro 1 les passages suivants :

Sur les questions de programme :

Il faut engager d'urgence et à tous les niveaux un travail portant sur la nature et le contenu des nationalisations que nous voulons opérer (comme d'ailleurs de celles qui ont déjà été réalisées). Ce travail devra tenir compte des caractéristiques propres aux branches et aux secteurs d'activité (primaire, secondaire et tertiaire) et aux liens avec les firmes multinationales. Il ne saurait être limité aux commissions spécialisées du Parti. La préparation des mesures de démocratisation et de contrôle doit être dès maintenant entamée avec la participation des ouvriers, des employés, des cadres des entreprises directement intéressées. Ce sera là une tâche prioritaire pour les sections et les groupes du Parti socialiste formés au sein de ces entreprises. Ce sera aussi une occasion d'établir sur le terrain des liens plus étroits avec nos différents partenaires politiques et syndicaux.

La lutte contre la crise qui va être au centre de notre action quotidienne nous conduit à formuler des propositions concrètes de caractère économique et technique. Mais nous ne devons jamais les séparer des préoccupations actuelles des travailleurs et des luttes qu'ils mènent. Ainsi peut-on montrer que les avantages obtenus en matière d'indemnisation de chômage serviront à neutraliser la réaction des salariés les plus directement touchés par la crise s'ils ne s'accompagnent pas d'une lutte pour le contrôle effectif des licenciements et d'une politique active de l'emploi. Ainsi la nécessité d'investissements massifs dans tous les secteurs de la recherche qui concernent les nouvelles sources d'énergie, les nouveaux produits de substitution et les nouvelles techniques de recyclage des matériaux usés doit être accompagnée de la dénonciation, à l'aide d'exemples concrets, des formidables gaspillages dont le système capitaliste porte la responsabilité. Ainsi faut-il partir de ces véritables agressions contre la santé que constituent les mauvaises conditions de

travail pour justifier le développement de centres de santé à échelle humaine et l'institution d'un véritable régime de prévoyance sociale gérée par les assurés.

Un autre effort également prioritaire devra être accompli pour préciser nos positions dans le domaine des institutions politiques de l'organisation militaire, de l'école, de la culture, de la justice et de l'information. Un travail non négligeable a déjà été accompli par nos commissions d'études ainsi que par des camarades proches du Parti. Il importe de leur donner un prolongement pratique afin d'enrichir notre Programme et le Programme commun. Nous devons tenir le plus grand compte de changements intervenus au cours de ces dernières années dans le domaine de la pratique militante comme dans celui de la technologie. C'est ainsi que grâce aux progrès accomplis dans le secteur de l'audio-visuel et dans celui de l'impression, il serait possible d'établir un certain contrepoint au pouvoir des "mass media" par le développement de ce que nous appellerons les "groupes media".

Enfin, nous devons créer avec un certain nombre de responsables du Parti, nos experts et des camarades engagés dans différents secteurs d'intervention, un groupe chargé de mettre au point les grandes lignes d'un plan intérimaire. Entre la venue au gouvernement et la mise en application des mécanismes de la planification démocratique un délai s'écoulera nécessairement. Nous ne devons pas être pris au dépourvu. Il nous faudra agir immédiatement de façon à maîtriser la crise économique, à réorienter le développement économique et social et à répondre aux revendications les plus urgentes des travailleurs. Il va de soi que ce plan devra être sans cesse révisé en fonction de l'évolution de la conjoncture. C'est pourquoi nous proposons que ce groupe ait un caractère permanent.

Sur les problèmes de stratégie :

Cette préparation des nationalisations, cette mise à jour du Programme et cette élaboration d'un plan intérimaire se situent bien évidemment dans la perspective de la relance de l'Union de la gauche. Nous sentons tous le besoin de cette relance. Ce n'est pas la diplomatie qui revigorera l'unité pas plus que la seule évocation du Programme commun.

La polémique engagée par les dirigeants communistes a interrompu les relations normales qui avaient été établies entre les deux Partis sans interdire pour autant les actions ponctuelles sur le terrain ou des initiatives nationales qui pourraient être prises en accord avec les Partis et les forces syndicales (en premier lieu sur les problèmes de l'emploi). Mais il doit être entendu que notre objec-

tif demeure la substitution aux mauvaises querelles d'un véritable débat qui pourrait s'ouvrir, dès la fin de la polémique, non seulement sur les objectifs et les formes d'action de la lutte contre la crise, mais également sur les meilleures conditions d'une ouverture de la voie vers le socialisme. Il ne s'agit en aucun cas de s'engager dans un débat "idéologique" tel que l'a refusé le congrès d'Epinay, il s'agit au contraire d'un débat politique dans le prolongement du "Programme commun", afin de faire face, dans les meilleures conditions, aux responsabilités du pouvoir dont chacun sait qu'elles peuvent être proches. C'est ainsi que lorsque la polémique ouverte par le Parti communiste aura cessé il sera possible de redonner place à des échanges et à des proposi-

tions sur les questions sérieuses, celles que se posent les travailleurs sur leur situation présente et sur leur avenir.

Cette orientation unitaire du Parti implique que nos positions soient parfaitement claires. Le passage du texte numéro 1 sur les prochaines élections municipales constitue de ce point de vue une très bonne mise au point. Encore faut-il la compléter par une mesure immédiate d'assainissement politique qui rendra plus crédible notre volonté de mettre fin en 1977 à toutes les alliances

conclues dans le passé avec les éléments centristes. Il faut interdire à nos adhérents de garder des responsabilités dans des municipalités contrôlées par des éléments centristes. Ceux qui collaboraient à Nice avec Jacques Médecin ont été conduits à quitter le Parti. La situation semble en voie de règlement à Nancy. Les membres du Parti qui appartiennent à la municipalité de Nantes doivent être mis en demeure soit de constituer un groupe d'opposition, soit de donner leur démission.

Sur le plan de l'organisation :

Pour se doter d'une large base sociale, ouvrière et populaire, le Parti doit accorder une priorité militante et financière aux secteurs d'intervention et plus particulièrement au secteur des entreprises (qui se verra allouer le quart du budget d'intervention du Parti).

Le secteur de formation devra être doté non seulement d'instruments adéquats (la motion numéro 1 en précise la nature) mais aussi d'une politique globale de formation visant par ses méthodes et par son contenu à éviter la coupure traditionnelle qui se produit au sein des Partis socialistes au pouvoir entre les gestionnaires de l'appareil d'Etat et les idéologues de la mobilisation populaire. Il faut que le Parti soit, comme le dit le texte des Assises, capable "d'assurer l'articulation constante entre la mobilisation populaire et l'action gouvernementale qui sera le moteur de la transformation sociale".

Dans le domaine de l'action locale, il convient de tenir compte des limites imposées par le système actuel à l'exercice des pouvoirs locaux, mais aussi du fait que la pratique des élus donne déjà une certaine image pour de nombreux citoyens, du type de société socialiste à construire et du comportement que la Gauche adopterait si elle assumait le pouvoir d'Etat, parce que nous pensons que la conquête et l'exercice du pouvoir doivent être étroitement liés aux luttes menées par les travailleurs et les citoyens, les conseils municipaux devront de

plus en plus être composés de militants réellement engagés dans ces luttes au développement desquelles ils doivent servir de point d'appui. Ainsi parce que nous pensons que la société à construire doit être fondée sur l'accès de tous à l'information et à la formation, sur le contrôle de toute délégation conditions nécessaires pour avancer vers l'autogestion, les conseils municipaux devront de plus en plus donner aux citoyens et à leur groupement les moyens de connaître les données des problèmes locaux, d'intervenir dans les processus de décision et de s'exprimer à leur sujet. Ils devront également accepter ou susciter le débat sur les buts à atteindre et sur la stratégie à adopter non seulement avec les militants du Parti mais aussi avec les organisations locales qui s'inscrivent dans le mouvement socialiste.

Il importe enfin de mieux fixer les règles de fonctionnement de la démocratie dans le Parti. La liberté d'expression des courants de pensée doit être entière. Ces courants ne sauraient cependant être confondus avec les regroupements qui peuvent se constituer à l'occasion d'un congrès ou d'une convention nationale. Nous devons éviter que s'organisent des réseaux de clientèle ou des fractions étroitement centralisés. Dans un parti qui se réclame du socialisme autogestionnaire, la manifestation des courants doit être un phénomène démocratique et non un phénomène bureaucratique.

SIGNATAIRES DE L'AMENDEMENT A LA MOTION N° 1 :

Gilles MARTINET, André ACQUIER, Robert CHA-
PUIS, Bernard PINGAUD, Jean-Pierre AMALRIC,
Roger BEAUNEZ, Alain BENETEAU, Louis BES-
SON, Jacques BONIFACE, Maurice BONNET,
Pierre BOISSON, François BORELLA, Alain
BRUNE, Maurice BUTTIN, Robert de CAUMONT,
Maurice COMBES, Michel COMBES, André
DIDIER, Gérard FÉRAN, Patrice FINEL, Paul
FLORY, Gérard FUCHS, Denis FUNES, Georges
GONTCHAROFF, Maurice GUILLANEUF, Louis
LAFABRIÉ, Laure LATASTE, Francis LE BLE, Jean
LE GARREC, Jean MAIRE, Jean-Louis MARAND,
Jean MONNIER, Jacques NICOLETTI, Christian
PINOT, Jean ROUS, Christophe ROUX, Bernard
SCHREINER, Michel SIRIAC, Bernard SOULAGE,
Simon SUTOUR, Claude TANNE, Daniel TRAN,
Jean VERLHAC, Bruno VIALLET, Henri VILLAIN.

Approfondir l'unité pour ouvrir la voie au socialisme autogestionnaire

RÉSUMÉ DE LA MOTION :

Un enjeu, cinq propositions

AINSI que l'a dit François Mitterrand au soir du second tour des élections présidentielles, la victoire de la Gauche est désormais inéluctable. Dès lors, la question fondamentale devient celle-ci : que fera-t-elle de cette victoire ?

La Gauche unie sera-t-elle réduite à gérer la crise pour le compte de la bourgeoisie ou bien viendra-t-elle au pouvoir pour, selon l'expression même du Programme commun, "ouvrir la voie au socialisme" ?

A la question ainsi posée, il n'est aucun socialiste qui, au moins dans ses déclarations publiques, ne choisisse le second terme de l'alternative. Mais il ne suffit pas de le dire. Il faudra le faire, et pour le faire, s'y préparer, armer les volontés et rassembler les moyens nécessaires. Tel est aujourd'hui, de notre point de vue, l'enjeu fondamental, celui qui commande tous les autres. Il dominera les débats du Congrès de Pau. Il sera présent tout au long des deux années pour lesquelles ce congrès doit fixer la ligne d'action du Parti.

C'est à partir de cette préoccupation centrale que nous développerons dans cette motion cinq propositions :

1. La crise actuelle du capitalisme rend plus nécessaire que jamais la mise en œuvre de la stratégie de rupture concrétisée par le Programme commun.

Celui-ci, fondé sur la satisfaction prioritaire des besoins de la population constituée, en effet, en rupture avec la logique capitaliste de l'économie, la seule réponse globale et cohérente à la situation née de la crise. La pierre de touche de l'application du Programme commun repose sur la capacité du gouvernement de la Gauche à réaliser dès les premiers cent jours, les transformations de structures essentielles : nationalisations et institution du contrôle des travailleurs dans les entreprises.

2. Sans se laisser imposer de faux débats, notre Parti doit reprendre l'initiative en vue de renforcer la dynamique de l'Unité. Refusant à la fois l'immobilisme et une polémique à courte vue avec le P.C. qui ferait le jeu du pouvoir, le Parti socialiste sera s'il le faut unitaire pour deux. Il proposera au Comité de liaison des Partis de Gauche des actions et des campagnes communes pour défendre l'emploi, les libertés, les services publics, l'indépendance nationale. Il procédera à la mise en place, à la base, de structures de concertation avec nos partenaires du Programme commun.

La situation exige de notre part détermination et rigueur : les listes socialo-centristes dans les municipalités font partie du passé révolu. Les élus socialistes minoritaires devront se constituer en groupes d'opposition. Lors des prochaines élections municipales, le Parti devra normalement constituer des listes d'Union de la gauche dans les communes de plus de 30 000 habitants dès le premier tour, et au plus tard, dès le second tour dans les autres communes.

3. Un internationalisme militant doit prolonger l'action que nous menons à l'intérieur de nos frontières.

Le combat contre l'impérialisme doit s'appuyer sur la défense de l'indépendance nationale, se développer dans la lutte pour une Europe des travailleurs affranchie de l'emprise américaine et dans une politique de solidarité avec les luttes progressistes du monde entier en vue de jeter les bases d'un nouvel ordre économique.

4. C'est en luttant aujourd'hui pour contrôler demain, que nous ouvrirons la voie au socialisme autogestionnaire.

La lutte pour le contrôle dans l'entreprise et sur les autres terrains de la vie quotidienne est la forme actuelle du combat que le Parti mène pour l'autogestion. Elle vise à créer les conditions d'une contestation de plus en plus radicale de l'entreprise et de la société capitaliste. L'exercice du contrôle lui-même ne commence qu'avec la prise du pouvoir et l'application du Programme commun. Le contrôle est un ressort essentiel de la transition au socialisme autogestionnaire. La convention prévue à Grenoble pour permettre au Parti d'approfondir ses conceptions sur les problèmes de la transition et de l'autogestion devra se tenir en juin 1975.

5. Il est temps de construire le Parti de la transition au socialisme.

Ouvrir la voie au socialisme n'est possible que si le Parti, en effet, joue pleinement son rôle entre le mouvement d'en haut, l'action d'un gouvernement populaire et le mouvement d'en bas, celui des masses.

La construction d'un outil aussi décisif doit se faire en fonction de priorités rigoureuses :

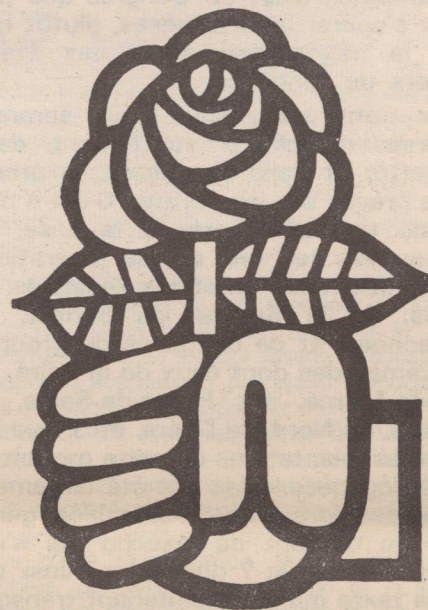
a) Une intervention et une implantation accrues sur le lieu de travail. (Campagne d'action spécifique - triplement de la dotation "entreprises" : mise en place de commissions fédérales "entreprises", prise en charge de la lutte des travailleurs de l'agriculture, etc.)

b) Une politique de formation de masse et de classe qui requiert elle aussi des priorités budgétaires et qui doit offrir par une école centrale de militants, des stages rémunérés.

c) Une amélioration de l'organisation du Parti sur le plan de la démocratie intérieure, de la capacité d'intervention des sections et des fédérations et du contrôle des élus.

Avant de reprendre chacune de ces propositions, nous nous devons de préciser le sens de notre démarche.

MOTION ②



présentée
par le courant
de gauche
pour
le Congrès de Pau

PRÉAMBULE

La loi et la force du Parti

En présentant cette motion, nous nous conformons à la loi du Parti. D'après nos statuts, c'est sur la base des textes présentés par les divers courants de pensée que se font les choix politiques et la désignation des camarades chargés de les mettre en œuvre. Pour que le débat ait lieu dans la clarté, pour que chaque militant puisse y prendre part, dans chaque section du Parti, il convient que chaque courant de pensée prenne ses responsabilités et affirme publiquement ses positions. Il n'est pas sain que dès le départ une motion fasse l'unanimité : c'est au Congrès que doivent s'opérer les synthèses, plutôt que par la négociation entre des états-majors de tendance.

Pour notre part, nous nous sommes efforcés d'appliquer strictement, dans sa lettre et dans son esprit, la procédure prévue par les statuts. C'est à partir de textes élaborés à la base, au niveau des sections et des fédérations (notamment les motions fédérales de Paris, de la Savoie, de Belfort, de l'Essonne... et de centaines de groupes de camarades dont ceux de la Loire, du Val-de-Marne, des Hauts-de-Seine, de l'Aisne, du Nord, de l'Isère, etc.), que les grandes orientations de cette motion se sont dégagées. Elles ont été largement discutées lors d'une Assemblée générale du courant de Gauche qui s'est tenue à Paris, le 7 décembre. Ainsi, est né le texte qui est maintenant transmis aux militants.

Bien entendu, nous sommes ouverts à tout amendement qui ne serait pas contraire à l'esprit ou à la lettre de notre texte.

Mais nous attirons l'attention des camarades sur le fait que *seules les motions nationales sont soumises au vote indicatif*. C'est sur la base de ce vote indicatif que s'établit à tous les niveaux (section, fédération, Comité directeur) la représentation proportionnelle dans les instances du Parti.

Précisons enfin que les amendements rattachés à une motion nationale ne peuvent être votés que par les camarades s'étant déjà prononcés en faveur de la motion qu'ils souhaitent amender. De la même manière, les listes de candidats qui seront jointes à cette motion, à tous les niveaux, seront établies démocratiquement par l'ensemble des camarades qui se seront retrouvés sur les mêmes positions.

La loi du Parti, c'est aussi sa force. L'expression des courants de pensée traduit sa réalité profonde en même temps qu'elle témoigne de son renouveau idéologique.

La discussion qui doit s'instaurer entre tous les militants dans le but de dégager, sur les problèmes fondamentaux, les plus larges convergences, permet de renforcer encore la cohésion de notre Parti et de porter son unité à un niveau supérieur.

Les textes et la pratique

Une motion de congrès n'est ni un programme de gouvernement, ni un projet de société, ni une dissertation sur la réalité contemporaine ou une déclaration de bonnes intentions. C'est un texte impératif, qui doit préciser le plus clairement possible la ligne d'action du Parti dans les deux années à venir. Ce texte doit comporter des directives concrètes, susceptibles d'entrer réellement dans la pratique. Il doit être effectivement appliqué.

C'est dans cet esprit que nous avons rédigé le présent texte en nous efforçant :

- de faire déboucher chaque analyse sur des propositions précises pour l'action du Parti ;
- de ne prévoir que des actions effectivement réalisables ;
- d'énumérer dans chaque cas les moyens nécessaires à la réalisation de ces actions.

Comment approfondir l'Union de la gauche si nous ne donnons pas l'exemple, notamment au niveau des municipalités, et comment élargir la base de classe du Parti si l'on ne donne pas une priorité réelle au secteur entreprise ?

On doit pouvoir, d'un Congrès à l'autre, constater la concordance entre ce qui a été prévu et ce qui a été fait. Notre Parti a réalisé des progrès dans ce sens. Mais, si l'on reprend la motion de Grenoble, il faut bien constater que les réalisations n'ont pas été totalement à la hauteur des ambitions.

Courant de gauche et dynamique unitaire

Les signataires de la présente motion pensent qu'il est important que s'affirme, au sein du Parti socialiste, à l'occasion du Congrès de Pau, un puissant courant de gauche. Ce courant se compose déjà :

- de camarades qui, depuis de nombreuses années, ont mis en commun leurs réflexions au sein du C.E.R.E.S. ;
- de nombreux militants qui, à partir de leur expérience concrète des luttes, ont rejoint le Parti depuis Epinay ;

TEXTE DE LA MOTION

1. La crise actuelle du capitalisme rend plus nécessaire que jamais la mise en œuvre de la stratégie de rupture définie par le Programme commun de gouvernement

A. LA CRISE DU CAPITALISME

1. La crise économique, sociale, politique qui s'aggrave chaque jour, ne résulte ni d'une prétendue pénurie d'énergie à l'échelle mondiale, ni du rattrapage qui a été réalisé sur le prix du pétrole.

Le capitalisme est engagé depuis son origine dans cette contradiction : d'une part, le taux de profit constitue le moteur de son développement, l'élément indispensable qui conditionne l'investissement et l'activité économique ; d'autre part, ce même taux de profit, par l'importance toujours croissante du capital immobilisé, tend à décroître.

• d'une partie notable des militants qui, au titre de la 2^e ou 3^e composante, ont adhéré au Parti à l'occasion des Assises du Socialisme ;

• de ceux qui, notamment militants syndicalistes, rejoignent le Parti sur la base de ce texte.

Ce courant n'a sur le Parti aucune visée hégémonique. Ses membres ne prétendent pas avoir le monopole des bonnes idées ni celui des positions de gauche. Mais ils pensent être en mesure, par l'affirmation claire et collective de ces positions, de contribuer une nouvelle fois à faire progresser l'ensemble du Parti.

Depuis Epinay, et sous la direction de François Mitterrand, notre Parti s'est engagé sur la bonne voie. Le programme du Parti, le Programme commun de gouvernement, le projet de société des Assises du Socialisme ont tracé le chemin politique sur lequel se sont progressivement retrouvés tous les socialistes. La campagne présidentielle, la participation croissante des militants socialistes aux luttes sociales ont montré la vitalité renaissante de notre organisation.

Il s'agit maintenant de franchir sur ce chemin une étape nouvelle et décisive, celle de la prise du pouvoir et de la transition au socialisme. Nous n'avons d'autre ambition que d'aider le Parti à s'y engager dans de bonnes conditions. C'est dans cet esprit que nous aborderons la synthèse finale qui se fera au Congrès de Pau devant la Parti tout entier.

La motion signée ou soutenue par François Mitterrand, Pierre Mauroy, Gaston Defferre, Michel Rocard, André Chanderagor, Roger Pontillon, etc. fournit de nombreux éléments en vue de cette synthèse. La généralité de ses propositions ne peut que faire, sur la plupart d'entre elles, l'unanimité des socialistes de 1975. C'est pourquoi, il nous paraît inutile de les répéter. Mais il est indispensable que le débat sorte des généralités unanimistes pour aborder les vrais problèmes de l'heure. Des choix doivent être clairement faits, des engagements clairement pris. Ainsi, notre Parti pourra-t-il, dans un moment historique important, assumer ses responsabilités.

● Il renforce l'exploitation des travailleurs : extension de la déqualification du travail, accroissement des cadences et du rendement, "importation" de travailleurs immigrés, "exportation" d'usines dans les pays où la main-d'œuvre est moins coûteuse, multiplication des travailleurs "hors statut" (auxiliaires, travailleurs temporaires), utilisation d'une main-d'œuvre féminine dans des conditions de surexploitation.

● Enfin, il élève directement la masse des profits par des hausses de prix imposées aux consommateurs et génératrices d'inflation. La responsabilité des firmes multinationales est à cet égard déterminante : les hausses de prix de l'énergie masquent en particulier, pour une part importante, la stratégie des grands trusts pétroliers qui cherchent à faire payer par les travailleurs les frais de leur propre reconversion vers d'autres sources d'énergie (nucléaire) et d'autres activités plus rentables.

2. Depuis la Deuxième Guerre mondiale et par tous les moyens, le capitalisme a globalement réussi à contrecarrer la tendance, mortelle pour lui, à la baisse du taux de profit. Mais cette politique se heurte à des obstacles de plus en plus difficilement surmontables.

Les travailleurs salariés refusent l'accroissement de l'exploitation et s'organisent pour lutter pour la défense de leurs conditions de travail ; ils sont rejoints par d'autres couches sociales : paysans, petits commerçants, et artisans, menacés par l'évolution du capitalisme et qui voient leurs conditions se dégrader rapidement.

Les pays du tiers monde comprennent peu à peu la puissance des armes dont ils disposent et s'opposent de plus en plus fermement au pillage de leurs richesses.

L'inflation galopante a conduit au dérèglement de l'ensemble des mécanismes économiques, elle devient socialement de plus en plus insupportable.

La détérioration du système monétaire international résulte de la politique des Etats-Unis dont la balance des paiements a été constamment déficitaire, et de la constitution d'énormes masses de capitaux flottants aux évolutions pratiquement imprévisibles.

Plus largement, le capitalisme traverse une crise idéologique. Ses valeurs fondamentales sont en question. Il doute de lui-même, s'interroge sur son avenir, et, selon le mot de Giscard d'Estaing, y découvre la "catastrophe".

3. La crise du capitalisme est donc globale... Le capitalisme n'est pas pour autant condamné à disparaître dans l'immédiat : les difficultés qui l'assaillent peuvent être au contraire pour lui l'occasion de trouver un deuxième souffle, en adaptant ses structures aux nouvelles conditions auxquelles il se trouve confronté.

Il accélère pour cela deux processus dans lesquels il est déjà engagé : sa concentration et son internationalisation.

Le processus de concentration et de monopolisation connaît actuellement en France une accélération décisive : sous le couvert de la crise, des milliers de petites et moyennes entreprises disparaissent alors que l'Etat au même moment impose un encadrement du crédit non sélectif auquel seules échappent les plus grandes entreprises qui bénéficient d'autres sources de financement. Des fusions ou des rapprochements d'une très grande ampleur sont, soit en cours (Citroën-Peugeot, Usinor et Wendel-Sidélor par l'intermédiaire de Solmer), soit en préparation (Usinor et Creusot-Loire).

L'internationalisation du capitalisme, sous l'égide de l'impérialisme américain, connaît également une nouvelle impulsion. La France est placée dans une position de dépendance accrue : pour couvrir le déficit de sa balance des paiements, elle est contrainte d'emprunter à l'étranger 30 milliards de francs en 1974. La recherche scientifique et technique, les principaux secteurs de pointe : télécommunications, informatique, aéronautique, nucléaire, électronique, sont abandonnés au profit de solutions étrangères, le plus souvent américai-

nes. Dans le domaine politique, la France réintègre à petits pas discrets l'O.T.A.N. dominée par les Etats-Unis et abandonne, une à une, les illusions gaullistes.

Cette internationalisation se fait au profit des firmes multinationales dont elle renforce la puissance et la mainmise sur l'économie française. L'indépendance nationale est condamnée par les progrès de l'impérialisme.

La mutation que connaît actuellement le capitalisme pour surmonter, dans une période difficile pour lui, ses contradictions ne peut être accomplie que si elle s'accompagne d'une exploitation accrue des travailleurs auxquels le capitalisme s'efforce de faire supporter le poids de la crise.

Le durcissement actuel du régime, manifeste lors des dernières grèves, les atteintes de plus en plus nombreuses aux libertés publiques, la reprise en main de l'information montrent quelle volonté anime le pouvoir. Les tentatives continuelles pour diviser la Gauche unie, seule alternative actuelle sur laquelle s'appuie l'espoir des travailleurs, s'inscrivent dans les mêmes préoccupations.

Les campagnes de plus en plus insistantes sur les sacrifices nécessaires, la politique économique actuelle elle-même du gouvernement qui conduit au plus fort taux de chômage atteint en France depuis la guerre et qui entraîne, en 1974, la baisse du revenu agricole, ainsi que la stagnation ou la régression du pouvoir d'achat des travailleurs n'ont qu'un seul objet : elles visent à créer les conditions favorables à la restructuration du capitalisme et à la croissance des profits des plus grandes entreprises. En organisant délibérément la répression, le pouvoir a pour principal objectif de briser les revendications populaires (par exemple, grève des P.T.T.).

B. L'ACTUALITÉ DU PROGRAMME COMMUN

La montée du chômage, de la crise sociale, la démonstration de l'incapacité de l'Etat d'arbitrer la crise autrement qu'en faveur de la minorité qui peut espérer en profiter, offrent une chance réelle à la Gauche. Les dernières consultations électorales ont montré que c'est vers elle que se tournent chaque jour davantage les espoirs des travailleurs et de certaines couches moyennes, qui en restaient traditionnellement éloignées.

Dans cette situation, la réaction de la classe dirigeante peut revêtir plusieurs formes : poursuite de la politique "néo-libérale", ouverture d'un processus de fascisation, recours à la Gauche pour gérer la crise. Certains milieux de la bourgeoisie commencent à ne plus écarter l'éventualité d'un gouvernement de Gauche qui pourrait leur fournir une issue, une alternative préférable pour eux au gouvernement actuel chaque jour plus discrédité. A condition bien sûr que la Gauche accepte de gérer "loyalement" le capitalisme, de ne pas mettre en cause les fondements du système : le pouvoir économique et la politique des monopoles. A condition que la Gauche s'en tienne à quelques réformes, à quelques mesures de justice fiscale et sociale, qui pourraient être aisément remises en cause, une fois la crise surmontée ; à condition que la Gauche contribue à faire accepter aux travailleurs de payer une fois de plus l'essentiel des frais de la crise, selon l'exemple que lui donne la social-démocratie européenne, notamment allemande et britannique.

C'est dans ce contexte qu'il faut inscrire la campagne de discrédit menée, jusque dans certains milieux de Gauche, contre le Programme commun de gouvernement. Celui-ci ne serait plus adapté à la situation née de la crise. Son application supposerait un taux de croissance impossible à réaliser par notre économie. Il faudrait en revoir toute la partie dite "technique".

Certes, le Programme commun n'est pas un document intangible et il doit être approfondi sur certains points. Mais ses imperfections ne tiennent pas à la crise. Dans des domaines

comme la gestion des entreprises, l'éducation, la santé, l'armée, les problèmes du cadre de vie et de la consommation, ceux du monde rural, les réflexions menées par les uns et les autres, les leçons des luttes sociales doivent conduire à un travail de mise à jour et d'approfondissement.

Il est en revanche absurde de prétendre que la réalisation du Programme commun dépend d'un taux de croissance déterminé. Le Programme commun n'est pas un budget économique. Et le développement qu'il préconise conduit précisément à relativiser la notion de croissance dont l'idéologie dominante a fait pendant des années l'alpha et l'oméga du progrès social. Ce qui importe, c'est la satisfaction qui est ou non donnée aux besoins de la population.

Dans cette perspective, le Programme commun constitue bien, en rupture avec la logique capitaliste de l'économie, la seule réponse globale et cohérente à la situation née de la crise. Refusant les compressions du pouvoir d'achat au nom d'une austérité prétendue nécessaire, le Programme commun met au contraire l'accent sur la **satisfaction prioritaire des besoins** des masses laborieuses. Il prévoit un ensemble de mesures sociales permettant une augmentation rapide du pouvoir d'achat, spécialement des plus défavorisés, la réduction de la durée du travail sans diminution des ressources, l'abaissement de l'âge de la retraite. Il met l'accent sur le développement des services et équipements collectifs. Cette politique de relance de la consommation populaire et des investissements, appuyée sur une véritable lutte contre l'inflation, fournit en elle-même une première réponse à la crise. Elle doit conduire rapidement à la résorption du chômage.

Mais une telle politique, n'est possible que si elle s'accompagne, dès les premiers jours, des réformes structurelles prévues dans le Programme commun et qui visent à soustraire l'économie aux intérêts du capital monopoliste et à redonner à la nation la maîtrise de son économie : les **nationalisations** qui visent la totalité du crédit et les groupes industriels dominants, en particulier dans le secteur énergétique, ont à cet égard un rôle décisif ; elles trouvent leur véritable sens dans la mise en place d'une **planification** démocratiquement élaborée, permettant l'expression et la satisfaction des besoins des travailleurs. La crise montre la nécessité impérieuse de définir des perspectives à moyen et à long terme pour réduire les gaspillages engendrés par le système capitaliste et réorienter progressivement l'économie dans le sens des intérêts des travailleurs.

Enfin, associées aux nationalisations et à la planification, les mesures de contrôle et de démocratisation du secteur public élargi doivent permettre aux travailleurs de prendre en main l'économie pour l'orienter, non plus en fonction du profit immédiat de quelques grandes sociétés, mais pour la satisfaction de leurs propres besoins.

Ainsi se mettra en place une nouvelle logique de croissance appelée par le Programme commun de gouvernement dès 1972 ; elle constitue la seule réponse de fond à la crise.

C. LES ENGAGEMENTS DU PARTI SOCIALISTE

1. La pierre de touche de l'application du Programme commun sera la rapidité et la détermination avec lesquelles, dès les premières semaines le gouvernement de la Gauche appliquera les mesures essentielles de rupture avec le capitalisme. Le Programme de gouvernement du Parti socialiste le disait déjà : "le pouvoir socialiste se condamnerait à l'impuissance si d'emblée il ne délogeait pas le grand capital des positions clés de l'économie. Il doit, pour cette raison, procéder à la refonte et à l'extension du secteur public au plus fort de

la poussée populaire qui lui aura donné naissance". Procéder différemment serait se condamner à simplement "gérer le capitalisme".

En conséquence, dans les cent jours qui suivront l'entrée en fonction du gouvernement :

- l'ensemble des banques d'affaires et les neuf groupes industriels nommément visés par le Programme commun devront être nationalisés ;

- les mesures législatives prévues par le Programme commun et relatives au contrôle des travailleurs dans les entreprises grâce à un nouveau droit du Travail devront être prises ;
- le processus d'élaboration d'un plan démocratique et régionalisé devra être engagé.

Contre les armes de la bourgeoisie, fuite des capitaux, grève des investissements, nos moyens de lutte sont inscrits dans le programme socialiste et le Programme commun : c'est la mobilisation populaire, le contrôle ouvrier et la riposte par la socialisation des entreprises qui chercheraient à entraver la politique voulue par la majorité du peuple de France.

2. Plutôt que s'enliser dans de faux débats, notre parti doit reprendre l'initiative en vue de renforcer la dynamique de l'Union de la gauche

A. ÊTRE UNITAIRE POUR DEUX

Les problèmes posés à la Gauche unie par la répercussion du 21^e Congrès du Parti communiste français confirment s'il en était besoin que bien au-delà de ses acquis, l'Union de la gauche constitue un processus qui ne cessera pas de poser des questions aux socialistes comme aux communistes. Dans ce qu'elles ont de fondamental, ces questions sont en fait communes à nos deux partis ; ce sont celles du pouvoir, de son usage et de son but.

Parce qu'elle les pose désormais dans notre pays, l'Union de la gauche crée entre ses partenaires une situation sans précédent. Sans précédent également parce que cette Union n'est marquée ni par l'hégémonie des socialistes sur les communistes, ni par celle des communistes sur les socialistes. Ce fait a pu surprendre un certain nombre de militants de nos deux partis, il exige des uns et des autres le plus grand esprit de responsabilité.

L'unité n'est pas une borne qui jalonne l'histoire mais un chemin qui ouvre l'avenir.

C'est ainsi que notre Parti ne saurait accepter que nos camarades communistes prétendent mêler de faux problèmes aux vrais débats. Parce qu'ils savent que c'est au cœur même de l'exigence historique de l'Unité qu'est né et s'est développé le Parti d'Épinay, les militants socialistes ne se laisseront pas gagner par le thème de la mauvaise conscience importée.

Plus fondamentalement, nous ne pouvons accepter que le P.C.F. se présente comme l'unique représentant de la classe ouvrière. Une telle position est incompatible avec l'acceptation du pluralisme politique. Elle est contredite par la dynamique actuelle du développement du Parti socialiste et de son implantation dans les entreprises.

Nous aurions tort de considérer que les polémiques que le P.C.F. a dirigées contre notre Parti ne sont dues qu'à des causes accidentelles et passagères. La vérité est qu'il n'est pas facile pour ce parti d'accepter les conséquences d'une évolution qui met en cause son hégémonie dans la classe ouvrière. Pour rani-

Plutôt que de s'en cacher et s'en défendre, le P.S. expliquera clairement sa démarche pour démystifier les procès de la Droite. Quand, dans les cas de Lip et de Titan-Coder et plus récemment - sur l'initiative de François Mitterrand - pour l'ensemble de l'industrie automobile, les socialistes ont été conduits, devant les carences patronales, à proposer des nationalisations qui ne figuraient pourtant pas dans le Programme commun, ils ont été compris et approuvés par l'opinion. Ce qui prouve qu'à partir d'un certain niveau de socialisation des forces productives, la nationalisation au-delà du minimum prévu n'est pas une proposition irresponsable.

Cette extension éventuelle et limitée des nationalisations ne doit pas conduire à la généralisation de la bureaucratie d'État, mais, conformément à la déclaration d'Épinay au pouvoir effectif des travailleurs dans l'entreprise, dans le cadre du plan. C'est ainsi qu'elle s'inscrit dans la perspective autogestionnaire.

2. Le Parti socialiste proposera aux autres formations signataires du Programme commun, dans les semaines qui suivront le Congrès de Pau, de déterminer en commun les conditions d'un travail d'approfondissement de ce programme.

Le P.S. ne doit plus renoncer unilatéralement à défendre son propre programme et à présenter ses propres candidats.

B. POUR APPROFONDIR L'UNION DE LA GAUCHE

Les travailleurs ne comprennent pas que les partis qui veulent demain gouverner ensemble ne soient pas en mesure d'assumer aujourd'hui la mise en commun de leurs réflexions et la cohérence de leurs actions.

Dans cet esprit, le Parti socialiste formule pour sa part les propositions suivantes :

1. Développement entre les militants, aussi bien à la base qu'aux différents niveaux de l'organisation du Parti, d'une réflexion et d'actions communes. Des réunions de concertation doivent se tenir fréquemment et régulièrement pour soutenir et impulser les luttes et rapprocher les points de vue.

2. Lancement dans les prochaines semaines, selon des modalités à arrêter d'un commun accord, qui devront laisser la plus grande place possible à l'initiative et à la créativité des sections locales et d'entreprise, de quatre campagnes communes sur les thèmes suivants :

- la défense de l'emploi et le contrôle des travailleurs sur l'embauche et le licenciement ;
- le développement des services publics et l'opposition à leur démantèlement ;
- l'indépendance nationale face au capital étranger ;
- la lutte contre l'arbitraire et la défense des libertés.

Il appartient au Comité de liaison des Partis de Gauche de définir le cadre et le calendrier de ces campagnes d'action.

3. Préparation en commun des prochaines élections municipales

Le Congrès de Pau sera le dernier Congrès utile avant les élections municipales de 1977. Il doit en particulier préparer la fin des alliances avec le centre et la droite (avouées ou camouflées), vestige de plus en plus anachronique d'une situation antérieure au choix fait par le Parti de la stratégie unitaire. Plus que jamais la situation nouvelle nous impose la rigueur.

Dans cette perspective :

a) Dans toute municipalité de ce type où ils sont minoritaires, les élus socialistes devront immédiatement se constituer en groupe d'opposition. Ils devront en conséquence abandonner tout poste de responsabilité et, en particulier, leurs délégations d'adjoint.

b) En vue des prochaines élections municipales, le Parti :

- exclut bien entendu toute éventualité d'alliance avec le centre et la droite ;
- recherche dans tous les cas les conditions d'une alliance avec les autres formations signataires du Programme commun de gouvernement ;
- s'efforcera de faire en sorte que la constitution des listes d'union soit le résultat et le prolongement des luttes menées sur le terrain du cadre de vie. Les mouvements et associations qui œuvrent dans ce secteur à la construction de socialisme doivent y trouver place ;
- demande à ses sections locales et d'entreprises d'ouvrir, avant l'automne 1975, des conversations avec l'ensemble des formations politiques et des organisations concernées afin d'aboutir à l'élaboration de plates-formes d'action municipales, sur la base du Programme commun.

Dans le cadre du système électoral actuel, l'application de cette stratégie se traduira normalement par la constitution de listes uniques d'Union de la gauche :

- dès le premier tour, dans les communes de plus de 30 000 habitants (une convention nationale réunie à la fin de 1975 sera appelée à statuer sur les cas litigieux, là où des difficultés provoquées par les exigences de nos partenaires empêcheraient un accord d'Union de la gauche) ;
- au plus tard, au second tour dans les autres communes.

3. Un internationalisme militant doit prolonger l'action à l'intérieur de nos frontières

L'internationalisme militant n'est pas seulement pour tout socialiste une exigence morale. Il est aussi à l'heure de la crise mondiale une nécessité absolue. Dans une situation caractérisée par la domination économique, politique et militaire de l'impérialisme américain, la dimension internationale des rapports de classe pèse d'une manière décisive sur notre lutte pour un changement radical de société. C'est en fonction de cette donnée fondamentale et de sa conséquence – donner une portée mondiale à la progression des fronts de classe – que le Parti doit clarifier et préciser ses positions, en accord avec les options de son programme et du Programme commun.

1. Pour l'Europe des travailleurs.

Le Parti réaffirme sa volonté de construire l'Europe des travailleurs. Plus que jamais, cet objectif suppose une remise en cause des politiques qui, à l'heure actuelle, tendent à s'harmoniser avec les objectifs de l'impérialisme américain. Prétendre, dans ces conditions, que le renforcement des liens communautaires constitue à lui seul un moyen d'affranchir l'Europe de la tutelle des Etats-Unis révèle une totale méconnaissance des rapports de force actuels et un refus d'analyser les conditions dans lesquelles pourrait s'amorcer le processus de transformation socialiste des institutions et des politiques communautaires. Pour définir dès aujourd'hui les conditions de cette transformation, il faut donner à la notion d'Europe des travailleurs un contenu que ne remplace aucune référence incantatoire. Telle est la tâche que notre Parti doit s'assigner. Aussi, face à toute proposition concernant les institutions communautaires, les trois principes suivants le guideront :

- les mesures proposées doivent aller dans le sens des intérêts des travailleurs ;
- les mesures proposées ne doivent en aucun cas restreindre les possibilités d'action du futur gouvernement de Gauche pour appliquer le Programme commun ;
- les mesures proposées doivent accroître les chances de l'Europe d'échapper à l'emprise américaine et à celle des multinationales.

Ces mesures sont celles qui ont déjà été proposées par notre Parti dans sa motion de Bagnolet et, en particulier, celles qui assurent l'extension à tous les pays de la C.E.E. des avantages obtenus par les travailleurs d'un de ces pays.

2. Pour l'indépendance nationale

Le Parti dénonce la montée de l'atlantisme dans la politique étrangère et militaire du gouvernement Giscard. Il s'opposera à toute tentative d'intégration de l'appareil militaire français dans le dispositif de l'O.T.A.N.

3. Pour le soutien aux luttes progressistes

Face aux menées de l'impérialisme, la force du Mouvement socialiste réside dans sa capacité à impulser et développer les actions de solidarité avec tous ceux qui, dans leur pays, s'opposent à l'exploitation capitaliste. Le Parti doit participer d'autant plus activement à cette solidarité qu'il aura besoin du soutien de tous les socialistes dans le monde, lorsque, une fois parvenu au pouvoir avec la Gauche unie, sa

volonté de transformer notre société se heurtera inévitablement à l'impérialisme.

A cet égard, le Parti n'entend négliger aucun effort pour populariser les positions des peuples en lutte contre l'impérialisme, soutenir leurs actions, coordonner, tant sur le plan français qu'europpéen, celles de toutes les forces politiques de gauche en leur faveur.

Le Parti donnera en particulier un appui accru à la résistance chilienne. Cet appui, qui s'exercera sur le plan unitaire, resserrera efficacement nos relations avec les partis frères de l'Unité populaire chilienne et notamment avec le Parti socialiste du Chili, avec lequel notre Parti partage une responsabilité commune.

Enfin, l'arrivée au pouvoir, au Portugal, de partis de gauche, le rétablissement de la démocratie en Grèce, les possibilités qui s'ouvrent à l'heure actuelle en Espagne, la montée des mouvements populaires en Italie, sont autant d'éléments positifs qui montrent clairement que les possibilités de réformes anticapitalistes et de transition au socialisme sont un fait commun à l'ensemble des pays de l'Europe méditerranéenne. Le Parti, outre les nécessités d'actions de soutien et de solidarité qu'il doit mener, se doit de se montrer particulièrement attentif à cette évolution en renforçant prioritairement ses liens avec les forces de ces pays qui pratiquent une politique de lutte de classe et de rupture avec les forces capitalistes et impérialistes.

4. Pour une politique de solidarité avec le tiers monde

Le Parti multipliera ses relations avec les forces progressistes du tiers monde pour jeter les bases d'un nouvel ordre économique, mettant en cause les rapports d'exploitation qu'impose le capitalisme entre pays industrialisés et tiers monde. Le Parti doit dégager les moyens nécessaires aux campagnes d'action sur ces thèmes et assurer une formation véritable des militants sur ces questions.

Celles-ci doivent entrer maintenant dans la conscience des militants, et cela d'autant plus qu'elles sont au cœur du problème mondial actuel. Il est indispensable, par exemple, que tous les socialistes comprennent et soient capables d'expliquer à leur tour que la prétendue crise de l'énergie n'est qu'une remise en cause des termes de l'échange inégal et qu'on ne résout pas les problèmes du prix du pétrole sans les lier à celui des produits exportés par les pays capitalistes. Il est indispensable que le Parti ne ménage aucun effort pour démontrer publiquement les mécanismes de la coopération qui, dans le régime actuel, portent atteinte à la fois à l'indépendance des pays assistés et à celle de notre pays lui-même, puisqu'elle est polarisée, pour une très grande part, par les intérêts des entreprises monopolistes dont elle renforce le développement.

Il est indispensable enfin que le Parti dénonce, dans la situation faite aux travailleurs immigrés, la politique systématique du patronat tendant à surexploiter et à diviser la classe ouvrière. En même temps, il fera valoir aux travailleurs que la politique proposée par les socialistes en ce domaine constituerait au contraire un des piliers d'une véritable coopération internationale.

4. C'est en luttant aujourd'hui pour contrôler demain que nous ouvriront la voie au socialisme autogestionnaire

Il s'agit aujourd'hui de donner toute leur portée aux luttes autogestionnaires. Pour les socialistes, l'autogestion est, en même temps qu'une finalité, un conquête, l'aboutissement d'un processus dès maintenant engagé. Il ne s'agit pas de plaquer sur la situation actuelle la descrip-

tion idyllique d'une société autogérée. Il s'agit d'accentuer l'axe autogestionnaire qui se dégage d'ores et déjà des luttes sociales d'aujourd'hui. En d'autres termes il s'agit de lutter aujourd'hui pour contrôler demain et gérer dans la société socialiste.

A. LA LUTTE POUR LE CONTRÔLE

Depuis quelques années, l'extension de l'organisation capitaliste du travail a entraîné de fortes réactions de la part des travailleurs dans des conflits très durs faisant apparaître souvent des formes d'action radicales et originales. A travers ces luttes, les travailleurs contestent un type d'organisation qui vise à les déposséder de leur savoir-faire et à renforcer leur exploitation et leur domination. Ils expriment aussi, par des actions de résistance (Lip, Rateau, tanneries d'Annonay, Cerisay, etc.) leur capacité offensive et imposent une pratique du "fait accompli" (on prend d'abord, on négocie après). L'ensemble de ces conflits montre enfin, dans une pratique de masse (AG, etc.) la volonté des travailleurs de déterminer collectivement les objectifs et les formes de leur action.

En même temps on constate une convergence de plus en plus grande entre les luttes sociales et la mobilisation politique ; l'existence concrète d'une alternative au régime a favorisé le processus de politisation, confirmé en mai 74 lors des élections présidentielles.

Ces caractéristiques des luttes actuelles permettent de lancer et de populariser le mot d'ordre de la lutte pour le contrôle, aspect actuel de la stratégie autogestionnaire.

Lutte pour le contrôle et non exercice du contrôle : il ne saurait être question pour les travailleurs d'assumer, dans la gestion du système actuel, une part de responsabilité ; il est par ailleurs exclu que des "îlots de contrôle" existent durablement dans un environnement capitaliste. Ce serait tomber dans le piège de la cogestion ou de la participation.

La lutte pour le contrôle vise à créer les conditions d'une contestation de plus en plus radicale de la nature même de l'entreprise capitaliste et, d'une façon plus générale, de la société capitaliste. Elle prépare dès maintenant les travailleurs à réaliser eux-mêmes les conditions de leur libération. Elle renforce la lutte politique en permettant une mobilisation plus large et plus profonde des travailleurs, à partir de la diversité des attaques dont ils sont l'objet de la part du système capitaliste.

Au cours des deux années qui viennent, le Parti socialiste devra développer cette lutte dans deux directions principales :

1. La lutte pour le contrôle dans l'entreprise

Parce qu'elle vise les fondements du système capitaliste et parce qu'elle concerne ce qui est directement subi par les travailleurs dans leur activité professionnelle, cette lutte est décisive. Il s'agit aujourd'hui de lutter pour imposer demain le contrôle des licenciements et de l'embauche, de lutter pour contrôler demain le volume et l'éventail des rémunérations, de lutter pour accéder demain à l'information réelle sur la gestion de l'entreprise et enfin de lutter pour contrôler les conditions et l'organisation du travail. Toutes ces luttes permettent d'élever l'enjeu de la lutte des classes.

Les travailleurs, au cours de ces luttes, imposent momentanément certaines formes de contrôle au capital. Mais ces formes ne sont que partielles et éphémères. Il est clair qu'elles ne peuvent l'emporter qu'avec la conquête du pouvoir d'Etat par les travailleurs.

Comme les travailleurs de l'industrie, ceux de l'agriculture peuvent engager la lutte pour le contrôle effectif de leur outil de production, la terre, pour le contrôle des industries agro-alimentaires, qui, en amont et en aval, participent à l'exploitation dont ils sont victimes, ainsi que la lutte pour plus de contrôle sur les circuits de distribution des produits et sur le financement.

Toutes ces luttes inscrivent dans la conscience et la pratique collectives des travailleurs des exigences nouvelles, dont les socialistes doivent montrer qu'elles ne seront satisfaites que par la victoire des forces de Gauche et l'application du Programme commun. Elles mettent en cause la division entretenue par la bourgeoisie entre ceux qui conçoivent et ceux qui

exécutent, elles s'opposent au système de commandement quasi-militaire qui est encore celui de l'entreprise, elles placent au premier rang des revendications celles qui ont trait à la responsabilité, au pouvoir de contrôle, au pouvoir de décision. Ainsi, les travailleurs se préparent-ils dès maintenant à la phase de l'exercice de contrôle.

Le développement de la lutte pour le contrôle dans l'entreprise suppose une conception cohérente des rapports entre l'action syndicale et l'action politique.

Nous devons aussi bien refuser la conception léniniste, réduisant le syndicat au rôle de courroie de transmission du Parti, que le modèle travailliste dans lequel le Parti est réduit au rôle de prolongement parlementaire du syndicat: la dialectique parti-syndicat est inhérente à toute lutte de masse et de classe.

L'action du Parti n'est pas opposée au syndicat mais complémentaire. Elle se situe néanmoins à des niveaux de responsabilité différents et doit être déterminée et conduite dans le respect de l'indépendance, c'est-à-dire de la liberté de décision des uns et des autres.

Celle-ci implique que les syndicalistes socialistes n'engagent pas - en tant que tel - le parti auquel ils adhèrent.

2. La lutte pour le contrôle sur le terrain du cadre de vie et de la vie quotidienne

La démarche autogestionnaire s'applique non seulement à la production, mais encore à tous les domaines de la réalité sociale.

Luttes pour le contrôle des habitants sur les opérations d'urbanisme concernant leur ville ou leur quartier, pour le contrôle des usagers des services publics sur l'organisation et le fonctionnement de ces services, notamment en matière d'éducation, de santé, d'animation socio-culturelle, de transports et d'équipements collectifs de toutes natures: ces luttes constituent les éléments d'une pédagogie de la démocratie socialiste.

Il en va de même des luttes des minorités culturelles: leur combat pour la renaissance des cultures régionales est en fait un combat pour un autre mode de vie et met en lumière, à travers la revendication du droit à la différence, le centralisme et l'uniformisation qu'impose le capitalisme monopoliste.

3. Sur l'un et l'autre de ces deux terrains principaux de la lutte pour le contrôle, les femmes sont directement concernées

Dans la société actuelle, elles sont doublement aliénées: en tant que travailleuses et en tant que femmes. Leur tâche de travailleuse familiale, non rémunérée, s'ajoute pour la moitié d'entre elles à celle qu'elles accomplissent à l'usine, au bureau, dans les magasins, dans l'enseignement.

Pour les autres, le rôle de gardienne du foyer, qui leur est imposé par la société bourgeoise, en les maintenant ainsi que leurs enfants sous l'autorité sociale, morale et légale du père, les enferme dans un univers clos où leur fonction est d'assurer la reproduction de la force de travail.

Ainsi, la société capitaliste met la femme dans une situation de surexploitation à la fois dans l'appareil de production et dans la cellule familiale figée dans des rapports hiérarchiques d'une autre époque.

C'est la raison pour laquelle, seul un changement fondamental des structures économiques et un combat d'explication idéologique donnera aux femmes comme aux hommes la possibilité de jouer un rôle véritable dans la société.

Dans les directions qui viennent d'être indiquées seront lancées une série de campagnes d'action, dont les thèmes précis seront choisis en fonction de l'actualité et qui s'appliqueront aux différents secteurs de l'appareil d'Etat, aussi bien qu'aux entreprises privées et publiques et aux différents secteurs de la vie sociale. Populariser le mot d'ordre de la lutte pour le contrôle sera l'objectif prioritaire du Parti dans l'animation des luttes sociales.

B. L'EXERCICE DU CONTROLE DANS LA PÉRIODE DE TRANSITION

L'avènement d'un gouvernement de gauche n'est en aucun cas la "prise du pouvoir". Occuper le sommet de l'appareil d'Etat est une arme essentielle, mais elle permet seulement d'ouvrir un processus: le pouvoir reste à conquérir.

L'application du Programme commun, les nationalisations, le contrôle des travailleurs, la planification démocratique, introduisent dans la société actuelle des déséquilibres profonds, posent le problème de la transition vers une société fondamentalement différente. Ce mouvement sera celui des masses elles-mêmes, autant que celui d'institutions que les socialistes n'utiliseront que pour les transformer. La dynamique du Programme commun, la logique de la transition, c'est la prise du pouvoir par les travailleurs eux-mêmes. Le contrôle - c'est-à-dire la marche à l'autogestion - en est un élément décisif, inséparable de la transformation de l'appareil d'Etat et de l'appropriation collective des moyens de production.

Pour les socialistes apparaît nettement la nécessité d'investir l'appareil d'Etat et d'en aborder immédiatement la transformation. Négligeant la nature de classe de l'appareil d'Etat, la social-démocratie a été conduite à se comporter en gérante du capitalisme et à provoquer ainsi, à plusieurs reprises, le désarroi et la défaite des travailleurs et des forces populaires. Dès la prise de pouvoir, des changements profonds, dont les socialistes doivent préparer dès maintenant la réalisation, doivent intervenir dans les secteurs essentiels de la vie publique qui sont actuellement les piliers du régime: réforme de l'O.R.T.F., et de toute l'information, réforme de l'Armée, de la Police et de la Justice.

Avec l'application du Programme commun de gouvernement s'ouvre la phase de l'exercice du contrôle. Mais il ne s'agit pas encore de l'autogestion. Celle-ci ne sera réellement possible que lorsque les conditions sociales de son exercice auront été réalisées par le franchissement des étapes décisives de la transition, et en particulier l'extension de la propriété collective des moyens de production.

Les mesures législatives visant à créer un cadre favorable au contrôle des travailleurs par la réforme du droit du Travail et du mode de gestion des entreprises nationalisées sont, on l'a dit, au nombre de celles qui doivent traduire immédiatement la volonté de rupture avec l'organisation capitaliste de la production. S'y ajoutent les autres mesures prévues par le Programme commun de gouvernement en ce qui concerne notamment la décentralisation des pouvoirs de décision au profit des collectivités régionales et locales, le contrôle des habitants sur leur cadre de vie, grâce à un nouveau droit de l'urbanisme, la décentralisation de la gestion des services publics.

Ces mesures, jointes à l'ouverture d'un processus démocratique de préparation du plan, donneront un débouché concret au mouvement de masse qui accompagnera la prise du

pouvoir. Elles permettront en particulier aux travailleurs d'exercer leur contrôle sur les conditions d'utilisation du pouvoir de décision, sur l'emploi, sur l'organisation et les conditions de travail, sur le montant et le mode de fixation des rémunérations dans les entreprises. Le domaine d'exercice de ce contrôle sera progressivement élargi. Ses moyens seront renforcés, dans les administrations comme dans les entreprises: temps de discussion collective pris sur le temps de travail, renforcement du rôle des syndicats, suppression de tous les obstacles au droit de grève, reconnaissance de la section politique d'entreprise.

Enfin, la transformation du système éducatif non seulement dans ses structures mais dans ses contenus et ses méthodes pédagogiques sera, bien que son effet ne puisse être immédiat, un instrument fondamental en vue du développement progressif d'une exigence et d'une pratique autogestionnaire.

C. VERS L'AUTOGESTION

Depuis l'élaboration du programme de gouvernement du Parti socialiste la réflexion sur l'autogestion a notablement progressé à l'intérieur du Parti. Elle doit être poursuivie.

La Convention sur l'autogestion, prévue par le Congrès de Grenoble, n'a pu avoir lieu, ce qui est regrettable. Mais les travaux préparatoires à cette convention, menés dans le cadre des commissions d'étude du Parti, fournissent, d'ores et déjà, une solide base de travail.

Par ailleurs, le projet de société discuté lors des Assises du socialisme apporte, dans cette direction, des précisions nouvelles, importantes et utiles, que le Parti doit faire siennes.

Sur ces bases, la Convention sur l'autogestion se tiendra en juin 1975. Un projet de texte comportant éventuellement des options, sera publié dès le mois de mars dans "Le poing et la rose".

Cette Convention devra notamment permettre au Parti d'approfondir les liens qui existent entre le niveau économique et le niveau idéologique, le changement des structures et celui des mentalités. Elle lui permettra également de préciser ses positions sur la remise en cause nécessaire de la division du travail et des hiérarchies en place, l'aménagement des mécanismes de représentation, la recherche d'un nouveau type de rapports sociaux. Elle devra aborder, dans la perspective autogestionnaire, l'ensemble des problèmes de la transition au socialisme.

Mais il ne saurait être question d'opposer, à l'intérieur de la Gauche, un courant autogestionnaire dont le P.S. serait le représentant, et un courant centralisateur qu'incarnerait le P.C.F. Une telle attitude constituerait une résurgence "moderniste" de l'anti-communisme. L'interrogation autogestionnaire concerne l'ensemble du mouvement ouvrier. C'est l'ensemble de la gauche qui doit évoluer, en tenant compte des réflexions menées par les uns et les autres et en cherchant, lors de chaque étape, à trouver un accord pour l'étape suivante.

5. Il est temps de construire le parti de la transition au socialisme

A. LA PARTI, LA MOBILISATION DE MASSE ET L'ACTION GOUVERNEMENTALE

La gauche ne prendra pas le pouvoir sur un coup de dés ou sur une opération de débouchage, mais sur la base d'un rapport de forces qui contraindra l'adversaire à reculer.

Pour amorcer la transformation de la société, une victoire électorale ne suffit pas. Un mouvement de masse doit se développer, impulsé par les organisations de masse et de classe,

orienté vers les objectifs clairement définis dans le cadre de l'Union des forces populaires. Dans la définition de ces objectifs, le rôle des partis - et du Parti socialiste en particulier - n'est pas exclusif. Mais il est primordial et unifiant. Le Parti doit être un trait d'union entre le mouvement d'en haut, l'action du gouvernement populaire et le mouvement d'en bas, celui des masses. Les résistances de l'appareil d'Etat, la force du conditionnement idéologique opéré par la bourgeoisie, la nécessité de cimenter un large front de classe, impliquent un parti structuré implanté dans la classe

ouvrière, capable de rayonnement et de discipline.

Au niveau syndical, dans l'immédiat, le Parti doit tout faire pour renforcer et élargir l'unité d'action. Ses militants doivent également contribuer à créer les conditions pour réaliser à terme l'unité organique du mouvement syndical.

D'une manière plus générale, le Parti doit multiplier les contacts, non seulement avec les organisations syndicales, mais aussi avec tous les mouvements, groupements ou associations qui, dans des domaines divers (éducation, santé, cadre de vie, consommation, animation socio-culturelle, luttes féminines, luttes pour l'identité culturelle), poursuivent des objectifs parallèles aux siens. Il doit, par des consultations régulières, les associer à ses réflexions et chercher à coordonner son action avec les luttes qu'ils mènent dans le sens de la prise de conscience de l'exploitation capitaliste, partout où elle s'exerce.

Le Parti socialiste, s'il a fait d'immenses progrès depuis trois ans, n'est pas encore l'outil capable de conduire la marche vers le socialisme autogestionnaire.

C'est pourquoi son développement maintenant rapide doit obéir, dans les deux prochaines années, à des priorités rigoureuses :

B. TROIS AXES PRIORITAIRES ET DES ENGAGEMENTS PRÉCIS

a) Une implantation et une intervention accrues sur les lieux de travail

1. Le but du Parti est de cimenter le front de classe. Mais le souci de gagner les couches moyennes ne doit pas prendre le pas sur la nécessité primordiale d'assurer la cohésion de la classe décisive, celle des travailleurs salariés et d'abord celle de la classe ouvrière. Il est essentiel, pour la solidité de l'Union de la gauche et pour sa victoire, que le Parti socialiste ne se contente pas d'être un parti des couches moyennes et des travailleurs intellectuels. L'implantation des sections d'entreprise, la formation et la promotion des cadres ouvriers et surtout une propagande et un programme visant à mobiliser d'abord les travailleurs salariés sont des priorités absolues dans la prochaine période.

Les motions d'Epinais et de Grenoble affirment l'exigence prioritaire de l'implantation dans les entreprises ; cependant, le Parti n'a accordé au secteur entreprise qu'une part dérisoire de son budget (environ 2 %) et Combat socialiste n'a, jusqu'ici, reçu aucune aide.

Pourtant l'effort de bon nombre de militants a permis d'obtenir des résultats : 750 sections d'entreprise et G.S.E. ont été créés depuis le Congrès d'Epinais, qui rassemble et mobilisent des dizaines de milliers de travailleurs.

Mais, en dehors des déclarations publiques, le Parti a pris peu d'initiatives lors des grands conflits sociaux. La volonté politique manque pour soutenir l'énorme effort nécessaire pour pénétrer massivement dans les entreprises.

Au-delà des déclarations d'intention, il faut aujourd'hui :

● **Entreprendre une nouvelle campagne interne au Parti** pour que les militants prennent conscience de la nécessité de l'implantation dans les entreprises. Cette campagne s'appuiera sur trois constatations : l'entreprise est par excellence le lieu de l'exploitation capitaliste ; elle est aussi le lieu de détention du pouvoir économique ; elle constitue enfin le meilleur terrain d'action unitaire pour des militants appartenant à des syndicats différents ; ● **Tirer de cette orientation les conséquences financières.** La dotation nationale du secteur entreprise doit être au moins triplée de façon à la porter au quart du budget d'intervention du Parti (1). Ainsi pourraient être assurées les activités de coordination des G.S.E. nationales et impulsées les campagnes menées sur le thème de la lutte pour le contrôle, ce qui exige des moyens matériels et administratifs et, notamment, des permanents rémunérés. Un effort comparable doit, sauf situation particulière, être accompli au niveau de chaque fédération. Il faut également que les fichiers

nationaux et fédéraux mentionnent obligatoirement les professions et les lieux de travail des militants ;

● **Axer cet effort d'implantation tout particulièrement vers les secteurs industriels,** jusqu'ici trop négligés, et notamment vers les secteurs comportant les nationalisations prévues par le Programme commun : sidérurgie, mécanique, aéronautique, construction électrique et électronique, chimie, industrie nucléaire, secteur pharmaceutique ;

● **Faire en sorte que la Commission nationale entreprise ne comprenne que des camarades militants** dans une section d'entreprise, un G.S.E., ou responsables de l'implantation "entreprise" d'une section locale ;

● **Créer au niveau de chaque fédération et suivant les mêmes règles énoncées ci-dessus, une commission fédérale** chargée d'impulser l'implantation du parti au niveau des entreprises et sa présence dans les luttes ;

● **Rendre effective l'obligation de créer des comités de ville** ou d'arrondissement pour lier l'action des sections locales à celles des sections d'entreprise ;

● **Donner à Combat socialiste une aide proportionnée à celle accordée aux autres publications du Parti, afin de financer des suppléments par secteurs ;**

● **Prendre en charge la lutte des femmes,** mener un combat idéologique et politique en vue de leur prise de conscience ; implanter des sections dans les entreprises à main-d'œuvre en majorité féminine ; mener des campagnes d'action sur des thèmes qui concernent tous les travailleurs, mais touchent plus durement les femmes (égalité des salaires, formation professionnelle, revalorisation des tâches pénibles, équipements sociaux, contrôle des naissances, législation en général) ; multiplier partout à la base les initiatives propres à les mobiliser, à soutenir activement des luttes exemplaires telles que celle de Cerisay ; bref, **faire de leur lutte politique un secteur d'intervention à part entière.**

2. Le Parti doit également développer son implantation dans le milieu agricole par la prise en charge de la lutte des travailleurs de l'agriculture :

Un nombre croissant d'agriculteurs prend conscience de la fausse homogénéité d'un monde agricole où les notables des organisations professionnelles traditionnelles défendent, sous le couvert de positions unitaires, l'intérêt des gros producteurs. Les fermiers expulsés par les cumulars ou les spéculateurs immobiliers, les éleveurs couverts de dettes, se rendent compte que le système capitaliste ne peut leur offrir une juste rémunération de leur travail et qu'il continuera à les éliminer.

Notre Parti doit être à la hauteur de sa responsabilité et agir pour que les travailleurs de l'agriculture prennent la place qui leur revient au sein du front de classe, aux côtés des autres travailleurs.

Le Parti réalisera donc :

● **La mise en place au niveau cantonal de groupes socialistes agricoles** où se regrouperont les travailleurs de l'agriculture : petits et moyens exploitants, aides familiaux, salariés agricoles ainsi que les travailleurs des firmes agroalimentaires et ceux des activités para-agricoles (salariés des organisations professionnelles notamment) ;

● **La création de sections d'entreprise** dans les secteurs d'approvisionnement, de transformation, de commercialisation et de financement ;

● **La création de groupes socialistes de niveau départemental, régional et national** qui réuniront l'ensemble des travailleurs de l'agriculture et des secteurs agroalimentaire et para-agricole.

3. Il faut prolonger la transformation du P.S. en un véritable parti de masse et de classe, par la construction d'une organisation des E.S. et du M.J.S. puissante et liée aux luttes d'aujourd'hui.

Cela implique que les E.S. et le M.J.S. organisent et approfondissent le mot d'ordre "lutte pour le contrôle" à l'école et dans l'entreprise, contre toutes les formes de sélection et de discrimination sociale, pour l'obtention d'une authentique "projet éducatif", pour l'obtention

d'une réelle liberté d'expression et de choix, enfin pour la remise en cause fondamentale des conditions de travail, de vie et de l'institution actuelle du service militaire.

Cette transformation du P.S. ne sera effective dans ce domaine qu'à deux conditions :

● que le P.S. donne les moyens nécessaires à leur action au M.J.S. et aux E.S. ;

● que s'instaure d'une façon permanente une collaboration et une coordination réelles entre le P.S. et le M.J.S. et les E.S.

b) Une politique de formation de masse et de classe préparant le Parti à assumer les responsabilités de la transition au socialisme.

Un large recrutement ouvrier ne suffit pas, en effet, à garantir une ligne de classe.

Aussi la formation ne doit plus être regardée comme un luxe ; elle doit devenir une obligation statutaire.

Il faut donc l'assurer tout d'abord au niveau des sections, notamment pour les nouveaux adhérents, afin de donner à l'action militante, fût-ce la plus banale, un prolongement politique. Le débat politique en section constitue le premier instrument de formation s'il est préparé et animé par des militants politiquement formés.

Le Secrétariat national à la formation doit fournir aux sections, par l'intermédiaire des fédérations, un jeu de documents brefs et clairs (brochures, fiches) qui puissent servir de points de départ à ces débats en section, ainsi qu'à la formation individuelle des militants.

On doit, par ailleurs, s'acheminer vers une situation dans laquelle l'accession à des fonctions de responsabilités dans le Parti implique le passage préalable par un cycle de formation.

Quelles doivent être la forme et le contenu d'une formation socialiste ?

● En ce qui concerne la forme, elle exclut le cours magistral caractéristique de la formation bourgeoise ; la formation ne peut se concevoir sans la participation de ceux qui la reçoivent. Elle doit prendre appui sur la pratique concrète des luttes. Le choix des méthodes pédagogiques est un choix politique ;

● En ce qui concerne le contenu, beaucoup de camarades du Parti restent encore attachés aux valeurs de l'idéologie dominante (la nature humaine, la neutralité de l'Etat). Il faut dégager le contenu d'une "formation commune de départ", sorte de tronc commun pour toutes les sections visant à permettre à chaque militant de situer son combat dans l'évolution de la société capitaliste et du mouvement ouvrier, et abordant les thèmes suivants :

● Le Parti socialiste, histoire, organisation, programme et stratégie ;

● La société capitaliste, l'exploitation, la lutte des classes et l'idéologie bourgeoise ;

● La lutte pour le contrôle, le contrôle, l'autogestion.

Au niveau central, nous proposons la création d'une école de militants, offrant des stages rémunérés. Cette formation est seule susceptible de permettre l'accession aux responsabilités dans le parti de militants issus de la classe ouvrière et du monde rural.

L'ensemble de ces dispositions suppose que la priorité à la formation se traduise par des moyens financiers fortement accrus.

c) Améliorer l'organisation du Parti

Le renforcement de l'organisation du Parti n'est que secondairement une affaire administrative ; c'est avant tout un problème de cohésion idéologique et de démocratie intérieure.

Néanmoins un certain nombre d'objectifs devront être atteints :

1. Améliorer la participation des militants à la

(1) Le budget total du Parti en 1974 est de l'ordre de 500 millions d'anciens francs. Sur ce total, 400 millions environ vont au budget de fonctionnement, 100 millions au budget d'intervention. A l'intérieur de ce budget, les deux secteurs propagande et entreprise ont reçu en tout 16 millions, soit environ 8 millions pour le secteur entreprise.

détermination de la ligne du Parti. Cette participation a été rendue très difficile au cours des derniers mois, et notamment, au moment des Assises du socialisme, par l'extrême parcimonie avec laquelle les informations indispensables ont filtré vers les Fédérations et par voie de conséquence, vers les sections, ce qui a nui considérablement au caractère démocratique des Assises. Tolérable à la rigueur pendant la période de première croissance qui a suivi la signature du Programme commun, cette absence d'information n'est plus acceptable. Le "Poing et la Rose" national doit fournir régulièrement toutes informations utiles sur la vie du Parti, et en particulier, donner un compte rendu des décisions du comité directeur.

2. Améliorer l'efficacité de l'intervention des sections et des fédérations :

- Si les sections ont en général réalisé au cours des deux dernières années des progrès considérables, il reste encore beaucoup à faire pour rénover leurs méthodes et en faire des foyers d'animation politique. Par exemple, l'expérience montre que l'animation des sections de trop grande taille devient une tâche trop lourde ; la vie militante y dépérit et ne concerne plus qu'un très petit nombre de camarades, cependant que la grande majorité des adhérents reste passive. Toutes les fois que cela est possible, la division de telles sections en plusieurs autres doit être réalisée, comme les statuts le permettent.

- Cependant, de véritables progrès ne seront possibles au niveau des sections que s'ils s'appuient sur le renforcement des structures des fédérations, dont l'insuffisance est aujourd'hui le principal obstacle sur la voie du développement du Parti. Une organisation plus efficace des fédérations permettrait aux sections de faire l'économie de beaucoup d'efforts utiles mais trop dispersés qu'elles sont conduites à entreprendre, surtout dans le domaine de la formation et du tirage de tracts, faute d'un support fédéral suffisant. Elle permettrait ainsi à certaines sections encore peu nombreuses et disposant de moyens limités, de trouver un appui et d'obtenir rapidement le tirage de matériels d'information et de propagande axés sur les problèmes et les luttes locales.

Un progrès au niveau fédéral est également nécessaire pour améliorer les conditions dans lesquelles le Parti est capable de réagir à des mots d'ordre nationaux ou même départementaux, assurer le succès d'une manifestation ou d'un meeting organisé sous le coup de l'événement, adapter aux conditions locales, en faisant preuve d'initiative et d'imagination, les thèmes d'une campagne nationale d'action du Parti.

- Une des conditions en est le dégagement des moyens financiers accrus. Là encore, il ne suffit pas d'affirmer un principe valable pour tous, alors que les situations locales ou départementales sont très différentes. Nous proposons qu'un fonds de ressources soit affecté pour aider au développement des sections et des fédérations les moins favorisées.

- Dans cet esprit, le Parti socialiste doit revenir au principe selon lequel c'est le parti qui perçoit directement l'indemnité de ses parlementaires, à charge pour lui de fournir aux intéressés un salaire décent et des moyens de travail. Sans doute un tel changement bouleverserait tellement certaines habitudes qu'il conviendrait d'en rendre l'application progressive. Il est indispensable, moins parce qu'il constitue un facteur important pour élargir les ressources du Parti, au niveau de ses fédérations comme à celui de la direction nationale, que parce qu'il manifeste une rupture décisive avec la doctrine et la pratique de la double allégeance de l' élu envers ses électeurs et envers son parti.

Dans l'immédiat, la condition d'une meilleure efficacité à tous les niveaux consiste dans le dégagement de moyens financiers accrus.

Les cotisations des élus devront être progressivement relevées, à mesure que le Parti met-

tra en place les moyens nécessaires en matériel, en personnel, pour leur permettre d'assurer correctement leur mandat sans avoir à couvrir personnellement d'importantes dépenses comme c'est actuellement trop souvent le cas.

Par ailleurs, les cotisations des adhérents dont le montant est aujourd'hui excessivement variable d'une section à une autre, devront être revues dans le sens d'une forte progressivité qui permettra de dégager des ressources plus importantes sans augmenter la charge des camarades dont les revenus sont moins élevés.

- Enfin, une adaptation des structures au plan national doit favoriser l'insertion de tous les courants du socialisme pour les associer effectivement à l'action des organismes centraux. C'est la raison pour laquelle nous sommes favorables au projet prévoyant de porter le Comité directeur à 109 membres. Néanmoins, nous pensons qu'une direction politique doit réunir les moyens d'un travail efficace et nous proposons donc de maintenir le Bureau exécutif à 21 membres.

3. Associer davantage les élus à l'action du Parti.

L'action des élus est essentielle au Parti : elle prolonge dans la population les décisions du Parti et les actions de ses militants.

Faire du Parti une véritable structure militante c'est donc aussi définir les relations des élus avec le Parti. Dans ce domaine, il ne saurait être question d'imposer des mesures tatillonnes et policières. Il s'agit d'intégrer l'activité des élus dans l'activité générale du Parti. Le titre pris par un militant au sein des institutions actuelles ne change en rien son rapport de discipline avec le parti qui seul, détient le pouvoir de décision politique. L' élu est d'abord

un militant. Choisi à un certain moment par les militants pour mener les batailles électorales, il demeure responsable devant ces derniers, que ce soit au niveau des sections, des fédérations, ou au plan national. Le contrôle de l' élu doit être une réalité. Il va de pair avec la construction d'un grand parti de classe.

Cet objectif sera atteint :

1. par les comptes rendus de mandat qu'il présentera régulièrement aux sections, fédérations (ou au comité directeur dans le cas de mandats nationaux) ;

2. par sa participation aux débats des sections qui précéderont et orienteront les sessions des conseils municipaux et régionaux ;

3. par sa participation en tant que militant aux actions du Parti et aux luttes des travailleurs ;

4. par la prohibition des cumuls excessifs de mandats qui nuisent aussi bien à l'efficacité des élus qu'à la démocratie dans le Parti ;

5. en veillant à ce que élus et candidats n'ignorent plus délibérément la stratégie et le programme adoptés par leur Parti, dans leur campagne électorale.

CONSTRUIRE, dans l'unité de la gauche et la solidarité avec les autres peuples en lutte, le Parti de la transition au socialisme, le Parti qui se montrera capable d'assurer, par l'application du Programme commun, la rupture avec le système capitaliste et d'ouvrir, à partir de la lutte pour le contrôle, la voie du socialisme autogestionnaire : tel est le projet que nous soumettons à tous nos camarades militants. Il est ambitieux. Mais il est en définitive le seul raisonnable, le seul qui puisse donner tout son sens au combat que nous menons ensemble.

LISTES DES SIGNATAIRES :

1. Listes annexées à la motion n° 2

Les délégués régulièrement mandatés du courant 2 au congrès de Pau désigneront eux-mêmes, en Assemblée générale, comme ils l'avaient déjà fait à Epinay et à Grenoble, leurs représentants au Comité directeur sur la base de critères politiques, géographiques, socio-professionnels, etc.

A défaut d'un congrès propre à chaque courant, cette formule nous paraît la plus démocratique. C'est pourquoi au stade actuel notre motion ne comporte pas en annexe une liste définitive de candidats mais seulement une liste de signataires dont certains ne sont pas candidats. La désignation des membres du Comité directeur interviendra bien entendu avant le vote indicatif national, conformément à l'article 5 des statuts, c'est-à-dire au début du congrès de Pau.

2. Listes des membres des commissions exécutives fédérales

La désignation des membres des commissions exécutives fédérales appartenant au courant 2 interviendra démocratiquement dans les mêmes conditions en Assemblée générale de courant. Cette désignation interviendra en tout état de cause avant que le congrès procède au vote indicatif fédéral.

3. Listes des membres des C.A. de section

Avant le vote de la section sur les motions, les camarades se rattachant au courant 2 détermineront démocratiquement la composition de leurs listes.

4. Listes de signatures annexées à la motion n° 2

Les signataires ci-dessous apportent leur soutien à cette motion.

a) Parmi les membres du Comité directeur :

Jean-Marie ALEXANDRE, Alain BARTOLI, Pierre CARASSUS, Guy CHANFRAULT, Michel CHARZAT, Jean-Pierre CHEVÈNEMENT, Jean-Louis DIEUX, Claude GAULT, Pierre GUIDONI, Jean GUILLOT, Roland MASSARD, Didier MOTCHANE, Georges MINGOTAUD, Annick PONCET, Georges SARRE, Eric VION, Marc WOLF.

b) Parmi les animateurs des Assises et du courant issu du Manifeste du 20 décembre :

Roger BONNEVIALLE, Aimé BUTTARD, Geneviève CHABANON, Etienne CHOVET, Michel COFFINEAU, DUCOS, Jean-Paul ESCOLAR, Marie-Antoinette FETILLEUX, André GARNIER, Bernard GERLAN, Pierre HÉRITIER, Marie-Jeanne LAFONT, René MERAT,

Gabriel MARTEL, Guy PLASSIARD, Marc PRÉVOT, Jean-René OPPENHEIM, Jacques TIGNON, Maurice VILLEGA, Marc VINCENT.

c) Parmi les parlementaires :

Jean BERNARD, Maurice BLANC, Jean-Pierre CHEVÈNE-MENT, Raymond FORNI.

d)

Mikel ETCHEVARRIA, Jean-Marie PERNOT, Bosco RIBAR, Gilbert ANTONIN, Louis MOULINET, Emile GEHANT (fils).

AUTRES SIGNATAIRES :

AIN : MICHON Jacques, SOCHET Roger, CHAPPALI René.

AISNE : Georges FOURRE, Georgette SAN-MIGUEL, Geneviève ATTUIL, Jean-Pierre BASTIÉ, Roger BRUYERON, Etienne LA MESTA, Robert MICHEL, Alain HANUSSE, Alain LEBRUN, Daniel LAURENT, Jean-Louis JADOT, Michel VIGNAL, Bernard BONNECHÈRE, Claude DUMONT, Jean MAJOREL, Jean-Marc PANICALI, Jacques POURRIER, Jean POTTIER, Georges PRAULT, Michel CHARPENTIER, Christian CLARET, Gilbert HUNEAU.

ALLIER : DESNOYER André, MONGES Albert, VILLOTTE Jacques, MARTIN Daniel, PHELOUZAT André, PHELOUZAT Jean-Pierre, RIBEAUDEAU, CRUZ-MERMY Gérard, CHABANIER Monique, CHABANIER Dominique, RIBAUDEAU Jacques, ROY, DEVILLIERS J.-B.

ALPÈS-DE-HAUTE-PROVENCE : CARRIER S., LAMY, FIADOIS Robert, VERDIER, CADENAL, CARRIE, LAMY, TOUVERON, LEFOL, AUDEBERT Gérard, EVANNOR Daniel, DU MERCURIO Georgette, JOUX.

HAUTES-ALPES : DOLLA Alain.

ALPES-MARITIMES : André SAPÈDE, P. ROBARDET, A. DERIVÉS, R. GIORSETTI, J.-P. BARBANO, J. COLON, R. FABREGUETTES, M. FRANCESCHI, M.-M. SIMON, P. GUERRIN, Marie-Claude LENETTI, Paul CHOMICKI, Y. HIVER, M. BARBARO, A. NOUSCHI, M.-M. BERNARD, A. VIALLARD, Gérard ARQUÉ, H. CHAUVERGNE, J. THORAIN, J. BERANGER, Gérard GUGUERI, S. GIORDANO, A. PEGLION, J.-L. ROSSO, G. PEGLION, H. CANTALUPPO, J.-L. CAUMES, Christian BALLOU, Claude JINGER, MAURIN Serge, L. ROUJON.

ARDENNES : ISTACE Gérard, ROY Alain, GUIOST Jacques, CONTOU Jacques, CHRISTOPHE Roger, HABRAN Guy, LANGLOIS André, PETITJEAN Guy, TISSERAND René, MORECK Abel, JONVAL Lucien, FAYNOT J.-Claude, RICHARD Marie-France, POTIER Christian.

ARIÈGE : BOUDES Claude, BELABRE Jacques, VIGNAU Jean-Louis, PAIRÉD Gérard, GARCIA Antoine, DE CHANTERAC Michel.

AUBE : Paul STEFFAN.

AUDE : PUECH Jean, BARAILLA Régis, FOULUIER Louis, FALCOU René, TOUZEL Paul, ARANES Daniel, ARANES Francine, FABRE Louis, ASTRUC Sylvie, ANGUILE Laure, BOUYSSOU, LAFAGE Marthe, CASTEL Jean-Claude, JULIEN Lucienne, BOSON Lucette, Alexandre DUMAS, DELMON Jacques, LOMBARD Jacques, BONAFOUS Paul, BOUTET Yves, ICHER Jean-Louis, AYRAND Jean, DRU Jean, MOURS Maurice, THOMAS Daniel.

AVEYRON : ANGLÈS Pierre, BARRAU Francis, SOURNAC André.

BOUCHES-DU-RHÔNE : Alain BARTOLI, René MARTINI, Antoine PAGANO, André FANELLI, Nicole FANELLI, Elisabeth BEAU, Michel CHIOCCA, Pierre DELORME, M.-Arlette TORETTI, F.-N. BERNARDI, Gérard BISMUTH, Paul VIEL, Robert SALAPIAN, Hubert PATILLON, Gilles GUILLAUD, Jean APLINCOURT, André CONTE, Patrick BENOLIEL, Bernard PONT, Pierre GAGLIANO, Jacques JOUGOUNOUX, Jean TRUC, Jean TACETTI, Jean-Pierre OPPENHEIM, Yves BARELLI, Raymond GARDIOL, Georges COLOMBANI, Etienne HUGUES, Claude ALESSI, Michel BUSCAYRET, Gilbert DELEUL, Christian GUÉNIN, Michel TRICON, Georges MASSEYE, Marie-Claire CHANTEAU, MAGGI, ALBOING Philippe.

CALVADOS : BESSE Jean, GEIN-DRE François, LICIN Bernard, FIS-SOUD Jean-Claude, VERRON Christian, LECOQUIL André, DES-CHAMPS François, GERVAIS Jules, BIENVENU Jean-Claude, ROBERT Pierre, GUEZET Joseph, BOULAY Patrick, GEHANN M., JAFFRE Jean-Yves, HEUZE Jean-Noël, de KERBLAY, DUPUIS, DUTOUR, TRAVERT, LEMEURE Simone, BIARDEAU.

CANTAL : LAGARDE, FAIGNA-MARCAIX, FAYET.

CHARENTE : VIOLLIER, FORESTIER.

CHARENTE-MARITIME : ROUIL-LON Jacques, SICAUD Gérard, AUGÉ Jean-Marie, RATTIER Jacques, COUTURIER, DAUPHIN.

CHER : ALIZON Georges, LEROUX, LAUBERTY, PARMET, MANSE Georgette, SAULNIER Jean-Pierre, MANSE P., JOLY, DUPÉRAY.

CORRÈZE : F. JANAUD, M. DEVAUX, P. JANAUD, J.-M. LAVIEILLE, G. SIMON, J. BELLIÈRE, M. COSTE, J.-C. CAS-SAING, G. CLAUD, A. REDONDIE, J. PERRON, G. MERCIER, P. DIE-DRICH, CI. LAPEYRONIE, M. SAUBRON.

COTE-D'OR : GUERREAU Bernard, DELORME Jean, CHARMAU Michel, DAVID Jean, GUILLARD Philippe, OLIVERES Christian, FORESTIER Michel, LEGENDRE Michel, LE PEFENNEC Maurice, VOUILLOT Hervé, OSWALD Etienne, ABOT Roland, LE BOURBOULOUS Yves, AVY J.-Pierre, NICOLLE Daniel, HUOT Joseph, TRESILLARD Robert, VIGNIER J.-Pierre, BINET Albert, CIEUTAT Paul, STRIBY Jacques.

COTES-DU-NORD : MICHEL Yvon, REMOND René, SCHAILIN, CRESPEL, GAUBERT Jean, LORIN Christiane, GUILLARD Rémy, NICOLAUD Hubert, POULIQUEN André, ROUILLE Roger, YZOU François, BRELIVET J.-Paul, FOUCAULT Marc, GAUTIER Jacques, VIROS Paul.

CREUSE : LE SÉNÉCHAL, GARNIER, LEJEUNE, DALLIER, DESSEMME, OLIVIER, VERDIER, LURE, GESSÉ, GONY, AUBRUN, SARRE, DE MARCH, MAZEIRAT.

DORDOGNE : PAIN, ECALLE, CHARBONNEL, LAVIGNAC, VAUBAL-BORNERIE, SUCHOT, DELEZAY, BISSOULET, SARTORI, BAIL-LARGE, ASSALEX Paulette, DELMARES, LABROUCE, LAVERGNE, TREFAILLE, BORNERIE.

DOUBS : BOVE Pierre, CHENEVEL Gérard, CHEVÈNEMENT Juliette, CRANCE Pierre, DEVALIÈRE François, DUPLÉ Hubert, GUILBERT Sylvie, LEVEQUE Marcel, MARQUISSET J.-P., MESIÈRES J.-Marie, RONAUD Michel, ROUILLARD Alain, SIGNORET Claude, STROMUSSER Jules, STROMUSSER Marianne, BARTHOD Guy, ARNOUX Denis, BOUTON Maurice.

DROME : BLANC Jean-Claude, HERZOG René, PUKALL Claude, MASCHIO Lizio, DUPUIS Lucien, MARTEL Gérard, BESSON Jean, FAVRAT Pierre, SACLIER Dominique, ROUSTAN Marc, JULLIEN Claude, JERPHANION André, RICHARD Jean, KELLER Huguette, MARAND Jeanne, MARTINETTO Francis, HEBERLE Pierre, JERTHANION.

EURE : CAILOT Gabriel, JOSSET Xavier, PACULL Pierre, PACULL Hélène, FLICHY Laurence, ROY Marie-Yves, ROY André, LECREFF Michel, LEROUX Michel, BRETON Robert, SENELIN Daniel, COIGNARD Michel, DELAFOSSÉ Michel.

EURE-ET-LOIR : NEE Gard.

FINISTÈRE : Arnaud DOLLÉ.

GARD : MASSE René, MASSE Claude, MASSE Geneviève, PHILIP-POT Maryse, XUEREB Charles, BROTT Jean, LE DOUARET Christian, BERNAT Christian, DUMAX, PERREGRIEN Antoine, MAZOYER Gaston, BATTIFOL, COURT Roland, REYNAUD Alain, COURTADE Alain, VIGER Gérard, HÉRAUD Pierre, HÉRAUD Renée, COURTADE Yvette, CANIOS Joseph, ODOYER Charles, RIOU René, RIOU J.-Michel, GREUZIAN Antoine, TATELA Claude, BROUGIER Georges, FIOLE Marcel, NOUET, BONNOT Marie-André, MALARTRE, ALCARAZ.

HAUTE-GARONNE : DESTREM Louis, CABIROL Jean-Lucien, MORANDINI Yves, FAYET Michel, GHILLO Henry, DUGUY Christian, HERCBERG Sylvain, LAFARGE Michel, PINEL Philippe, PEDAGGI Pierre, VALADE Claude, LAVIGNE Maryse, VERGNES André, MICALEF Louis, MIGNON Hélène, DUPONT Guy, BROUSSE Jean, PUIG Max, NOBLET Alain, MOUNIELOU Charles, LAPALU Jean, GOUX Dominique, PEYROU Guy, CRISTOFOL Antoine, BOLL Jean-Marie, THÉRON Georges, VERGELY Clément, SAUDUBRAY André, SORIANO Roger, PEREZ Michel.

GERS : ROUCOULE, GAUSSIAT, PAULHET, PIERSON, PUJOL, LASSERRE, LAURAY.

GIRONDE : ANDRÉ Michel, BARBÉ Gérard, BRUNET Jean, BERTHON Maurice, CHAMBONNIÈRE Ray-

mond, CORNEL Joaquim, GARI-NEAU Alain, GUILLOT Jean, HAYE Kléber, LARRAT André, LECROART Rose-Marie, LESTIÉ Alain, LESTIÉ Huguette, MORNAND Jean-Luc, MARCY Christian, PAILHÈS, RONDA Jacques, RAMOND Francis, ROUSSET Claude, RAMEL Jean-Claude, SICART Pierre, SAINT-MARTIN Joseph, SAINT-PIERRE Robert, SACLIER Jean, SOURBÈS André, SAUTEREAU Alain, SOLANO Jean-Louis, SIGALAS Alain, THIVET Alain, TOUYA Pierre, ARJO Marc, BOSEF Jean-Louis, BERNARD Pierre, BRIAT Jean, BERLUREAU Patrick, CASTAGNET Bernard, DUFOURET Christian, DURIEUX Henri, GUERRILLA, GAUTHIER Daniel, LABORDE Gabriel, PECOSTE Jean-Claude.

HÉRAULT : BARDY, FIGON, RIVIÈRE, DAURES, VIOLS, FAVENTINES.

ILLE-ET-VILAINE : MICHEL Jean-Pierre.

INDRE : Maryanne LACANBRE, Elyane BELLAC, André LAMOU-REUX, Dominique MARTY, Blaise MILLAN, Claude SIMON, Roger CHAUMETTE, Gérard VERGER, Guy GOGUELY, Bernard TOUZET, Pierre JAMBUT, José GALLAND, Patrick FERRON, Roger FRADET, Gérard CHANTIN, Michel BAILLY.

INDRE-ET-LOIRE : BOURDIL Pierre, CARLAT Paul, CHACHE-REAU Bernard, PERRET Madeleine, REMEYRAND Marcelle, DOUMEIX Jean-Michel, GARBAR Xavier, L'HOME Jean-Paul, TANNEAU Louise, CEYSSON Paule, SORET Edith, DURIN Pierre, TOCQUET André.

ISÈRE : DELAHAIS J. François, ANDRÉ Gilles, BAIETTO Marc, BLANC-GONNET Pierre, Lucette BEYSSIER, Gilbert BOSETTI, Jean BREUIL, BROSSIER, BURLON Louis, ESCOFFIER Daniel, Raymond GAUCHÉ, Joseph GENEVE, J.-Paul GIRAUD, Jacques JAGUIN, Guy LECHARTIER, Jacques LAMOUR, François MACQUIN, Claude MAHIER, Georges MONTPÉD, J. Marie NOEL, J. Jacques PAYAN, RIBÉYRON, SENET Lucien, ICARD Pierre, TREMEAUX Henri, DUPORT Paule.

LANDES : BOURLON, JARNAC, ESCATASAL, MEYNIÉ, PIEMIANTA, REYNAUD Micheline, ERSHINGER, GAGNIER, GAUJACQ, LAVEAU, SENLEC.

LOIR-ET-CHER : Robert GIRON, Pierre ANGER, François MORTE-LETTE, Michel FROMET, Bernard CHARTON, Pierre DURAS, Jacques MAUCHIEN, Jean-Marie TENNEQUIN, Marcel DUTEUIL, Jacques DESBAIT, Bernard GUITTIER, Michel HUSSON, Jacques DECOUARD, Jacques RENAUD, Jean-Claude FROMET, François MESLIN, Gilbert MOREUX, Robert STIEVERNARD, René DUBOIS, Albert LE BOULAIRE, Alain FOURMONT.

LOIRE : MANSUY Roger, DRUT Jean-François, CHERRIER, FURION Jean, ROUX Alain, GROSMANN André, ROLEVER Pierre, MAGNIN Bruno, CORNUT Alain, CORNUT Monique, PEYRONNET Jean-Michel, BOUSQUET Anne, THORAL Jean-Pierre, LOPEZ Jean-Paul, GARNIER André, VILLEGAS Maurice, VINCENT Marc, MEYRAT René, LAOIRE, HERITIER Pierre, BONNEVIALLE Roger, CHABANON Geneviève, FETILLEUX Antoinette, ROUSSEAU Gérard, CHOVEL Etienne, MÉRAT René, ULMER Jean-Marc.

LOIRE-ATLANTIQUE : Roland ANDRIEU, Jacques BABONNEAU, Raymond BOURY, Jean BOYE, Annick CORNET, Alain GATINEL, Raymond GIROU, Jean GUIFFANT, PIERRE HOUÉE, Janette LEBEAUD, Médard LEBOT, Louise LE BECHEC, Thierry LE ROY, Michel LE TALLEC, Jean-René MORANDEAU, Louis MORICE, Jean NATIEZ, Jules PENEAU, Jacques RIDEZ, René TARGET, Pierre SECHER, Gaston HERROUIN, Chantal de SINGLY.

LOIRET : LECORNEC Pierre, RICHARD J.P., SOURIOUX Michel, PILLANDON Marc, DESVIGNES Jean, KLEIN Norbert, ETIENNE

Jean, DELPORT J.P., VENARD J.Louis, DUPIN Eric, GOND Michel, CIOSI Pierre.

LOT : VERHIES, MENERSCHMITT, MARTIGNAC.

LOT-ET-GARONNE : CHARPEN-TIER Jean, ROUX André, ZOCOL-LETTO Victor, LABORIE Gérard, DEMORNE Bernard, MENCINI Jean-Jacques, BERTIN Jean, REAUD Bernard, DUMAIL, LEGLISE, CAUCUET Bernard, JOLY, BROSSARD Serge, COM-BESCURES, DELAS, JOUANNY, FRAYTAS Cyril, BARJOUE Pierre, JURON Michel, BOTTEMANNE Michel.

MAINE-ET-LOIRE : ASSERAY Michèle et Jacques, BRUNETIERES Brigitte et Henri, CHOMYK Stéphane, CHABOT André, COURBET Michel, DAUVILLON Jean-Yves, ETIENNE Marcel, GABORIAU René, GUIDEL Raymond, GUTTON Henri, JOUBERT Jeannique et Yves, LAUNAY Yves, LE CHEVALLIER André, MANCEAU Jacques, MAHE Pierre, MAUILLON Gilles, METAYER Marie-Claude et André, NOSGEAN Gérard, PECQUEUR Brigitte et Alain, RAMEAU Roger, ROBERT Jules, SAUCEREAU Annick, VINEL Jean-Pierre et Anne-Marie.

MANCHE : JOSSET André, ROUD-NISKI, LAISNÉ Jacques, VILLAIN André, LECOSTEY Annie et Michel.

MARNE : MAGNIN, DEVOIR, MAS, MEDIONI, LAUDY, VOISIN, QUER-LET, HENRY, COLIN, MAILLARD, CARPENTIER, TOUSSAINT, PETIT, GAZEAU, LAMOUR, CHAUVÈRE, CAZES, LALLEMENT, LEUTZ, VICHERAT, LEROY, BOUQUET, CHASSAGNE, LUCOT, MAU-CHAMPS, BLONDEAU, JEANNE-MAITRE.

HAUTE-MARNE : MOUILLET Edmond, AUBÉPART Bernard, MOLLE Pierre, ROIZARD Alain, AUBÉPART Colette, GRELICHE Jacques, DURST Bernard, MAS-SOT Bernard, THOYER Jacky, VIARD Daniel, PETIT Daniel, PETIT Suzanne, FERNANDES Alain, ABO-VICI Roger, BARBÉ Claude, COU-ROUX Barthélémy, RAMBOURG Maurice, GRAUGNARD J.-Maris, THOMAS Daniel, PEYEN PÈRE, PEYEN FILS, TONNER Serge, THOMAS Maryse, BRUYAND Henri, GUENIN Richard, HER-MANN, MARIE Guy, RATTE Michel, BENOIT Lucien, BENOIT Yves, DHOUZAIN J.-Marie, DUBOIS André, MALHER Michel, MARTIN Maurice, ROYER, SURMON Michel, ZIEGLER, CHANFRAULT Guy, JANOT Martine, LEFEBVRE Ber-nard, NICETTE Michel, NICETTE M. Thérèse, PIETREMENT Jean, ROCHEREAU Michel, MARIOTTE, MOUGEL, GOUJAT Georges, GOU-JAT Berangère.

MAYENNE : SORIN Michel, Louis RAULT, Joseph PIAZZA.

MEURTHE-ET-MOSELLE : GROS-COLAS Daniel, DAGET, MOREL, FISSON, Jean BOULONNE, Betty HARAND, LEFORT Maurice, THU-RIOT Daniel et Josette, RAPENNE, ROMPUY, RAUDELET Emile, DURUPOT Job, GUYOT, GISQUET, LEGER Maurice, BOUILLON Robert, GEOFFROY Jean, BOULLIER Daniel, MARTINEZ Jean-Philippe, BECK Michel, GONDOLBERT Daniel, MOUCHARD Renée, MOUTET Jean-François, FRICOT Jean, REI-NER Daniel, GILGENCRATUR Jean-Marie, BLANCHIN Michel, Marcel CHARONDIÈRE, Pierre GRAND-JEAN, Claude SAGEOD, Marie-Thérèse STRIGER, Michel STRI-GER, Jean PIERRON, Louis COLL, Pierre SWALDUS, Jean Pierre MONNIER, François MALQUART, Yvan LEBLAN, Monique GOBIL-LOT, Guy FISSON, Bernard OTTO, Wilfried ROUX-MARCHAND, Jacques TERANTONI, François RAPENNE, René DAGET, Christian MOREL, Roger ANDREY, Jean-Jacques GUYOT, Paul CHAGNOLLAUD, Serge ALEXANDRE, René FRABET, Roger FEYLLER, Bernard MICHEL, Georges ENGEL, Jean-Paul LACRESSE, Patrick CUNAT, Luc MESIAN, MARQUAT François, STRICHER M-Thérèse.

MEUSE : Noëlle MAUGIN, Daniel DARRE, MÉCHIN Pierre, Georges ANTOINE, Yvan CHARDIN, Marie Christine CASTRO, M.F. CHARDIN, Marguerite VIGNEROW, VIGNERON René, Jean BERNARD, Victor CUSSEAU, BROGGI Claude, Jean RICHIT, André OUDINET.

MORBIHAN : BADOUEL Patrick, LEBORGNE Edmond, COUEDIC André, FERMET Alain, NAYS Roger, MOEBS Jean, LUHERME André, LECAROUR, DESBOIS Jean, GUILLON Michel, RETO Pierre, LE GUERN Bernard, NEDELEC Alexandre, FABLET Jean, LE GUERN Jean-Pierre, ROULIER Geneviève, PERRET André, BLANC Pierre, LEGO Gildas, LEMEE Pierre, CARTEAU Marcel, OLIVIER Michel, LESTROHAN René, LERAY, LENOY, LALLINEC, JOLU, HERVIOU, LE QUELLEC Jean-Paul, DELY Christian, LUCAS Jean, POSTAIRE Jacques, DANIEL François, LE NINVIEN Jean-Pierre, LEROUX Guillaume, REMONDEAU Pierre, GUEZENNEC Jean-Yves, VOLAND Roger, HAMERY Jean-Yves, LEROUX Antoinette, REMONDEAU Monique, LE NINIVIEN Mme, BLONDEL Josette, SAOUT Gilles, LE LAMER, LANDREAU Noël, LE BRUN François.

MOSELLE : CORDIER Pierre, STEUNOU Jean-Paul, SEELIG Michel, BOUILLÉ Jean-Claude, CARÉMAUX Pierre, BELBEZIER Lionel, PICK Julien, ZILLIOX Fernand, TOUSSAINT Michel, HABAY Jean-Marie, ROBERT André, LEONI Hélène, PERNIN Daniel, SONDAG Yves, LACRABÈRE, ROUSSELOT Jean-Paul, MAGARD Denis, MECKLER Gérard, HANSEY Patrick, WARNER Michel, FULLSACK Jean-Louis, DAVRON Edouard, PILUTTI Ernest, DILLMANN Rémi, ELMERICH Paul, SCHWEITZER Roger, GARCIA Jean-Claude, HUMILIER Daniel, THÉOBALD Lucien.

NIÈVRE : BONNET Jocelyne, BOULE Eugène, DAYON Alain, DETHIER André, DUFOUR Raymond, MORGAND Jacques, TAUSIG Rudolf, JAMET Pierre, FAULON Robert, LEVY Yvon, BONIGEN André, TORTE Roger, MASQUELIER Jean-Luc et Monique, FOURNIER Robert et Françoise, BROSARD Claude, PANNETIER André, ROY Lucien.

NORD : Marc WOLF, VION, CACHEIX Alain, LEROI J.P., CARÈME René, PAGNIER Marc, DEBOUVERIE Gérard, DECLERQ J-Pierre, DELFORGE Bernard, DELFORCE Denis, GOSSELIN J-Claude, LEVERT Charles, MONTAGNON Bernadette, VAILLANT Roger Charles.

OISE : BACHELIER, BADUFLÉ Martine, BECQUERELLE, BERNARD LUNEAU Marie-Claire, BERNARD-LUNEAU Serge, BRAS, BRASSES, RIBAR, CHAGNON, ELANTKOWSKI FABRE, FERRIEUX, FOURNIER, GUILNEM, LAMARRE, MORTELECO, MOUCHNINO, MOUTY, PINEAU, PONCET, TRUGUIN.

ORNE : JAMET Jean-Luc, CAILLOUET Serge, GUERIN André, AGEZ Claude.

PAS-DE-CALAIS : ALEXANDRE Jean-Marie, DAUCHART Jacques, LEFEBVRE Pierre, VASSEUR Michel, LEJEUNE Yvon, LEFEBVRE Christian, VANDENDRIESCHE Daniel, GALLOO Jean, DEPERSEN Pierre, VALDIGUE André, CHYPRE Marcel, SOUDAN André, HUCHETTE Daniel, THOREZ René, CORNET Gérard, GALLOO Jean-Marc, BLANPAIN René, GOURNAY Léon, DUMOULIN Jacques, VIGNE-

RON Louis, DURIEZ Freddy, PIROT Guy, FEQUANT Michel, LAMAURY Liliane, FOULON Pierre, DARCHICOURT Pierre, POTIER Moïse, MELLIER Hervé.

PUY-DE-DOME : VACANT Edmond, BARBAT Jean, BERTHUIT Daniel, BIDAULT Roger, BOULEY Marie-Claude, CAZALS Marcel, CHAUDAGNE Lucien, COUFFINAL J-Louis, SALGOUSE Jean-Claude, FAVODON Bernard, GILARDIN Gérard, MARY Jacques, MASLES Roger, MERLE Georges, PASCIUTO Bertrand, RUSTAU Charlotte, THIEL Norbert.

PYRÉNÉES-ATLANTIQUES : ALBESA Jacques, BOUTIGUES J.J., BEDECARAX, CHEVENEMENT Claude, COCQ, CHAMPOUILLOIN, DE DOMINGO, J.P. ETCHEVERRY, GERBIER YVES, J. HOURDEBAIGT, IRLIK H, LATXAGUE André, LABORDE A., LESBURQUERE A., MINVIELLE P., PEDROSA P, VOIRIN.

HAUTES-PYRÉNÉES : IBRAC Maurice, OTEGA Charles, DUBARRY, BOF René, DUPUIS Robert, FOURCADE Georges, PEYRUSEIGT Pierre, VERGER Guy, ARREAU, LASSALLE Eugène LAURENS Pierre, LAUR Henri, CHAZE Pierre, LAFFERRE Jean, SADOU Jean, HERRET Jean, VILA, ESQUERRE Gabriel, SALVAYRE Jean-Pierre, PICHOUNEL Jean-Pierre, LACRAMPE Jean-Jacques, DELPECH Henri.

PYRÉNÉES-ORIENTALES : CAZENAVE, CAILLIS, FEVRE, GAMMAGES, AMOUROUX, JUHEIM Paul.

HAUT-RHIN : BAEUMLER Jean-Pierre, BOCKEL Jean-Pierre, KAUSSENTEUN Romain, KASPAR Jean, VASSEUR Serge, WAEMARE Bernard, LAMBER Daniel, DELANGE, FRISCHER, DUBS, RIETH Danielle, WEBER, BENOIT Daniel, HANROT, HUEZ Jean-Marie, MAUPERS Jean-Marie, PY Alain, KEMPS Gérard, TYL, STRAUSS, HABIB Michel.

RHONE : Rolland MASSART, VIGNE Magalie, GOURDIN Charles, VILLAR, DURAND Lucien, PORTIER Joëlle, ZANDANEL, DOUTRE Albert, MONTAGNON, BORNUT, GAILLARD Elisabeth, AUCLER Jean, QUEYRANNE J. Jacques, PIERSON Louis, BRARD Jean, VIANNEY, Robert GARDETTE, Yves GASSILOU, Philippe LUCAS, LA CHARNAY, PIRO ANGELO, Jacques SOULIER, Marcel LORIOT, SAUVAGE Charles, Maurice GAILLARD, Daniel LACHENAL, Marthe GOURDIN, Charles BEROU, Albert BLANC, René RONDY, Michel PATURAL, Patrick BEAUFILS, Fernand MASSART, MOAN, MAGNIN, BREMAUX, DELEAULT, GERLAND Bernard, VILLARD Lucien.

HAUTE-SAONE : MAGNIN Victor, FORNALLAZ J.Pierre, TARDY Nelly, TARDY Pierre, ANTOINE André.

SAONE-ET-LOIRE : Hugues BATSALL, BAUDRAND, BLANC René-Pierre, René BONNOT, Edmond BRUKERT, Marius GENEVOIS, Albert HELLY, Jacky LE MENN, J-François MATHEY, Marcel MOREAU, J.-Jacques MORET, Bernadette PIERDON, Fernand PIERDON, Louis POIZAUD, Antoine SEGURA, Jean TROUBAT, Jean-Louis SEGAUD, Robert SOTTY, Philippe SOUVAT.

SARTHE : Claude DEFRAIN, Pierre BEAUGEX, Philippe PÉAN, Hélène MARZORATI FOURMY, Maire-Paule ROCU, Alain BATAILLE, Michel LEPROUST, Pierre ROUZIERE, Ghislaine LARUE, Alain NOYER, Xavier GHELBER, Christian THIERRY, Alain GUILBAULT, Michèle GUILBAUT, Jean COTTE-REAU, Raoul LANGLAIS, Gilles LUTELLIER, Patrice PAYEN, Désiré SENÉ, Michel PRÉVOST.

SAVOIE : CHENU J.P. BOCQUET Michel, BONNEL Yves, COLOMBIER Robert, PONDANUEN Jean, BETENES Michel, LAUTRET J.P. BENETTAR Pierre, LAFON Sylvianne, LAFON Patrick, RICHER Daniel, RICHARD Claude, CALENDRA Y.F. SAPIN René, CHARVET Xavier, CHEVALLIER Gaston, CAVET Albert, BLANC Maurice, CARRON Marc, Marillet Guy, COVAREL Michel, CAPITANT Maurice, ESTOUP Hervé, POUJET Francis, MONIN J.Claude, RUAT Paul, RUAT J.Claude, BROSTAL J.Claude, FRAIX Edmond, MANDRAY André, BUTTARD Aimé, PLESSIARD Guy.

HAUTE-SAVOIE : ANTONIN Gilbert, AUDEGUY Gilbert, BARBIER, BRUCHON M. Louise, DELCAMP, HAMEL, MAYMON, PAGET-BLANC, FCHMID J. Louis, HERAUD J.Michel, PEVILLARD Roland, BOGET Jean, CHARDON Claude, CRASSOUS Yves, CUILLE-RAT Yoanic, MORLEVAT Georges, PERROT Gilbert, SUSCILLON André.

PARIS : GUICHENEY Geneviève, LEFEBVRE Thierry, NEUVILLE Yves, ORSINI Philippe, REGARD Bruno, BENDER Georges, BALDASARI, LE MORVAN Pierre, MATHARAN J.L., BERTIER D., CHARRON Y, DRUTINUS J.P., DE VECCHI A. EPSTEIN J.R. ETEL PAU Françoise, ESCANDE J.-P., FLAGEUL A., FLAGEUL M., GRAS A., JAUME C., LAZAR P., LAZAR D., NEYRET G. PERRAUD J., PIET H., PIET D., PREVOST M., RENARD N., SALOMON J.-C., SALOMON M., WEIL P., BARREAU A., GOLDET C., MAREC O., PAGES J.-P., POMMEREAU E., HOUSSET X., KUKAFKA J., DIGNAN M., XINGEOT F., DE LEOBARDY B., BENETIERE J.-J., BIOT C., DEMAUX P., GULLIARD J., MARTIN H., POUGET R., VAULONT I., SOLO A., BIARD Philippe, BLAIN Dominique, BRADE André, CADOT Olivier, DUCHEYRON Patrick, DUMONCEAUX Jacques, GOTSCHAUX Etienne, HOFFMANN Antoine, LENIART Philippe, LESAGE Jean-Pierre, MIRSKI Michel, MORNIERE Marcel, ROY Francis, RUBIO Francisco, GUIDONI Elise, RENOU D., SORIN Francis, BONDOUX T. BOMPOINT P. BURONFOSSÉ J.-P., GAUTHIER P., MERLI C., TESSIER Luc, MAURIN Alain, HAVARD Alain, ALLIOT Bernard, VAN LANGENMOVE Jean-Claude, PARMANTIER Elisabeth, ZAMFIRESCO Michelle, AUBERT F., BARTHELEMY Dominique, DOUERIN Michèle, DÛROUCHET, LORLETTE J., MOTOLA Arlette, PERRIOT Jean-Pierre, PERROTIN virginie, PERROTIN Virginie, SARRE Georges, SUCHOT Michel, YEN Alain, ZYBERBERG André, AYACHE Yves, BRAUNSTEIN Léopold, BRAUNSTEIN Chantal, CORNEVIN, ETNER François, ETNER Thérèse, FEINBERG, GAULIER François, GUILLOT François, HERVE, LLANES André, CORINO, MEUNIER, SOPENA Philippe, STEFANI Annie, DUPUIS F., NEEL Dominique, NEEL Jean, MASCOMERE P. RICHARD Marcel, TOURE T. BERTHELOT C., CARIAS M, GAUTIER C, GUYARD Jacques, KÖHLE M, LEVY C, MARCADET C, PUIS C, TRACA Alain, ABRAND Jacques, DAUBAS Annie, DELAYE Bruno, LECLERCQ Florent, LÉGERON Michel, MICHEL J.-P., MOULINET Louis, PIERRET Chantal, RUSTI Pierre, SAGET Claude, VIGNES François, BONCEUR Jean, CRETIN M., JEANTET Claude, LAPORTE Séverine, MANIN Bernard, MEYER M, QUILES J.P, ROMAGNAN B, ROUSSON M, SEVE B, VALADE H, AVICE Edwige, AVICE Etienne, CONTREMOULIN Gérard, DELPOND P., JAN Isabelle, JEHAN J.G, MOTCHANE Didier, PARMANTIER Bernard, RENTY P, SPILLMAKER M. SUVEG Michel, SUVEG Mireille, BILLEBAUT P, CHAMBON J.L, COUDERC C, DUJEN G, MADER F, MAILLOT J, MAILLOT C, MANCY F, MARTINET A, POUX A, POUX M, SCHREIBER M, VILLENEUVE J, ARGOUJ Jean-Claude, BRISAC Jacques Henri, DELACHAUME Hervé, DE MARICOURT Anne, PESKINE Jacques, REIGNIER Jean-François, REIGNER Elisabeth, ROCQUE André-Marie, BENVENISTE

Jacques, CLEMENT Jérôme, FESTINGER, GALLOIS Louis, HUBCHER, PRIGENT Loïc, VIGUIE Claude, ALMEIDA Alain, ARBILLOT Claude, D'AUTUME Antoine, D'AUTUME Agnès, BETARD Jean-Claude, BOISNARD Jeanine, BONIN Frédéric, BORIS Jean-Pierre, CHALENSET, CHARZAT Michel, CHARZAT Gisèle, CORTEEL Paul-Louis, DUFRESNOY Nicolas, DUFRESNOY Anne, EKSEL René, ETIENNE Jean-Michel, FLORENT Jacqueline, FORCINAL Robert, GAYOU Odette, GOUTNER M, HENNEQUIN Victor, HIMION Jean-Claude, ISCHER Daniel, JUILLET Claude, KARSenty Félix, LAURENT Henriette, LEMARCHAND Michel, LEMAREQUIER Thierry, LEVARD Remy, MALO Philippe, MICHEL Cécile, MORANDEAU Claude, MOUDEB Paul, NICOLITCH Draguy, OUKRAT Benjamin, PIGEMENT Claude, RHOMER Jean-Paul, RHOMER Christine, RHOMER Elisabeth, SPENGLER, STRUYVEN Yves, TEITGEN Geneviève, THOREAU Jean-François, TOUTAIN Ghislaine, WIBMER Robert, BAVET, DUFOUR Marie-Josée, GARRIGUE C, KAHN Colette, LAURENT Marie-France, MARIANI J.M, RIQUIER Marie-Hélène, RIQUIER Raymond, RIGAU, SCHOR Jacques, SUEUR P, TOMASI Bernard, ALVAREZ Michel, BLAISEAU Philippe, BRIFFA Bernard, CAUSSIN Francine, ECHEVARRIA Mikel, FOUCAULT Camille, FOUIX André, FOUIX Edith, LAMESI Marc, LEBRETON Alain, LISSIEUX Gisèle, LISSIEUX Jean-Claude, MAGNAN Nicole, MAUMON Marc, MAUMON Evelyne, MOUCHARD Laurent, ORIGIER Michel, ORIGIER Marie-France, POTTIER Evelyne, RIOUX Jean-Pierre, BOBIN François, SCHEMBRI Louise, VIGNE Thérèse, ANTIGNY-RENAULT, AUBRY A, AUBRY L.H, BERGIS P, BERGIS C, BILLOU A, BONNAFOUS G, BONNAFOUS M.A, BOUCHET R, BOUKARA P, BOUSSEMARY M, BRUNET P, CHAILLOU M.A, DUBROU B, ECHEGUT A, ETCHEGOYEN A, ESCANDE P, GARCIA B, GUIDONI P, GUITONNEAU F, GUITONNEAU C, HUSSET M, HONDET C, JEGO C, MEX A, ALINC, BARRE, BIONDI Y, BONVALOT P, BROCAS J, COMBELLES H, COUSSAIN, DROCHEINER S, FELGINES M, FLOQUET M, HOURCADE J CH, LACAMBRE D, LECROSNIER F, LE MENTEC G, MARILLER N, MENDIVE, PERIAT J.P., PIERRET C, PILAT S, SAADA C, SAADA A, SALRIN J.L, SCEOLO P, SERVILLE B, TESSANDIER C, TISSIER G, URU V, WEBER ROLANT H, DELANNOY Jean-Pierre DESSAINT Joël, DESUREMAN Marie-Dominique, DUVOUX Luc, GANGNERON Caroline, PEYSSARD François, PITION ROSSILLON Michel, SUBRA Philippe, VICTORIA Pierre, Claude FIFI-RIBBE, Dominique BERNARDI, M. ARTHEMANN, J.C. JACQUET, Michel TONDON, J. ROUGET, Daniel VACHEZ, Gérard GIO-DANNO, Nathalie TISSOT, Richard DESAULNAY, Roger CARDARO, G. CASSAYRE, C. BONNARD, A. DUMERIN, M. MUGUET, Jean VAUCHER, Daniel BLOT, DECAUDIN Philippe, Alain JANET, BORNAD Gérard, Claude DORMOIS, Michel LEBERT, Jacques MEYER, Paule DUFOUR, Gisèle WATIER, Gervais LECA, Gérard MENU, Vincenzo RIZZO, Lucien BARREAU, Yvon PATUREL, Roland PAUTET, Patrick MEUSNIER, Jacques LERDA, Claude MEROUR, Nicole LEGRAND, Raymond GARDAIS, Philippe FAUCON, Daniel LIBERCIER, André CASSAGNES, Denise FROLA, Thérèse BEYDEL, Jean Luc REBOULET, Messouda HACHEMI, J.C. BAILLARD, Simone BOSSE-LUT, Raymond DUVERT, Paul LACOUT, Denise FOURNIER, Lionel DAUPHIN, Josette DUVERT, MARTINERIE, ZASSO, QUINTARD, Georges ESPIE, Pierre DELFOSSE, Michel PETIT, LIPOVAC, CAVERET, CAVET, BLANC, Gérard MONTEL, PRAIRE, Aline FRANCK, BOMPOINT, MENASSEYRE, Pierre GAUTHIER, Jean Cyril SPINETTA, François GERARD, OLIVIER Jean-Paul, Martine BELLON, André BRETHERS, Anne Marie ARNAUD, Evelyne CORMIER, Jacques COULOMBES, Michel CAILLOUET, Pierre JARNET, Maurice PORTIER, François POTIER DE COURCY, G. COMPAIN, C. BEUZELIN, Guy DEPELLEY, Odette MOIROUD, Alicia de GAMBOA, Serge SERROR, Marie Françoise GAY, J.C. THIBAUT, Michèle GUICHENDUCQ,

Maurice TEBOUL, Derry BERKANI, Régine ORFUS, Arlette GUEDEJ, Françoise BALMES, BOSSY M, Robert PROT, J. Cl. KADOUCH, D. MALDINIEZ, G. OBERIE, C. CEZARD, M. VIREFLEAU, J.P. LEGUAY, B. GRAIN, J.R. HENAFF, F. BORIE, F. CAPDEVILLE, TURC, DUFOUR, G. MINGOTAUD, PERRET C, P. LECOQUES, BIESUZ, SANTAMARIA, PAPIN, BEGUE, GUILLON, GUYON, Jean-Pierre BARCELO, Camille CARISIO, Jean CASTAING, CHAUMETTE, PONS, RENOUX, DEBHUTUNE, RAND, UZANOS, PREVOT Marc, FENOCHIO, CARASSUS, FERROUD-PLATTET, JEANPIERRE, PACAULT, PAQUET, LE QUERE, OLIVIER, BORDESOULES, LACOSTE, HOVERAS, Serge SABATIE, J.P. WELTERLIN, Luc SCHACCHAUSER, JANET, Marc BONTE, Henri LACAZE, Gérard MERLIER, LAMBERT Stéphane, Maguy BARBEROUSSE, Jean COUSINARD, Joseph SAVAIS, Pierre FORTIER, Louis BOUVET, HAUGUEL, Lisette FORESTIER, Jean-Paul RONGA, Jacques CAPDEVIELLE, Mirielle LE GUERINEL, Georges LAVAU, Marie Edith SMENCE, Martine PREVOT, Marc BIED CHARRETTON, N. NAUMONT.

SEINE-MARITIME : AMELINE, LAFAGE, LORPHELIN, BOYER, HERENG Jean-François, HERENG Irène, BEAUFILS, PARIS, KETELS, RIVOIRE Jacqueline, RIVOIRE Pierre, CHRETIEN Jean-Louis, LETAILLEUR Gérard, Marcel THIEULENT, Bernard LULLIY, Jean FIRMIN, Robert LELAY, François LALEU, LEROUX Jean Marc, PAINSEC, TESTELIN Gilbert, TANCRET Claude, LEFEBVRE.

SEINE-ET-MARNE : Jean-Pierre PODEVIN, Simone SAGORY, Alain ROMANDEL, François CARO, Roger LAUNAY, Jacques GOUPIL, Jean-Claude MENJOZ, Francis COMBAUT, Yves PICARD, Guy DUBUIS, Françoise COMBAUT, Louise DUBOS, Danièle COURDAVAULT, Nicole COURDAVAULT, Stéphane CHOLET, Arlette BOUSCAUD.

YVELINES : DESBORDES THIL, CARRIERE, PRIOUR, DESSEIGNE, ABACH, LEONARD, MODOLO, RICARD, MEUNIER, QUET, LABI, DAURAT, POUILLAVIOL, MOULIN, DELATTRE, BOCQUET, CINQUINI, BEYNEL, QUITARD, COGNEAU, POLLET, DUBISSON, LANCEL, LELAMER, MAHOU, MAILLET, SHIRER, MARCHETTI, PINO.

DEUX-SÈVRES : BEJUGE Jean-Robert, GAROULT Jean-Michel, BANTAA René, DELPAL Michel, BRUNET Christian, FRAIGNAULT Didier, DELPAL SARRE Jacqueline, METOIS Alain, POUPONEAU, FRAIGNAULT Chantal.

SOMME : CAUCHETEUX Pierre, DUQUESNOY Etienne, PICARD Jean-Claude, LEGRAS J. François, PORTEBLEAU Alain

TARN : COURBOU, CASTEL, MAGANA, GRAS, SARDA, BLANC, CARRILLO, CANNAC, BENKEMOUN, BAISSE, GAUJAREMUES, GASPARI, TROUCHE, BESSET, BAURENS Anna, BAURENS Jean-Paul, Lucienne BACH, BRUNET, BARTHE, VALETTE, VALETTE Francis, PELFORTH, SERRES Louis, SERRES Annie, BRICQ Nicole, Louise EHRART, Léon EHRART, BRICQ Philippe, MARCOUL MANSOL, TOURNIER, BARBAGELATA, SIMON, REVELLAT, CEZAR, URUTY.

TARN-ET-GARONNE : SAUBESTRE Gérard, BÉGNÉ Hélène

VAR : DIEUX Jean-Louis, ETIENNE Jean-René, CASANOVA Odette, MALPLATTE Jean, FEBRARO Gérard, FERRIER Jean Paul, CASANOVA François, EXBRAYAT Annick, DURAUO, EXBRAYAT Jean-Pierre, ESBERARD J.-Luc, CONIL Robert, MORIN J. MAESTACCI Gérard, PIRIOU André, MENDEZ Georges, JOBERT RIFFAULT Philippe, JAMETTI Maurice, SALLES Maiton, SERRA, GIOR-

DANO, HEYRIOT (M. et Me), BOURGUAUX, RAUX Marthe, LORDON Bertrand et Véronique, RIFFAUD Mignel, BANDINI Altos, GIRAUD José, VITON Christian, OLIVIER J. Pierre, GRAS, CRUVELIER, LARUELLE, LETARTRE, PETIT JEAN, SALVERO, POU-PAULT, JAUME, IVALDI, TOMI, BOUILLON, PERRON, CASTEL-LINO Jacqueline, GAMAS, GUENEC Simone.

VAUCLUSE: ABEL Pierre, BRIQUET Jean, CROS Bernard, CATOT Dominique, FERRI Max, FRACHISSE Denis, GOMEZ Annie, GRANDIN Danièle, JEANGERARD Marc, LEAUNE Gérard, MOLINA Jean-Pierre, NOEL Anne-Marie, PASQUINI Serge, VINCENTI René.

VIENNE: ABADIE Annie, ARLOT Serge, BERNIER Jacques, FERTIER Jean, FURET Jacques, MIGEON Jean, ROUSSEAU J.Pierre, PAGE-NAUD Nicole, DURAND Gilbert, LEROCH Bruno, CHARPENTIER Philippe, BONNET Francis, GIRAUD Michel, ZENTZ Pierre, JARASSIE Raymond, ROUSSEAU André, CRESPIN Jean, LACROIX J-Paul, METAIS J-PIERRE, ROPITAL Daniel, GUILLEMET Dominique, VAN DER MEERSCH Marc, ROUSSEAU Dominique, MONJALON Guy.

HAUTE-VIENNE: ALLAFOR Marc, AUDOUZE Gérard, BONNAUD

Camille, BOURGNON Yves, BROUILLAT Georges, BOURNAUD Marie-Claire, DETRAIN Charles, GRAFOUILLERE Christian, GUY Nadine, JANAUD Michel, KIENER Michel, LABADIE Michel, LACORE André, LEBRUN Roger, MARCEL-LAND Paul, MAZALEYRAT Guy, MERIGOUS Jacques, MONTARON Jean-Marie, MORICHON Claude, RIBIERE Pierre, TREILLARD Marie-Louise, VINCENT Gérard, CHA-PEAUBLANC Gilbert.

VOSGES: HOUVION, VALROFF Jean, GUYOT Michel, MARCHAL Marcel, GOEHRY Daniel, FRAIZE, KECH André, BILLOTTE Pierre, GUENITHON Marcel, Mlle ROUIL-LIER M. Victoire, LAGRANGE André, FRANCHAIS Christian, PEU-REUX Michel, MANGEOLLE Michel, ANTOINE Philippe.

YONNE: BELLEVENUE Odette, BESSON, CASELLI, LASSALE.

BELFORT: CHEVENEMENT J.Pierre, FORNI Ray, PY Bernard, HANN Claude, PROUST Christian, GEHANT Emile Père, BILLOT Maurice, DREYFUS Marc, WALTER Gilbert, CHAMPOLLOIS Alfonsine, TUMIO-DIDIER Max, CHOULIER René, GRESSOT Daniel, REICHART Charles, BRINGARD Charles, AVERLAND M.Thérèse, BONNESS Ernest, COUQUEBERG Jacqueline, COUQUEBERG Lucien, STANTSER M.Claude, GEHANT Emile fils, GUE-VOT Marcel, GAISSE Christian,

MEISTER Pierre, MOREL Jean, PLOMB Michel, PRETAT Serge, ROSSEY André, ROUYER Michel, TISSERAND André, URBAJTEL Joël, RAVIOLI Jacques, BADER Gérard, RODIER Paulette, GAR-NIER Claude, MICHAUX Jean, DEL-SOL Jean-Louis, KIEFFEL Paul.

ESSONNE: Pierre NOE, Paul CALANDRA, Jean-Michel CATHE-RIN, Gérard FUNÈS, Michel HUET, Danièle LECERF, Henri VAUTIER, Philippe MEUNIER, Yves RAY-NOUARD, Jean OFFREDO, TRE-DEZ DE GUALY, VIALA, BECU Gérard, Monique SIRIEX, LHOMME-LET J. PALAZZI R., CAUSSÉ G, GIACOMONI Jean, ALVY Michel, LAMOUREUX, ROGER G. SANVOISIN R, DEGUALY M, PHILIPPON J, CATHERIN, GAGNEUX M, REU-BRECHT J, TREDEZ, PELCHET M, NICOLAS, PELIZZARI, AUFFRET G, MOREL A, LORIDANT P, BALE-ZEAUX M, RAYMOND C, VILLE-NEUVE M, RAMOS J.C, ACOUNIS H, GRESPACHER B, CARTIER J., et DALMONT D, HUC J, BAUMAL F, BLANC P, INGRASSIA M., THOUVENOT R, PINON.

HAUTS-DE-SEINE: M. SIEBERT, P. TONDU, DUPOIRIER, H. SAL-VANT, A. RAVET, P. JUGNET, J.M. LEBARON, LEMOUX, S. D'ANTONI, R. TROPÉANO, M. HERNANDEZ, P. GREZE, M. PAGAT, F. WUILLEU-MIER, P. ANTONMATEI, MATTEI, ROLLOY, P. CEZARD, G. HOUR-

DIN, F. THIBAUD, M. HARLOU-CHET, P. BAILLON, C. DUPERRIN, B. JANVIER, J. FOURNIER, M. DARBEL, A. CREPY, F. DARTIGUE-PUEYROU, P. MILZA C. DAMERY, R. PALANTE, Y. DURRIEU C. DUS-SOULIER, J. AUGUSTE, Jean-Claude DIEUSET, D. LERNER, **SEINE-SAINT-DENIS:** Marie NAVAS, Nicoles NAVAS, Gérard JACOT, Michel RAYMAND, Fran-çois MANROT, J.J. SANVERT, GUDIN, François MILET, Yves MANVIN, Michel COUFIN, Domini-que FERRAND, Didier CRELIER, Claude BARBARA, JP. HOURCAS-TAGNON, J.C. GARSON, MÉMEUST, JP BIRANT.

VAL DE MARNE: B. BEBIN, Y et H BERTHOD, J. BESSON, CL. BEZÉ, D. BOURDELIN, CATALA, JL. CHARTIER, A. COMTE, A. COURRIER, MF. GÉRARD, J. HUET, JM. LEGRAND, J.C. LIE-

VENS R. MODERE, J- MONTANA, JP. MURACCIOLE, JC. PALETTE, JM. PERNOT, J. POCHET, G. POILVÉ, M. PROVANSAL, J.M. ROSENFELD, G. ROSSINELLI, J.C. ROUANET, M. SADOUN, A. SAVARD.

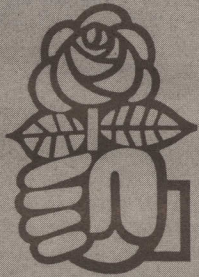
VAL D'OISE: MOTILLON Marc, CARRE Gérard, RENTZ Christian, LEFEVRE Pierre, BATTENDIER Gérard, LE COADIC J.P. LIDELL Monique, COCOGNE Robert, BOU-TON Michel, RAOULT Nicole, LOVICONI Antoine, JAUREY Michel, NATAF Paul THOMAS Joël, PONCET Annick, QUINTARD Hen-riette, ARCHINRBAUD Henri, LE GAK Michel, MANDRET Georges, TARRASCHULI Elisso, DEMANET Raymond.

VENDEE: NUGERE René Claude, responsable fédéral "entreprises".

Amendement à la motion n° 2

Les effectifs du Comité directeur sont ramenés à 61 membres.

Marc WOLF, Membre du C.D.



MILITANTS, SYMPATHISANTS

Vous devez être abonnés à l'hebdomadaire du P.S.

l'unité

BULLETIN D'ABONNEMENT A RENVOYER
41, boulevard Magenta, 75010 Paris

Je soussigné (1).....

Profession.....

Demeurant.....

désire souscrire un abonnement*
normal de 6 mois à 70 F
normal d'un an à 120 F
de soutien à 150 F
de soutien à 200 F

je vous adresse le montant corres-
pondant*
par chèque bancaire
par chèque postal
ou virement
au C.C.P. L'Unité
3034980 La Source

* Cochez la case correspondante.

RAPPEL DE LA DÉCISION DU COMITÉ DIRECTEUR SUR L'APPLICATION DE L'ARTICLE 5 DES STATUTS

(21 décembre 1974)

Les camarades pourront s'étonner de l'interprétation différente de l'article 5 des statuts donnée par les signataires de la motion n° 1 et les signataires de la motion n° 2. Il est nécessaire de rappeler qu'il n'y a qu'une seule loi dans le Parti, et non deux, qu'il n'y a qu'un Parti et non deux, et que le Comité directeur a tranché cette question, le 21 décembre 1974, dans les termes suivants :

Conformément à l'article 5 des statuts nationaux :

"La liste des candidats aux organismes centraux (Comité directeur, Commission nationale des conflits, Commission nationale de contrôle) doit être annexée à chacune des motions soumises au vote indicatif".

Il est évident que la motion de "vote indicatif" s'applique dès l'instant où intervient le premier vote au niveau des sections.

Le Comité directeur en consentant cette dérogation au courant signataire de la motion n° 2 (C.E.R.E.S.) précise qu'elle ne vaut que pour ce Congrès et seulement au plan national, et ne saurait en aucun cas être appliquée au niveau des sections et des fédérations, pour quelque courant que ce soit.

Contre le capitalisme, un Parti cohérent et une Gauche unie

LES responsabilités du Parti représentant en France le Socialisme ont toujours été importantes. Elles le sont notamment dans la période actuelle. De plus en plus nombreux en effet sont les Françaises et les Français lassés du gouvernement de la droite et du capitalisme et, par conséquent, de plus en plus grandes sont les chances de les voir exiger une autre direction politique des affaires françaises.

Il dépend donc, pour une bonne part, du Parti socialiste, de ses propositions et de ses attitudes, qu'une réponse convenable soit donnée à cette exigence du peuple français. Pour être convenable, cette réponse ne doit pas seulement signifier qu'il existe un autre gouvernement possible après la défaite du gouvernement de la droite et du capitalisme, mais encore que le nouveau pouvoir propose et pratique une politique complètement différente de celle du précédent. La gravité des problèmes à résoudre aujourd'hui, tant en France que dans le monde capitaliste, fait qu'il n'est plus possible de se contenter d'occuper le pouvoir pour améliorer le système politique, économique et social du capitalisme, ainsi que le font les travailleurs britanniques ou les sociaux-démocrates allemands, mais qu'il est nécessaire de prendre les premières mesures démolissant ce système.

Ce qui suppose des moyens et une stratégie, à condition que ces moyens et cette stratégie ne se limitent pas à des déclarations d'intention ou à des affirmations nationales, mais se concrétisent dès maintenant à tous les niveaux de la vie française par des actions et des comportements précis.

I. UN PARTI COHÉRENT

Une pratique politique conforme aux affirmations

Le Parti socialiste est le moyen essentiel de faire pénétrer dans l'esprit du peuple français la doctrine, les solutions et les méthodes du socialisme. De ce point de vue, il doit donc être exemplaire. Il doit fonctionner à l'image de la société qu'il souhaite, une société collective assurant la primauté de l'intérêt général, la responsabilité des individus par la démocratie réelle, l'égalité des droits et des chances, la formation et l'information de tous sur tout.

D'autre part, sa pratique politique doit être conforme à tous les niveaux à ses affirmations politiques. Les partis socialistes ont souvent été accusés de tenir des propos révolutionnaires tout en pratiquant, en gros ou en détail, une politique de compromis de classe. Ces accusations ne sont pas sans fondements et les socialistes doivent constamment veiller, personnellement ou collectivement, à ne pas couvrir d'un verbiage révolutionnaire des pratiques opportunistes, à ne pas céder au culte du parti ou de la personnalité, à ne pas avoir des attitudes différentes et contradictoires dans l'opposition et au pouvoir ou au niveau national local, à ne pas mépriser leur propre formation théorique au profit d'un activisme sans principe et à ne pas se réfugier derrière le débat doctrinal pour justifier leur passivité.

Une démocratie interne assurant la participation de tous les militants.

Actuellement, le Parti socialiste doit améliorer sa pratique et son fonctionnement dans ces différents domaines. Par exemple, il doit éviter que se renouvellent les erreurs commises dans la préparation des Assises du socialisme, préparation réservée à une fraction de sa direction sans aucune participation sérieuse des sections ou des fédérations. De même, les conditions dans

lesquelles le Congrès national des 31 janvier et 1^{er} février aura été annoncé, compte tenu de la grande et courageuse grève des postiers, n'ont pas toujours permis aux membres du Parti, aux sections et aux fédérations de dire en temps utile ce qu'ils souhaitaient proposer à tout le Parti. La date de ce Congrès ordinaire ayant été avancée par le Comité directeur, celui-ci pouvait, sans nuire aux intérêts du Socialisme, tenir compte des événements nouveaux pour en rapprocher la tenue de la date statutairement habituelle, afin de permettre un meilleur débat démocratique et une meilleure information réciproque des militants. D'une façon générale, il semble d'ailleurs qu'une procédure qui ne permet finalement aux membres du Parti de ne se prononcer que sur des textes ou des propositions issues des membres du Comité directeur mériterait d'être revue, parce qu'elle limite le choix démocratique, consolide l'esprit de fraction et crée les conditions d'une démocratie centralisée dans laquelle une poignée de dirigeants du Parti, dont il n'est pas question de contester la compétence et le dévouement, deviennent inévitablement les seuls détenteurs des éléments du choix soumis aux adhérents. Les membres du Comité directeur élus au Congrès de Grenoble sur notre courant de pensée et ceux qui les entourent dans le Parti regrettent d'être conduits encore cette fois-ci à bénéficier de ce privilège et invitent les membres du Parti, les sections et les fédérations à débattre sur ce sujet et à proposer de nouvelles solutions.

Etre attentif devant les événements à venir

Les Congrès ordinaires du Parti ont pour tâche de fixer les grandes lignes d'une orientation pour les deux années qui suivent leur réunion. Ils sont souverains dans tous les domaines, mais il ne serait pas raisonnable de remettre en cause

MOTION ③



constamment et sans raisons majeures le programme et la stratégie du Parti. En revanche, ils doivent être attentifs devant les événements à venir et, tenant compte des expériences acquises, éviter les erreurs déjà connues et apprécier l'accentuation qu'il faudrait apporter aux actions du Parti.

Nous disons ceci d'autant plus nettement qu'un des événements les plus importants pour le Parti et pour la Gauche depuis le Congrès de Grenoble a été l'élection présidentielle de mai 1974 et que le Parti a été dans l'obligation de l'aborder, avec ses partenaires de la Gauche, dans des conditions d'une précipitation qui aurait pu être évitée si la minorité avait été suivie à Grenoble, lorsqu'elle proposait l'ouverture immédiate d'une négociation sur les conditions de la candidature unique de la Gauche. Cette insuffisance a été partiellement corrigée par la dynamique campagne de François Mitterrand et la minceur du succès du candidat de la Droite fait d'autant plus regretter qu'une préparation plus soignée n'ait pas donné plus de chances de gagner les quelques milliers de suffrages nécessaires pour notre propre succès.

Le débat pour la décision, l'unité dans l'action

En ce qui nous concerne, nous abordons le Congrès de 1975 avec le souci de renforcer l'efficacité du Parti. Minoritaires ou majoritaires demain, peu nous importe. Nous ne prétendons pas détenir la vérité à nous seuls - qui la détient? - mais nous voulons apporter notre contribution à l'action du Parti et nous revendiquons l'honneur, y compris lorsque nous sommes minoritaires, de participer une fois la décision prise à son application. De ce point de vue, l'éviction des membres du Comité directeur minoritaires des prises de parole aux Assises du Socialisme n'est pas une bonne chose - pas plus que leur éviction de beaucoup de délégations nationales ou internationales -. Cette pratique n'est pas conforme à nos propositions démocratiques

sur les droits des minorités sous un pouvoir socialiste. On peut polémiquer, y compris rigoureusement, avec une minorité. On ne doit pas l'éliminer en fait, dans l'intérêt de l'unité du Parti, à laquelle nous sommes, en ce qui nous concerne, profondément attachés.

Une unité qu'il ne faut pas confondre avec l'unanimité. Nous constatons trop souvent la confusion entre les deux notions. Ce qui nous unit dans l'unanimité, c'est l'adhésion à une déclaration de principes, charte des socialistes de France. En dehors de cette adhésion commune, l'unanimité est fonction de nos accords sur le programme, la stratégie, la pratique du Parti et non pas de considérations tactiques ou personnelles à l'intérieur du Parti. En revanche, son unité est la règle dans l'action. Nous n'y dérogeons pas, sans renoncer aux opinions qui sont les nôtres.

Sans problème, nous avons réalisé l'unanimité lors de la Convention sur l'Europe. S'il y avait eu une convention préparant les Assises du socialisme, il est probable, sur la base de nos informations actuelles, que cette unanimité aurait été plus difficile. Ce qui n'aurait pas ensuite empêché, bien au contraire, l'unité dans la mise en application de la décision prise.

Le Parti socialiste est le parti des socialistes

A notre avis, ces différentes questions montrent bien que des améliorations peuvent être apportées au fonctionnement du Parti, pour le débat démocratique, pour l'information des

militants et pour la conception qu'on peut avoir d'un Parti socialiste. Ce sera le dernier point que nous voulons évoquer dans cette première grande partie de ce texte.

Les Assises du socialisme ont en effet adopté "un projet de Société" qui est sans doute un document intéressant, mais discutable, y compris par rapport au Programme du Parti et au Programme commun de gouvernement. Ce document, qui n'a pas été discuté par le Parti avant sa publication, représente quoi ? De même, que signifie la notion de Parti des socialistes qui a été avancé au cours de ces Assises ? Si elle se confond avec celle de Parti socialiste tel qu'il est, pourquoi l'avoir avancée devant une assemblée qui ne comprenait pas que des membres du Parti et qui avait apparemment pour but de les regrouper avec les socialistes actuellement dans le Parti ?

L'instrument représentatif du socialisme en France s'est heureusement transformé au cours des cinq dernières années, par la volonté commune de socialistes auparavant séparés en différentes organisations. On peut considérer que ni le renforcement du Parti actuel, ni la réunification des socialistes ne sont terminés. Mais il faut le dire et à chaque étape nouvelle le préciser. **Les milliers de camarades qui ont adhéré au Parti depuis la campagne présidentielle n'ont pas éprouvé le besoin d'emprunter la voie royale des Assises pour y venir.** L'ambiguïté, même provisoire, sur la notion de Parti socialiste à l'occasion de laquelle n'a donc pas été une bonne chose, pour eux comme pour les plus anciens.

devrait non seulement ne fuir aucun débat, mais encore les provoquer. Toutes les propositions d'action commune passeraient par cet organisme et ne pourraient être rendues publiques qu'après la délibération des deux Partis, étant entendu qu'en cas de refus d'une telle proposition par l'un des deux, l'autre retrouverait, s'il le désire, sa liberté sur l'objet précis de sa proposition.

Lorsqu'il le faut, être unitaire pour deux

En fait, l'action commune – qui peut être aussi bien une manifestation que la participation gouvernementale – est fonction du niveau d'accord entre les deux partis sur les questions de fond. Le Programme commun de gouvernement permet à coup sûr de se battre en commun contre l'adversaire capitaliste. Certains aspects de la controverse que nous venons de traverser conduisent à se demander s'il permet réellement de gouverner ensemble pendant cinq ans. Comme pour nous il s'agit non pas de torpiller le gouvernement commun, mais de le rendre réellement possible et durable, **l'enrichissement du Programme commun nous paraît nécessaire.** D'abord parce que l'aggravation de la crise du système capitaliste impose, à notre avis, plus de mesures de caractère socialiste qu'il y a deux ans, notamment pour renforcer la participation des masses populaires à l'expérience que nous tentons. Ensuite parce qu'il apparaît difficile de répliquer convenablement à cette crise tant que les deux grands partis resteront à un niveau d'union qui permet encore l'instauration d'une telle controverse. Gouverner ensemble exige la clarté et la confiance. Les institutions actuelles de la France ne rendent pas toujours facile ces exigences. On sait que l'exécutif à deux têtes, le président et le gouvernement responsable devant le Parlement ne sont pas désignés au même moment. Dans l'état actuel des usages de la V^e République, pouvons-nous imaginer que Valéry Giscard d'Estaing soit le garant de l'application du Programme commun ? Notre réponse est non : il n'y a pas de compromis avec le personnel de la droite dans le cadre d'une "stratégie de rupture avec le capitalisme".

L'Union de la gauche est un impératif si exigeant que les questions tactiques ou d'amour-propre ne doivent pas la contrarier. Même si nous obtenons que le Parti communiste en revienne à un silence tranquillisant, il n'en reste pas moins que nous le savons maintenant capable de faire ce qu'il a fait. Aussi faut-il en discuter, quelle que soit l'issue tactique de la controverse actuelle, non pas pour lui donner raison ou approuver ses affirmations, mais pour surmonter la difficulté que constitue la controverse publique. Il n'y a pas que les communistes qui aient le droit d'être unitaires pour deux.

La Gauche unie à toutes les échéances électorales

Le choix de la voie démocratique vers le socialisme fait que le Parti doit être attentif devant les questions électorales. **Le combat pour le retour à un scrutin proportionnel à toutes les consultations doit être mené avec vigueur et constance.** La proportionnelle a deux avantages décisifs de notre point de vue : elle est juste en assurant la représentation la plus précise possible des opinions ; elle permet dans le débat entre notre Parti, le Parti communiste et le Mouvement des Radicaux de gauche, de ne retenir que les préoccupations de programme pour asseoir leur alliance et atténuer considérablement en revanche les calculs électoraux.

Si notre combat pour la proportionnelle n'est pas couronné de succès dans l'immédiat, les problèmes posés par le scrutin majoritaire doivent être abordés avec la plus grande rigueur politique, en tenant compte à la fois de la technique de chaque consultation et de la règle de l'Union de la gauche.

II. UNE GAUCHE UNIE

L'union nécessaire pour vaincre la Droite et aller vers le socialisme

L'autre grande question est celle de l'Union de la gauche. Stratégie du Parti socialiste depuis 1969, non contestée au sein du Parti depuis 1971, elle représente un pas considérable pour les chances du Socialisme en France et est un exemple encourageant pour de nombreux socialistes et hommes de Gauche à l'étranger. **Les socialistes français doivent veiller constamment à son amélioration et à son enrichissement.** L'Union de la gauche, telle que nous la concevons, est en effet un devenir permanent, puisqu'elle est le moyen non seulement de vaincre le pouvoir de la droite et du capitalisme dans les conditions françaises actuelles, mais encore d'assurer, lorsque l'heure sera venue, le passage au socialisme et la construction de la société socialiste. Rendue possible en France et dans le monde par la coexistence pacifique et ses conséquences sur l'attitude des partis communistes, elle ne se limite cependant pas aux rapports entre socialistes et communistes. Elle pose, dans la période actuelle, un certain nombre de problèmes que nous examinons de façon pratique, puisqu'il n'est pas question pour nous de la remettre en cause.

Garantir par le débat la continuité et la durée de l'union

Une controverse s'est instaurée entre communistes et socialistes, à l'initiative du Parti communiste et à l'occasion de son XXI^e Congrès. Cette controverse peut paraître irritante, dans la mesure où elle nuit à l'image unitaire de la Gauche aux yeux de l'opinion publique et peut par conséquent nuire à son impact électoral. Mais le fait qu'elle existe est d'un grand intérêt, surtout quelques mois après la campagne présidentielle qui a failli voir la victoire du candidat de la Gauche unie. Aurait-elle eu lieu si la Gauche avait gagné ? En tout cas, comme à cette occasion des questions dites "fondamentales" sont évoquées, n'est-ce pas la démonstration que l'Union de la gauche suppose un débat permanent entre communistes et socialistes. Non pas un débat abstrait,

idéologique ou théorique, **mais un débat concret**, aussi concret que les termes de la controverse actuelle.

On a tenté d'opposer dans le Parti le débat idéologique à un débat pratique sur l'unité d'action. Pour nous le débat idéologique n'existe pas isolément de la réalité du moment. S'il s'agissait de faire un parti unique, il faudrait évidemment lui donner la priorité. Mais cet objectif n'est pas le nôtre, ni aujourd'hui, ni pour construire le socialisme demain. **Il s'agit d'assurer les conditions d'une action commune durable entre le Parti socialiste et le Parti communiste** et donc de discuter, lorsque besoin est, à la fois les questions de fond et les questions pratiques posées par cette action commune. Lorsque le camarade Georges Marchais, au nom du Comité central du Parti communiste, réaffirme la notion de Parti communiste seul parti de la classe ouvrière devant avoir une influence "dirigeante" et "motrice" dans un régime socialiste, le débat s'impose. Parce que, si nous étions ensemble au pouvoir, dans les circonstances présentes, ces affirmations auraient des conséquences pratiques sur l'attitude du P.C.F. devant les travailleurs. Lorsque le camarade Jean Kanapa condamne toute forme de transfert de souveraineté au niveau européen, le débat paraît nécessaire. Si nous avions ensemble gagné la bataille présidentielle, François Mitterrand aurait été, pendant le dernier semestre 1974, le "président" de l'ensemble européen. Quelle aurait été alors l'attitude possible du gouvernement de la Gauche, sur la base de l'accord réalisé dans le Programme commun de gouvernement ? Les mots ont-ils la même signification pour les uns et pour les autres ?

Un organisme permanent pour l'Union de la gauche

Pour prévenir ces moments désagréables dans le développement de l'Union, une seule solution nous paraît souhaitable : l'existence d'un organisme permanent, compétent pour le débat dans tous les domaines, régulièrement et fréquemment réuni, sous le contrôle direct des organismes directeurs des deux Partis. Dans un tel organisme, **le Parti socialiste**

Pour l'élection présidentielle et les élections législatives, le principe de la candidature unique, soit au premier tour, soit au second tour, paraît acquis. Dans les élections cantonales et sénatoriales elle est également retenue, avec cependant des exceptions sur lesquelles il conviendrait d'être plus exigeant.

Les élections municipales représentent un cas particulier dans la mesure où dans de nombreuses communes des coalitions héritées d'une autre situation politique existent toujours. La prochaine consultation doit être l'occasion de régler définitivement ces cas.

Pour nous, la seule solution est la coalition de la Gauche, sur la base du Programme commun et d'un programme municipal commun élaboré dans ses grandes lignes par les deux partis concernés et par les organisations d'élus qui dépendent d'eux.

Deux cas sont à prévoir, compte tenu de la réglementation actuelle. Dans les communes de plus de trente mille habitants, où les listes sont bloquées aux deux tours de scrutin, une liste unique de la Gauche doit être constituée dès avant le premier tour. Dans les communes de moins de trente mille habitants, des primaires entre des listes de Gauche sont possibles au premier tour, mais, s'il y a un second tour, ces listes doivent fusionner sur la base du résultat du premier tour.

Cette solution offre un double intérêt. D'une part, elle habitue les militants des partis de Gauche à gérer ensemble et donne à la population l'exemple d'un gouvernement commun de la Gauche; d'autre part, elle renforce l'accoutumance de l'électorat à voter pour l'Union et ne lui fait pas subir l'effet de votes contradictoires. Il est à peu près certain que dans des élections nationales, notamment l'élection présidentielle, la Gauche perd encore aujourd'hui des voix par l'absence de politisation sur le thème de l'Union de la gauche d'une partie de son électorat municipal.

L'Union de toutes les forces capables de participer à la construction du socialisme

L'Union de la gauche est une formule qui relève du vocabulaire parlementaire traditionnel dans la démocratie bourgeoise classique. Pour les socialistes, elle doit aussi et d'abord signifier l'union des forces qui sont ou peuvent devenir capables de contester totalement le régime capitaliste et d'accepter ou de construire une société socialiste. C'est pourquoi nous sommes très réservés devant des formules qui, au sein de la Gauche, parlent seulement de l'alliance des victimes du capitalisme, dans la mesure où elles aboutissent trop souvent en pratique à n'utiliser, pour la mobilisation des forces populaires, que des arguments de mécontentement.

Il s'agit de faire prendre conscience à des millions de gens de l'état réel de leur situation. Le caractère de plus en plus complexe de la production fait que la distinction entre salariés appartenant à la classe ouvrière et salariés n'y appartenant pas est de plus en plus difficile à faire et par conséquent contestable. D'autre part, beaucoup de petits paysans propriétaires, de petits commerçants et de membres des professions libérales sont devenus en fait des salariés indirects du capitalisme privé ou d'Etat. C'est au travers du service public que rendent l'agriculture, le commerce, la médecine, la création intellectuelle, etc. que la nouvelle conscience de classe doit naître. **La production socialiste vers laquelle nous devons tendre n'exclut pas, bien au contraire, le travailleur indépendant, mais lui montre qu'il est au service de la collectivité, alors que, aujourd'hui, il est au service du capital.** Ces idées devraient être discutées et approfondies au sein du Parti et dans la Gauche, de façon notamment que la propagande de la Gauche soit plus juste et ne puisse être suspectée de démagogie catégorielle.

L'action syndicale et l'action politique se complètent

Une telle conception de l'Union des forces anticapitalistes conduit également à évoquer la question des relations entre les diverses structures de ses forces, et notamment celles des partis et des syndicats.

L'indépendance réciproque du parti et du syndicat pour leur fonctionnement et leur pouvoir de décision doit être scrupuleusement respectée. Dans le cadre du pluralisme politique et syndical qui caractérise la France, le Parti socialiste ne peut privilégier aucune organisation syndicale par rapport aux autres. Il n'y a pas de syndicat lié au Parti socialiste, en droit et en fait, et les socialistes sont libres d'adhérer au syndicat qui leur convient. La seule appréciation que les socialistes peuvent porter est la condamnation des organisations syndicales de salariés ou de non-salariés qui ont pour objectif la collaboration avec la classe capitaliste et qui travaillent pour le compte de celle-ci ou pour le maintien de sa domination.

Le Parti socialiste soutient les travailleurs en lutte contre l'oppression du capitalisme privé ou d'Etat de deux façons. D'une part il apporte le concours matériel de sa solidarité active, de l'action de ses militants et de ses élus. D'autre part, il prolonge l'action syndicale en la complétant au niveau politique, soit en obtenant par la loi la satisfaction des revendications, soit en élargissant au niveau politique la lutte revendicative. Pour le Parti, l'action des travailleurs est toujours politique, parce qu'elle tend en pratique à réduire l'oppression ou le pouvoir du capitalisme. Le rôle principal et de la plus grande importance des sections socialistes d'entreprises est de **montrer la relation étroite entre les luttes revendicatives et catégorielles et le combat général pour la transformation de la société et pour l'avènement d'une société nouvelle.**

L'autogestion n'existe pas en régime capitaliste

A ce sujet, le Parti doit enfin ouvrir le débat qui, prévu par le Congrès de Grenoble, n'a pu avoir lieu. Le mot "autogestion" est interprété différemment dans le Parti, au sein de la gauche politique et dans les syndicats.

Pour nous, l'autogestion n'existe pas en régime capitaliste. Elle suppose acquis le préalable de l'appropriation collective, car on n'autogère pas avec un patron capitaliste, qu'il soit patron privé ou l'Etat patron. **Il ne peut donc y avoir deux pouvoirs pour une même gestion.** D'autre part, pour éviter soit l'anarchie de la production, soit la propriété corporative, l'autogestion n'est concevable que dans le cadre d'une planification démocratique, c'est-à-dire d'une orientation générale de l'économie décidée par tous mais, une fois décidée, s'imposant à tous.

De ce point de vue, l'autogestion n'est pas un problème d'actualité immédiate pour sa réalisation. En revanche elle l'est au niveau des débats nécessaires: parce qu'elle est controversée dans la Gauche et parce qu'il faut savoir, si on l'adopte, quelles sont les mesures actuelles qui peuvent être déjà envisagées pour en préparer l'instauration future et qui ne conduiraient pas à l'impasse de la cogestion.

La laïcité du Parti respecte les convictions philosophiques ou religieuses

Les forces anticapitalistes se distinguent également à l'intérieur d'elles-mêmes par des appréciations philosophiques ou religieuses multiples. En France notamment, une longue tradition catholique existe. Au cours du XX^e siècle, une fraction de plus en plus importante des chrétiens a compris que la ligne de classe passait à l'intérieur de leur confession, comme à l'intérieur de toutes les autres.

Le Parti socialiste ne repose pas sur un corps doctrinal apportant une réponse aux questions que se posent les religions et certaines philosophies. Elles ne rentrent pas dans son domaine. L'athée, le chrétien, l'agnostique, le juif religieux, le matérialiste, le musulman y ont leur place, sous réserve qu'ils ne tentent pas d'imposer leur conviction philosophique ou religieuse à l'intérieur du Parti ou par le truchement du Parti, ou qu'ils ne pratiquent pas ce cléricalisme de l'esprit qui consiste à faire croire que le socialisme pourrait s'identifier à cette conviction.

La laïcité du Parti doit jouer ici à plein. Elle est à l'image de la société qu'il propose et de l'enseignement qu'il défend. Elle respecte toutes les convictions philosophiques et religieuses, qui relèvent du choix individuel et s'exercent dans des structures et des organismes qui ne relèvent pas de sa compétence et ne relèveraient pas de celle d'un Etat socialiste.

Vaincre le capitalisme

Ce texte se limite strictement à son objet: être une motion d'orientation, et non pas un document de programme.

Nous voulons un Parti fort, non seulement par le nombre de ses adhérents, mais aussi par la solidité de ses convictions politiques. Pour un Parti socialiste, cette solidité repose sur une connaissance réelle et concrète des fondements doctrinaux, considérés non pas comme des hypothèses d'école ou des sujets de discussions stériles, mais comme la source vivante de notre action.

L'élévation constante du niveau politique de chacun d'entre nous - car nous avons sans cesse à apprendre, quelle que soit la place que le Parti nous a confiée - est une tâche prioritaire. La formation ne doit pas rester un domaine réservé à des spécialistes, mais aboutir à la plus large décentralisation à tous les niveaux du Parti. En nous armant dans les différents domaines de la connaissance, en particulier dans celui de la connaissance du socialisme, nous aurons plus de capacité pour entraîner sur des bases justes les travailleurs.

Le Parti socialiste est le parti des travailleurs, autant qu'un autre. Prise dans un sens plus large ou restrictif, la classe ouvrière et sa partie déjà la plus consciente ont produit des organisations politiques différentes, que la durée historique a confirmées. Il n'existe pas de raisons "théoriques" sérieuses pour justifier qu'on est ou qu'on n'est pas un parti des travailleurs. Ce qui le prouve, c'est l'attitude qu'on a, en particulier, à l'égard du capitalisme, de ses partis, de ses organisations et de ses hommes.

Au nom d'une attitude "raisonnable" ou "réaliste", on est souvent porté au compromis de classe et parfois à la collaboration de classe. Dans la crise actuelle du capitalisme, les socialistes ne sont pas la solution de rechange pour faire passer à ce capitalisme un cap difficile. Ils n'ont pas à être "raisonnables" au sens où l'entendent les défenseurs du capitalisme qui, en France et ailleurs, clignent de l'œil dans notre direction.

En accord étroit avec les autres organisations représentatives des travailleurs, pour maintenant et pour demain, en particulier avec le Parti communiste, le Parti socialiste, démocratique dans son fonctionnement, uni dans son action, solide dans ses convictions, représente dans notre pays l'instrument le plus sûr pour vaincre l'adversaire de classe. Telle est sa responsabilité, son devoir et son travail. **Nous y apportons sans réserve notre part.**

Signataires: Yves DURAND, Edouard BOEGLIN, André DELEHEDDE, Jean-René HAMON, Jacques PALACIN, Sylvette PIQUEMAL.

Crise du pouvoir

ou crise de civilisation ?

FACE aux confrontations statutaires et normales des tendances, il est bon pour le Parti que des militants qui participent au Mouvement ouvrier socialiste depuis de nombreuses années, à différents niveaux de responsabilité, mais toujours dans la discipline et un militantisme jamais démenti, affirment et justifient la non-tendance, comme on parle "ailleurs" de la non-personne.

En premier lieu, parce que l'organisation même des tendances n'a pas été poussée à son terme et que la plupart d'entre elles ne se sont pas donné les moyens qui auraient justifié non seulement leur existence statutaire mais leur capacité d'expression.

D'autre part, beaucoup de nos camarades et surtout les plus jeunes n'ont pas toujours trouvé chez elles les réponses que leur engagement appelait.

Enfin, pour la raison que les thèses défendues ici, si elle trouvent leur justification dans une adhésion permanente au Socialisme de notre part, se veulent à la fois réflexion, témoignage et questionnaire. Ce qui exclut un alignement préalable et permanent, le plus souvent justifié par les signatures des auteurs de motions, plus que par le contenu de celles-ci.

LA force significative du socialisme réside dans sa diversité, sa faiblesse dans ses divisions. C'est dire que les signataires s'interdisent d'ajouter à celles-ci, s'efforcent de contribuer à l'exercice d'un pluralisme d'expression et, ambition probablement audacieuse, sinon condamnable, souhaitent poser quelques questions que le développement du Parti et la perspective d'un proche exercice du pouvoir tendent à obscurcir.

Cette motion unitaire, c'est-à-dire qu'elle souscrit aux décisions stratégiques du Parti sur l'Union de la gauche, le respect des engagements et notamment le contrat de législation qu'exprime le Programme commun.

Elle adhère, dès lors que la Gauche serait au pouvoir, à l'ensemble des mesures qui marqueront une rupture décisive avec la société que nous vivons et ouvriront une transition vers la création d'une société socialiste.

Cette stratégie globale, mais à moyen terme, pose au moins autant de questions qu'elle en résout. L'unité d'action avec certains de nos alliés n'est pas de tout repos; nous l'avons toujours su. L'élargissement souhaité de notre composante radicale s'entend mieux au plan électoral qu'au niveau idéologique.

Si nous devons nous contenter d'accueillir les voix des laissés pour compte du capitalisme sans hausser leur prise de conscience de classe, l'exercice du pouvoir ne nous serait pas facilité; les exemples historiques, anciens récents et en témoignent.

Cette observation est valable pour le Parti. On a parlé récemment, et justement à nos yeux, sans caractère péjoratif, d'un Parti socialiste "attrape-tout", comme le fut le Parti radical sous la IIIe République. Il est vrai que le Parti socialiste, dans les masses ou les individus qui viennent vers lui, doit savoir dénombrer ce qui tient à une mode, un placement ou à un refus d'accepter la société présente. Il doit donc faire le compte de ceux qui cherchent un refuge contre les coups que leur porte une société expirante et ceux qu'anime la volonté de transformer en profondeur cette société. Ce ne sont pas nécessairement les mêmes...

Le Parti socialiste ne peut pas être le Bureau d'Aide sociale des indigents du capitalisme. C'est pourquoi il propose aux travailleurs de

s'organiser pour l'action. Il est une école d'éducation politique et de formation militante. Les résolutions issues des dernières instances nationales ne paraissent pas, sur ce point, avoir été tenues. Cela risque d'entraîner des conséquences graves. Il est temps de les appliquer sinon certains porte-parole du Parti, pétris de bons sentiments, sont amenés à tenir ici ou là un langage illégitime par rapport aux caractères scientifiques du socialisme que nous défendons, voire aux thèses que nous avons adoptées. Ainsi, la première phrase de la résolution finale des Assises nationales du Socialisme en est-elle un bon exemple: par-eucharistique, elle aboutit à nier les traits spécifiques du socialisme. Contrairement à ce qu'elle affirme, la lutte des exploités contre la misère n'est pas seulement l'organisation disparate d'un élan du cœur. A ce compte, les jacqueries paysannes, l'Eglise en de nombreuses périodes, les poujadistes tout récemment, entreraient dans la définition du socialisme.

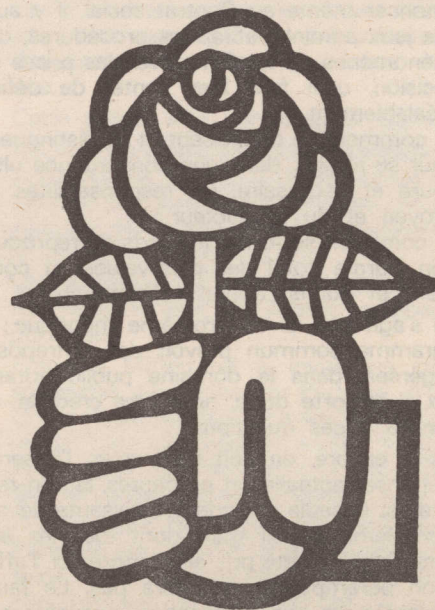
Mais qui croit réellement que le "solidarisme", la charité chrétienne sont issus du socialisme? Celui-ci est une explication du monde. La lutte de classes est le moteur des sociétés: chaque société (aristocratique, autocratique, féodale, bourgeoise) ne cède la place qu'après un long combat et lorsque sa période historique est achevée. Renoncer à cette explication, c'est simplement légitimer la rébellion, ce n'est pas construire le socialisme. De leur côté, les communistes, dans le droit-fil de la pensée léniniste, n'acceptent pas les débordements sur leur gauche dont nous avons pu leur donner le sentiment par le caractère irréaliste, utopique, de certaines de nos déclarations lors de nos Assises nationales.

Précisément en ce qui concerne nos rapports avec le Parti communiste, nous voulons, avec loyauté, conjuguer le verbe unir au présent et au futur, mais nous ne voulons pas, sous un matraquage quotidien, assumer le passé du P.C., ce qui équivaldrait à condamner tardivement les camarades qui, à Tours et depuis 50 ans, ont fait de la scission notre légitimation en tant que Parti.

Nous ne voulons pas voir ressurgir les querelles du passé, mais comme le dit à peu près Alfred Grosser: "il ne faut pas non plus qu'au nom de l'unité le P.C. réclame déjà des silen-

MOTION

4



ces qui correspondent à des autocensures" ou encore "énoncer les interrogations que pose son histoire serait un comportement inamical, donc répréhensible, parce que nuisible à l'action commune". Nous ne voulons pas non plus ouvrir la chasse aux sorcières dans nos rangs, quel qu'en soit le prétexte ou l'occasion. Nous sommes un Parti fraternel et nous devons respecter nos divergences dès lors que la discipline et la démocratie internes sont respectées, comme nous devons respecter l'autonomie syndicale en exigeant la réciprocité.

Dans la vie interne du Parti socialiste, par les aspects déjà impliqués par les observations ci-dessus, on voit qu'il faut assurer conjointement la discipline et la démocratie intérieures. Par exemple: mettre le Parti devant la seule alternative d'adopter ou de rejeter le texte final des Assises nationales, c'est au total limiter les enrichissements dont chacun d'entre nous est porteur en raison de son expérience personnelle de militant. C'est ici la vraie justification de la non-tendance. Dès lors que le choix n'est plus laissé qu'entre deux branches d'une alternative rigoureuse, certains camarades qui ne veulent pas abandonner tant d'années de dévouement et de sacrifices, qui veulent rester dans le Mouvement ouvrier parce que c'est souvent leur raison de vivre et qui ne trouvent pas dans les mots d'ordre ou les explications des tendances les raisons d'une adhésion totale, n'ont finalement pas d'autre choix que de s'abstenir, dans la discipline majoritaire. Ce qui ne doit pas les conduire, dans les faits, à les exclure de la vie quotidienne du Parti. C'est cela notre affirmation de la non-tendance.

Nous souhaitons, non pour retarder notre marche en avant, mais parce qu'elles nous paraissent essentielles, dans l'hypothèse vraisemblable d'une prise de pouvoir, poser seulement quelques questions qui justifient, aujourd'hui, notre attitude.

L'AUTOGESTION :

Elle a pris un caractère mythique dans nos débats. Ici, on est **pour** dans l'enthousiasme, là, on est **contre** avec prudence, ou parfois dans le silence. Il nous semble que ce débat serait largement éclairé et, par-là même, affermirait le Parti et sa capacité à gouverner, s'il était répondu rationnellement et raisonnablement aux trois questions suivantes :

1. comment s'articulent les institutions nouvelles d'une société autogérée avec la thèse du dépérissement de l'Etat ?

On peut naturellement répondre qu'une société autogérée n'aurait plus d'institutions. A moins de dépasser J.-J. Rousseau et de renoncer même au Contrat social, il y aura des jeux administratifs, des procédures, des phénomènes de relations avec les prises de décision, qu'il faut bien tenter de définir préalablement.

2. comment se définissent et se distinguent, pour se rétablir dans une convergence ultérieure et nécessaire, les responsabilités du citoyen et du producteur ?

3. comment se forme le fonds de reproduction élargie (total des plus-values) et comment et qui en définit l'affectation ?

Il ne s'agit pas ici de problème théorique ; le Programme commun prévoit des entreprises autogérées, dans le domaine public notamment. Il importe donc, pour être crédible, de répondre à ces questions.

Mais là encore, on voit bien qu'en l'absence de réponses actuelles et probantes, la non-tendance est la seule attitude satisfaisante devant un problème décisif mais dont tous les éléments n'ont pas été pris en compte. Ici, l'affirmation péremptoire ne suffira pas. Le faux-semblant n'est pas justification, pas plus que la mythologie n'a de rapport avec la vie concrète.

DEUXIÈME EXEMPLE :

Le pouvoir actuel, empêtré dans ses contradictions, semble incapable de donner aux classes sociales qu'il représente les satisfactions pour lesquelles elles l'ont investi. Dans le même temps, les communistes, mieux assurés que nous cependant au niveau théorique, récusent la notion de crise, acceptent tout au plus une exaspération des contradictions capitalistes et proposent d'exercer un pouvoir apparemment de la même nature que celui qu'ils veulent remplacer, alors que leur doctrine devrait les conduire à en accepter la disparition.

Le Parti socialiste non plus ne semble pas, sur ce point, avoir éclairé sa lanterne. Ici également, nous procédons par affirmation, alors qu'il nous faudrait moins d'incantations et plus de propositions. Certes, la part du rêve reste grande devant la transformation sociale que nous voulons, mais il ne suffit pas de bâtir un modèle idéal pour que se rétablisse la balance de nos paiements extérieurs.

Il faut dire comment, par quelles voies, par quels moyens, nous accepterons que les sociétés hautement industrielles comme est la nôtre ne puissent pas éluder le problème de la croissance, c'est-à-dire son type, son taux et sa qualité.

Il ne suffit pas de dire non plus que nous voulons assurer le plein emploi, il faudrait dire comment, mais surtout il faudrait définir le plein emploi.

Tout le monde sent bien que la condition ouvrière, le caractère de pénibilité de la tâche humaine, que de récentes grèves viennent de mettre en évidence, seront remis en question rapidement. Dès lors, comment apprécier le contenu de la croissance si on ne se réfère ni au taux d'évolution de la croissance démographique, ni à celui de la croissance techno-

logique ? Comment ignorer, à titre d'exemple, les aspects majeurs de la croissance démographique ?

Nous ne pouvons pas oublier que la prévision de population mondiale annoncée en 1950 était une prévision moyenne de 3 milliards 300 millions pour 1980 et que ce chiffre a été atteint dès 1965. L'erreur dépasse 100%. Nous ne pouvons pas oublier que la croissance, inéluctablement liée à nos échanges extérieurs, ne sera plus ce qu'elle a été au cours des deux dernières décennies. Comment dès lors continuer à jouer au jeu amusant, mais dépassé, des motions, dont le contenu historiciste n'échappe à personne mais dont le contenu prévisionnel échappe à tout le monde ?

Il s'agit à nos yeux d'une crise de société. C'est pourquoi, nous voulons préciser que si l'unité du Parti ne peut pas se faire sur des bases rigides qui mettraient en cause son développement et sa richesse d'adaptation, la pensée théorique du Parti doit prendre en compte tous les éléments nouveaux qu'apportent la biologie, les sciences humaines, la massification des besoins et les rapports de force dans le monde, hors desquels il n'y a pas de solution socialiste au problème qui nous est posé, mais des solutions de pur conservatisme, voire de récession subie.

Nous avons choisi deux questions parce qu'elles nous paraissent :

- l'une l'auto-gestion, caractéristique d'un faux débat au sein du Parti ;
- l'autre, la croissance, significative du contenu de notre lutte sociale et politique. Nous pourrions les multiplier. Nous souhaitons donc que le Parti prolonge sa réflexion théorique, réaffirme sa diversité dans la discipline, élargisse et organise le contenu de sa démocratie interne pour ne laisser aucun courant de pensée en dehors des responsabilités qui seront prochainement les siennes.

C'est pourquoi nous voulons d'abord que soit rappelée, et surtout réalisée, la nécessité des moyens de formation et d'information ; que soit affirmée notre volonté d'approfondir le contenu de la crise actuelle et, donc, des luttes sociales qui en découlent. Car le socialisme n'est pas fatalement l'héritier du capitalisme.

Nous voulons encore dire qu'unir n'est pas s'enliser dans le conformisme ou la répétition de vérités premières aujourd'hui évanescentes, dans le souci d'une majorité de congrès.

Nous voulons enfin confirmer qu'à nos yeux le pouvoir capitaliste est, à terme, condamné.

Il n'est pas question :

1. d'aider, par l'union sacrée, la bourgeoisie à maintenir ses positions dominantes et, par-là même, d'infliger à la classe ouvrière de nouveaux sacrifices ;
2. de gérer loyalement un capitalisme en crise au bénéfice d'une société qui ne le serait pas moins en négligeant les droits du monde du travail ;
3. d'accepter un alignement, une soumission aux positions communistes. Tant au niveau tactique, c'est-à-dire d'opportunité, qu'au plan stratégique, c'est-à-dire du modèle de société, le droit à la différence, hérité de l'histoire, dicte notre règle et notre comportement.

NOTRE combat est un combat qui ouvre la voie de l'avenir, un avenir que nous savons et que nous voulons socialisme, mais qui n'obéit à aucun modèle préétabli ou référencé historiquement. Ce n'est pas seulement la lutte contre une crise cyclique, c'est une lutte pour une nouvelle société que les socialistes doivent entreprendre. Leurs divisions sont bien secondaires au regard de leur ambition et de leur devoir.

Liste des candidats se réclamant de cette motion au Comité directeur du Parti :

Arthur NOTEBART (Nord), Jacques PIETTE (Pas-de-Calais), Victor PROVO (Nord), Léonce CLERAMBAUX (Nord), Louis LE SÉNÉCHAL (Pas-de-Calais), Gérard HAESBROECK (Armentières), Henri KINTZ, Eugène AVINET (Loos), André COURTIN, Henri GALLET (Pas-de-Calais), Charles MARGUERITE, Robert SAB (Nord), Henri LEFRANÇOIS (Armentières), Gilbert FORESTIER (Lomme), Georges LANQUETIN (Sainquin), Raymond GERNEZ (Cambrai), Edouard DERIEPPE (Lille), Robert CHARASSE (Santes), Georges LEGRAND (Wawrin).



Photo Montagne Optique



Un vin d'honneur des 3 conventions C.O.R.A.N., C.S.O.R.A.N., C.C.R.A.N. est offert par le député-maire de Pau A. LABARRERE, le 31 janvier à l'hôtel de ville.

LES TEXTES SOUMIS AU CONGRÈS SUR LES PROBLÈMES DE FORMATION, DU MOYEN-ORIENT, DE LA SANTÉ ET DE T.O.M.-D.O.M. ONT ÉTÉ PUBLIÉS DANS LE "POING ET LA ROSE" N° 34 DE DÉCEMBRE 1974.

textes non soumis au vote indicatif des sections

■ Pour le Socialisme : ① pour le rôle des élus, pour l'ouverture de la Gauche, pour l'unification Européenne

(amendements)

LES signataires de ces amendements ont, dès l'origine, soutenu l'action de François Mitterrand, Pierre Mauroy et Gaston Deferre au sein du Parti socialiste tout en affirmant l'originalité de leur pensée.

Avant le précédent congrès ordinaire du Parti, tenu en 1973 à Grenoble, l'un des signataires avait déjà soumis aux militants deux amendements, l'un en faveur de l'affirmation de l'originalité du Parti, l'autre pour une orientation résolument européenne en matière de politique étrangère.

Deux ans après, on peut dire que le Parti a fait siens ces deux amendements.

Nos membres du Comité directeur ont donc eu raison d'être solidaires avec la Direction du Parti tout en affirmant chaque fois qu'il le fallait leurs convictions.

Les signataires de cette contribution représentent l'un des courants, le plus réformiste, du socialisme français. Ils ont leur place dans "le Parti des socialistes" au même titre que les partisans des solutions révélées au moment des "Assises du Socialisme".

Les chances du socialisme seront d'autant plus grandes dans notre pays qu'aucun des courants ne sera exclu des organes de décision et de délibération du Parti.

Les signataires et leurs camarades se sont regroupés dans une structure de réflexion "le Centre d'Etudes pour le Socialisme", dont ils ont ainsi défini l'orientation :

"Le Centre d'Etudes pour le Socialisme" (C.E.S.) vise à favoriser l'instauration par la voie légale du pouvoir socialiste. A cette fin, il définira, dans le cadre des choix fondamentaux du Parti socialiste, des options adaptées à la situation actuelle de la société française. Sa recherche se situe dans le prolongement de la campagne présidentielle de François Mitterrand où la moitié des Français se sont prononcés pour un programme de transformation des structures de la société.

Le Parti socialiste vient de confirmer, par la voix de son premier secrétaire, qu'il était "le Parti des socialistes". Tous les socialistes doivent désormais se retrouver au sein d'une même grande formation. Il y a place dans le Parti socialiste et l'Union de la gauche pour les Français qui veulent engager le pays dans la voie du socialisme, par des réformes progressives. Il est en effet nécessaire que les recherches idéologiques et les perspectives à long terme soient accompagnées par les propositions concrètes que les citoyens attendent du Parti socialiste. Il s'agit notamment de l'égalité des chances, de la sécurité de l'emploi, du droit à une vieillesse heureuse, du droit au logement, du droit à la santé et du droit à la qualité de la vie.

La transformation capitaliste de la société française s'est poursuivie : il en est résulté, en même temps qu'un accroissement du niveau de vie, la dégradation des conditions d'existence, l'abaissement de la culture, la corruption des mœurs, notamment sous la forme d'un inquiétant développement de la délinquance et de la violence.

La crise de l'économie occidentale justifie pleinement l'avènement du socialisme par les voies démocratiques ; il permet de concilier deux notions souvent opposées à tort : la maîtrise de l'économie et la liberté d'entreprendre.

La nécessité d'un plan de développement s'impose. Décidé démocratiquement par les élus, il oriente le pays en fonction de la volonté des citoyens. A l'heure où les difficultés obligent à sélectionner les investissements et à choisir des priorités pour les dépenses publiques, sa nécessité apparaît encore plus évidente.

Il ne s'agit pas d'aller vers l'étatisme et une société bureaucratique. La planification démocratique permettra de gérer en fonction de l'intérêt général une économie dont les commandes appartiennent actuellement à une minorité dévouée aux intérêts capitalistes.

Or, l'avenir de notre économie est directement lié au sort de la communauté européenne à laquelle elle est déjà largement intégrée. Sans l'union politique, l'Europe est à terme condamnée. Seule cette union permettra à l'Europe de tenir tête aux hégémonies. Le socialisme demeurera ainsi fidèle à sa vocation internationaliste.

Mais le passage au socialisme ne s'effectuera pas seulement au niveau des structures économiques. Le maintien des libertés individuelles, leur élargissement, le respect du suffrage universel et du pluralisme démocratique, le renforcement du contrôle par la démocratie parlementaire et par les autres corps élus sont les fondements du socialisme.

Le "Centre d'Etudes socialiste" fera des propositions en ce sens, dans le cadre du Parti socialiste. Ce rôle leur échoit aujourd'hui.

TROIS AMENDEMENTS

Sur trois points ; le rôle des élus, l'ouverture de la Gauche et l'unification européenne, ils proposent des amendements. Ceux-ci seront mis en discussion devant la Commission des résolutions. Ils ne sont pas comptés pour le vote indicatif du Comité directeur.

Dans le respect de la démocratie interne au Parti, ils sont soumis par leurs auteurs, au préalable, au vote des militants dans les sections. Ils seront proposés au vote des délégués à l'issue des travaux de la Commission des résolutions dans le cadre de la motion de synthèse qui s'en dégagera, s'ils sont acceptés, ou sous la forme d'amendements à la motion de synthèse s'ils étaient rejetés par la Commission des résolutions.

Les sections s'étant prononcées sur chacun de ces amendements, les délégués au Congrès n'auront qu'à appliquer à la proportionnelle des voix recueillies des décisions des militants. Les intentions des signataires sont ainsi claires. Il était nécessaire de le préciser. Car dans le cas d'une synthèse et d'un accord entre la motion n° 1 et le C.E.R.E.S. qui s'éloigneraient de nos propositions, ils seraient soumis au vote des délégués.

1. Pour le rôle des élus dans la démocratie socialiste

Dans l'un des textes principaux soumis aux militants, il est question de l'avènement d'une "démocratie de type nouveau": la société serait "différente du capitalisme", objectif partagé par nous, mais aussi "de la démocratie parlementaire". Plus loin, il est fait état dans l'étape de transition au socialisme du "contrôle populaire". Le "contrôle populaire" se substituerait ainsi au "contrôle parlementaire". Nous ne partageons pas cette orientation.

Nous estimons que dans les régimes de cette seconde moitié du XX^e siècle, où l'exécutif étend ses pouvoirs de façon démesurée, le contrôle parlementaire apparaît au contraire de plus en plus nécessaire. Dans notre pays, le déséquilibre des pouvoirs au profit de la présidence de la République constitue une menace permanente pour la démocratie.

Comment limiter l'emprise de l'exécutif national, sinon par le développement des régions prévu dans les motions et l'accroissement du rôle du Parlement qui, lui, n'y figure pas. Le rôle joué par les députés et sénateurs socialis-

tes dans les trop rares commissions d'enquête parlementaires montre bien l'aspect positif que pourraient assurer les élus du Parti, dans des assemblées dotées des pouvoirs nécessaires au contrôle de l'exécutif.

Le "contrôle populaire" recouvre une notion dangereuse. Dans un pays comme le nôtre, où l'individualisme a des racines profondes, il serait en fait exercé par certaines forces "organisées", qu'elles soient d'extrême gauche ou d'extrême droite. Le "contrôle parlementaire" qui est tout aussi "populaire" permettra aux élus de la nation, issus de la proportionnelle de tous les courants politiques du pays, d'équilibrer le pouvoir exécutif, d'autant plus qu'il a l'armature technique pour le faire. Seul le contrôle des élus permet la défense des libertés individuelles et assure le respect du pluralisme démocratique.

La démocratie, donnée de base du socialisme, sera ainsi garantie. Nous proposons d'affirmer le rôle du "contrôle des élus" et de substituer cette notion à celle du "contrôle populaire".

2. Pour l'ouverture de la Gauche à l'occasion des municipales

La motion n° 1 propose d'ores et déjà "qu'aux prochaines élections municipales le Parti socialiste accordera son soutien à des listes composées exclusivement d'hommes et de femmes souscrivant aux options du Programme commun de gouvernement".

Le texte du C.E.R.E.S. (n° 2) exige pour sa part de "rechercher dans tous les cas les conditions d'une alliance avec les formations signataires du Programme commun de gouvernement".

Si l'un de ces textes était retenu soit individuellement, soit par une synthèse entre eux, il en résulterait un rétrécissement de l'Union de la gauche.

En effet, lors des élections présidentielles, un grand nombre d'électrices et d'électeurs de François Mitterrand se sont exprimés en raison des choix socialistes de notre candidat sans pour autant souscrire nécessairement à toutes les options du Programme commun de gouvernement.

Doit-on rejeter cette grande partie du corps électoral de la Gauche et restreindre ainsi notre représentativité nationale lors des prochaines élections municipales? Ce serait une grave erreur qui priverait

la Gauche tout entière et le Parti socialiste en particulier d'un grand nombre de municipalités.

La division de la France en deux camps hostiles, dont le gaullisme est responsable, serait étendue par nous à toutes les communes. La Droite en profiterait pour s'installer dans les mairies. C'est là une double perspective que nous ne voulons pas pour notre pays.

Nous proposons de rédiger ainsi le paragraphe de la motion finale consacré aux alliances municipales: "le Parti socialiste accordera son soutien à des listes composées exclusivement d'hommes et de femmes souscrivant aux options du Programme commun dans le domaine de la commune".

Cette partie du Programme commun, qui développe l'autonomie communale et propose de réformer la fiscalité locale, devrait permettre de regrouper, sur une plate-forme d'opposition au pouvoir centralisé actuel, un ensemble de citoyens qui veulent avec nous faire vivre la démocratie à l'échelle municipale.

Le Parti socialiste a tout à gagner de cette ouverture de la Gauche à partir de ses choix fondamentaux en matière municipale.

L'unification politique de l'Europe doit rester l'un des objectifs prioritaires du socialisme français. L'actualité justifie plus que jamais cette orientation fondamentale du Parti.

L'organisation communautaire de l'Europe demeure le seul moyen d'échapper à l'hégémonie des grandes puissances. Celles-ci détiennent, outre leur infrastructure industrielle et militaire, des ressources énergétiques et minérales importantes. L'Europe n'en possède guère. Les Etats-Unis, outre leur propre pétrole, détiennent par le biais de leurs sociétés et le rôle du dollar, la maîtrise d'une grande partie du marché énergétique. L'U.R.S.S., quant à elle, dispose de ressources immenses et, sur un plan différent, d'une puissance militaire proche de nos frontières. Ces deux éléments lui donnent un poids politique certain.

Les nations européennes, prises isolément, ne sont pas en mesure de peser sur l'évolution du monde, ni même de déterminer leur propre avenir. Si elles restent divisées, ce sont les autres puissances qui fixeront, en la limitant, la place de l'Europe sur l'échiquier mondial.

L'union politique doit nous permettre d'affirmer une civilisation originale à laquelle les Français ont beaucoup contribué. Le socialisme, possible à l'échelle de l'Europe, avec le concours des Partis sociaux-démocrates et des syndicats représentatifs, deviendra le mode d'organisation politique de l'Europe.

L'unification politique est le seul moyen de soustraire l'Europe à l'emprise croissante des sociétés multinationales, souvent à dominante américaine. Si les Etats et les peuples n'ont pas construit l'Europe politique, ces sociétés, pour leur part, ont progressivement constitué l'Europe économique et financière.

Le choix n'est donc plus entre

faire l'Europe et ne pas la faire. Elle existe déjà au niveau des grandes entreprises. Les décisions d'investissement, d'ouverture et de fermeture d'entreprises, souvent si importantes pour le développement d'une région, se prennent au niveau international au siège des sociétés. C'est ainsi que les régions déshéritées éprouvent des difficultés à obtenir des créations d'activités et à empêcher la disparition d'industries. Sans pouvoir politique pour les contrôler, les firmes investissent où bon leur semble.

La réalité du pouvoir échappe de plus en plus aux Etats nationaux au profit des entreprises multinationales. Les gouvernements nationaux sont souvent trop faibles pour leur résister. Le rapport des forces est de plus en plus inégal. Telle entreprise a un chiffre d'affaires supérieur au produit national brut d'un pays membre du Marché commun. Cette évolution ne fait que se confirmer. Les entreprises se regroupent au moment même où les nations européennes se divisent chaque jour davantage entre elles.

Il importe de coiffer ce nouveau pouvoir économique et financier par un pouvoir politique européen. Ce pouvoir ne peut, pour des socialistes, qu'être issu directement des peuples. C'est pourquoi nous proposons que la motion qui résultera du Congrès se prononce pour l'élection au suffrage universel direct du Parlement européen. A l'heure où le président de la République s'engage lui-même, avec, il est vrai, des délais, sur le chemin de l'élection du Parlement européen, le Parti socialiste ne saurait paraître en retrait. Il a lui-même pris l'initiative de déposer, le 4 avril 1968, une proposition de loi sous la signature de François Mitterrand tendant à l'élection du Parlement européen au suffrage universel direct. Ce choix doit être confirmé en même temps que notre orientation générale en faveur de l'unification de l'Europe.

Contribution présentée au nom des camarades du Centre d'Etudes pour le Socialisme (C.E.S.) par :
Eric HINTERMANN, membre du Comité directeur du Parti socialiste ; André ROUTIER-PREUVOST, membre du Bureau de la région Pays de Loire ; Christian CHAUVEL, député de Loire-Atlantique ; Michel GARNIER-THENON, secrétaire de la 9^e Section de Paris ; Philippe NATAF (Paris) ; Michel FROMENT (Eure) ; Jean BÉTOURNÉ (Maire-adjoint de poitaise).

Le Poing et la Rose

Directeur politique : Pierre Mauroy
Secrétaire de Rédaction : Marie-Jo Pontillon
Maquettiste : Jean-Pierre Delaval
Administration : Bernard Villadary (Edition de l'An 2000)
12, cité Malesherbes, 75009 Paris.
Comité de Rédaction : Collaboration permanente des secrétaires nationaux et de P. Corbin, M.-T. Eyquem, R. Fajardie, Ch. Hernu, S. Lustac, D. Mitrani, Jean-Michel Baqué.
Imprimerie coopérative L'Emancipatrice
3, rue de Pondichéry, 75015 Paris.
Travail exécuté par des ouvriers syndiqués.

■ Vers une grande force socialiste et autogestionnaire

②

DURANT ces derniers mois, le mouvement socialiste a connu des avancées nouvelles et importantes. De l'espérance née de la campagne présidentielle à la construction d'un grand Parti des socialistes, trois difficiles étapes ont été franchies :

La première fut ouverte par l'appel de François Mitterrand, le 25 mai 1974, qui permit la préparation en commun, puis la tenue des Assises du Socialisme qui ont réuni les 12 et 13 octobre des responsables et des militants du Parti socialiste, du Parti socialiste unifié et du comité des signataires de l'Appel du 11 juin 1974 "pour la construction d'une grande force socialiste autogestionnaire". Malgré le caractère trop précipité de leur préparation, ces Assises ont permis d'amorcer de nombreux contacts entre militants engagés sur les différents terrains des luttes sociales et politiques. La seconde a été la vérification qu'un accord était possible entre militants socialistes sur un projet de société autogestionnaire et sur la prise en compte d'une même exigence militante. L'approbation donnée au projet "Militer pour le socialisme" successivement par le courant des Assises du P.S.U. les 23 et 24 novembre, par la troisième composante le 30 novembre, par le Parti socialiste à sa convention du 8 décembre, a marqué que l'étape de vérification des Assises était jugée positive par tous. Le Parti socialiste a déclaré notamment dans sa convention nationale :

"Le projet de société élaboré et discuté à l'occasion des Assises éclaire le sens général du combat des socialistes qui passe, dans la phase historique actuelle, par le développement de la politique

d'Union de la gauche, pour atteindre les objectifs définis dans le Programme commun".

Les carrefours et les forums des Assises ont montré la possibilité de convergences dans les pratiques militantes et la nécessité d'une même organisation politique de masse et de classe pour les élargir et les approfondir.

La troisième étape concerne précisément la formation d'une telle organisation nécessaire à la victoire des forces populaires et à la marche vers le socialisme. Cette étape doit être franchie dans la préparation du Congrès du Parti socialiste, qui se tiendra à Pau, les 31 janvier, 1^{er} et 2 février. Le Parti socialiste s'est en effet engagé, par la voix de ses représentants, à devenir le Parti des socialistes, de tous les socialistes, dans la ligne des efforts déjà réalisés. En assurant une liaison effective entre luttes politiques et luttes sociales, ce parti rendra possible la convergence de toutes les expériences, et de toutes les forces du socialisme dans le combat à mener pour une société socialiste autogestionnaire.

C'est dans ce but et sur la base de cet engagement que nous adhérons et que nous appelons à adhérer dès aujourd'hui au Parti socialiste, pour en faire la grande force socialiste et autogestionnaire dont le mouvement ouvrier a besoin. Dans cet esprit et afin de construire le grand parti des socialistes, nous apportons la contribution suivante en vue du débat dans les sections et les fédérations.

1. Pour une stratégie anticapitaliste

Il n'y aura pas d'avancée vers le socialisme si l'on ne trouve pas réponse à ces trois exigences :

1. Le développement d'un puissant mouvement populaire, dans les secteurs de la production comme sur les autres terrains de la vie sociale : lui seul donnera force et crédibilité à un pouvoir socialiste, tout en garantissant que la mutation engagée réponde bien à l'espérance des travailleurs. C'est dès maintenant, en fonction des luttes sociales, des revendications et des aspirations qui s'y manifestent, que ce mouvement doit se développer. Cette exigence suppose un projet cohérent et inscrit dans le prolongement des luttes actuelles comme dans le cadre de l'Union de la gauche. Le texte "pour le socialisme" élaboré à l'occasion des Assises et approuvé par les trois composantes marque en ce sens une avancée importante pour le mouvement socialiste français. En donnant une place majeure à l'autogestion, "clef de voûte d'un socialisme démocratique", tout en affirmant que sa perspective est indissolublement liée à la socialisation des grands moyens de production et d'échange et à la mise en œuvre d'une planification socia-

liste ; en indiquant enfin la nécessité d'une transformation profonde et rapide de l'Etat, afin que les décisions soient prises à tous les niveaux par ceux qui sont concernés, ce projet offre à tous ceux qui refusent les inégalités et les injustices de la société capitaliste une perspective à la mesure de leur espérance.

2. Une stratégie de rupture avec le capitalisme. Celle-ci devrait reposer sur une double base :

- l'engagement irréversible dans l'Union de la gauche, scellée par le Programme commun de gouvernement ;

- l'articulation constante entre l'action gouvernementale et une mobilisation populaire fondée sur la capacité d'initiative et de contrôle des citoyens et des travailleurs. Par ailleurs, la dimension internationale du combat socialiste nous impose de lutter pour l'Europe des travailleurs et d'intensifier notre solidarité anti-impérialiste en liaison avec les peuples exploités par l'Etat américain et les sociétés multinationales.

3. La capacité des forces socialistes à réagir aux développements actuels de la crise du capitalisme : elles ne doivent en effet ni s'y soumettre,

ni les négliger. En particulier, il apparaît nécessaire de substituer à la notion de "croissance", essentiellement économique et quantitative, celle de "développement" qui compte de multiples dimensions touchant à l'ensemble de la vie humaine. On ne peut parler de croissance sans montrer en même temps comment elle peut être réorientée en fonction des besoins réels des travailleurs. La réévaluation des choix énergétiques,

la priorité aux équipements collectifs et aux transports en commun, la fabrication d'objets plus utiles et durables, telles sont quelques-unes des mesures qui permettraient de répondre à la fois aux nécessités d'une rupture avec le mode de développement capitaliste et aux aspirations qui s'expriment actuellement dans les luttes de contrôle. C'est en ce sens que les divers "programmes" doivent être précisés et actualisés.

2. Pour une pratique militante socialiste et autogestionnaire

Parce que les comparaisons d'expériences réalisées pendant la préparation et le déroulement des Assises ont permis de constater que les convergences au niveau des idées se retrouvent pour l'essentiel au niveau des pratiques, la réunion dans un même parti des militants des trois composantes est apparue possible.

A partir des accords enregistrés sur le projet et la stratégie, il s'agit maintenant de poursuivre le développement d'une pratique militante qui leur corresponde. La rupture avec le capitalisme se prépare dès maintenant à travers les luttes pour le contrôle ouvrier dans la production et le contrôle

populaire dans tous les secteurs de la vie sociale : la perspective autogestionnaire en dépend étroitement.

Cette pratique requiert des efforts d'unification et d'organisation qui permettent à l'ensemble du Parti de jouer son rôle d'animation politique des luttes sociales et de conquête du pouvoir au service des travailleurs, en liaison avec les organisations de masse qui sont partie intégrante du mouvement socialiste.

3. Pour un grand Parti socialiste

Sans vouloir institutionnaliser à tout prix dans l'organisation des secteurs analogues au secteur entreprise, le Parti doit susciter ou aider à la constitution de groupes de militants en action sur des problèmes spécifiques (cadre de vie, monde agricole, femmes, consommation...); à mesure que ces groupes développeront leur action, ils doivent pouvoir se doter de coordinations, jusqu'au niveau national.

1. L'intervention du Parti dans les entreprises.

Un Parti se réclamant du socialisme doit donner priorité politique et matérielle à son implantation dans la classe ouvrière et viser à rassembler sur les lieux de travail, à travers groupes et sections d'entreprises, une véritable force politique.

Sans se substituer aux syndicats, l'organisation de cette force est un long et difficile travail pour assurer la participation des travailleurs aux débats sur l'orientation du Parti. Une convention nationale du secteur "entreprise", préparée par un large débat dans l'ensemble de l'organisation, apparaît indispensable pour prendre en charge ces objectifs. Elle pourrait se tenir courant 1975.

2. En milieu agricole.

La prolétarianisation croissante du monde agricole, due à la concentration capitaliste, sa revendication au droit au travail et à sa

juste rémunération, imposent au Parti une intervention militante spécifique.

3. Le cadre de vie et le contrôle des élus.

Des groupes spécifiques (comités d'usagers, G.A.M., associations familiales, mouvements d'éducation populaire, etc.) interviennent de manière active sur le terrain du cadre de vie. Le Parti, également présent sur ce terrain de lutte, doit veiller à ce que des liaisons régulières s'établissent avec ces organisations, sur la base notamment d'une présence militante en leur sein et d'interventions communes.

Ces interventions doivent faciliter la mise en place d'un véritable contrôle populaire sur les élus, complétant et renforçant le contrôle que doit exercer le Parti lui-même. Une convention du Parti devrait prendre en charge l'ensemble de ces problèmes dans la perspective d'une préparation des élections municipales de 1977.

4. Les femmes.

La lutte pour la libération des femmes passe encore prioritairement à l'extérieur des partis. Là encore, ouverture et dialogue avec les organisations qui mènent ces luttes sont donc nécessaires. Reconnaisant que les femmes subissent une exploitation spécifique, dans l'entreprise mais aussi dans la cellule familiale, le Parti

doit ouvrir un large débat à tous les niveaux sur les modes d'intervention et d'organisation capables d'aider à surmonter les difficultés et les réticences des femmes à s'engager dans les organisations politiques.

5. Formation.

Le nombre très important de nouveaux adhérents au Parti fait de la question de la formation un problème urgent. Le but recherché est celui d'une cohérence politique générale dépassant le conformisme du langage. Il s'agit de former des militants politiquement autonomes dans leur secteur d'intervention et donc de privilégier la réflexion à partir des lieux et des thèmes de l'intervention quotidienne.

6. La régionalisation.

Les militants socialistes des minorités régionales et nationales ont à donner au Parti un apport spécifique, à la fois pour alimenter ses propositions en direction des régions, mais aussi pour aider à

une véritable décentralisation du Parti. Celui-ci devra progressivement renforcer le rôle des interfédérations et des coordinations régionales.

POUR qu'existe une force politique de masse capable d'intervenir pour changer le modèle de développement, réduire les inégalités, modifier les structures sociales afin que, progressivement, citoyens et travailleurs puissent contrôler leurs conditions de vie et de travail, pour que le socialisme autogestionnaire devienne une réalité, des milliers d'hommes et de femmes doivent encore rejoindre notre combat. Les Assises du Socialisme marqueront sans doute une date dans cette perspective. Il nous appartient maintenant à tous de continuer à faire du Parti socialiste le Parti des socialistes.

Signataires :

Pour le courant P.S.U. des Assises : Alain BENE-TEAU, Robert CHAPUIS, Georges CONSTANTIN, Gérard FERAN, Daniel FRACHON, Jean LE GARREC, Alain RANNOU, Michel ROCARD, François SOULAGE.

Pour le comité de l'Appel du 11 juin : André ACQUIER, Emile LE BELLER, Robert DE CAUMONT, Jacques CHEREQUE, Gérard FUCHS, André JEANSON, Bernard SCHREINER, Henri VILLAIN, Philippe WARNIER.

Tous membres de la Commission d'organisation des Assises du Socialisme.



Les travailleurs en ont assez d'être des robots qu'on manipule!

Luttons pour contrôler nos conditions de vie et de travail.

Parti Socialiste 

DEUX NOUVELLES AFFICHES

Chacun des 2 modèles existe en 3 formats :

80 x 120 = 1,00 F
60 x 80 = 0,60 F
30 x 40 = 0,40 F

Les commandes sont à adresser à Georges Sarre, accompagnées de leur règlement à l'ordre d'Emile Loo.



Les travailleurs en ont assez d'être des pions qu'on manipule!

Luttons pour contrôler nos conditions de vie et de travail.

Parti Socialiste 